

Cahiers MARISTES



TABLE **DES MATIÈRES**

3 **ÉDITORIAL**

F. André Lanfrey

■ **DOSSIER**

Carisme & spiritualité

5 La transmission du charisme de Champagnat

F. Patricio Pino Medina

patofms@gmail.com



21 « Visage marial » de l'Eglise, son histoire et sa réception dans l'Institut des Frères Maristes

Ângelo Ricordi

angelo.diniz@grupomarista.org.br



33 Comment se forge un fondateur ? La formation de Marcelin au petit séminaire

F. Manuel Mesonero Sánchez

manuelmesonero@maristasiberica.es



■ **HISTOIRE**

47 Quelques clarifications sur l'unité de direction des Frère François, Louis-Marie et Jean-Baptiste

F. Juan Miguel Anaya

juanmiguelat@maristasmediterranea.com



75 *Caméristes, besaciers, forains* dans les écoles des Frères Maristes au XIX siècle

F. André Lanfrey

andrelanfrey@orange.fr



85 Les communautés d'insertion maristes en Bética après le concile Vatican II et le XIX^{ème} Chapitre général

F. José Luis de Vicente

jldevic1@hotmail.com



■ PUBLICATIONS ET TRAVAUX DE RECHERCHE

- 99 Itinéraire spirituel de Champagnat :
une étude de sa vie mystique
F. Antonio Martínez Estaún
- 100 Histoire de la province d'Allemagne
F. André Lanfrey
- 103 Mysticisme, sagesse et autorité au XIX^{ème} siècle -
études sur le Frère François,
premier Supérieur Général des Frères Maristes
Fabiano Incerti et João Luis Fedel Gonçalves

■ NOTES BRÈVES

- 107 Spectacle : « Le 5^{ème} évangile » :
correspondance du F. Henri Vergès
F. Michel Morel
- 109 Saint Marcellin Champagnat
présenté au grand public français
F. André Lanfrey
- 111 Marcellin Champagnat : de Varennes sur Allier à Marlies
F. Lucien Brosse
- 112 Fête du bicentenaire de l'Institut le 6 juin 2017 à Rome
F. Michel Morel
- 114 Mémorial mariste au Brésil
F. Benê Oliveira et Dyógenes Philippsen Araújo

Photos de couverture : les « trois un » (Frères François, Louis-Marie et Jean-Baptiste)
et les actuelles Supérieur Général et Vicaire Général (Frères Ernesto Sánchez et Luis Carlos Gutiérrez).

FMS Cahiers Maristes

Numéro 36 Année XXVIII Mai 2018

Responsable de rédaction :

Commission du Patrimoine

Directeur de communications :

Luiz Da Rosa

Collaborateurs de ce numéro :

F. André Lanfrey
Ángelo Ricordi
F. Antonio Martínez Estaún
F. Benê Oliveira
Dyógenes Philippsen Araújo
Fabiano Incerti
João Luis Fedel Gonçalves
F. José Luis de Vicente
F. Juan Miguel Anaya
F. Lucien Brosse
F. Manuel Mesonero Sánchez
F. Michel Morel
F. Patricio Pino Medina

Traducteurs :

F. Alain De Lorme
F. Aloisio Kuhn
F. Anthony Hunt
F. Antonio Aragón
F. Carlos Martin
Dina Hajje
Heloisa Afonso de Almeida Sousa
F. Jeff Crowe
Mary Berchmans
F. Moisés Puente
F. Ralph Arnell
F. Salvador Durante
F. Teófilo Minga



André Lanfrey,
fms

ÉDITORIAL

Ce numéro 36, conçu l'année du bicentenaire de l'Institut et avant le chapitre général de 2017, apparaîtra peut-être, au moment de sa parution au milieu de 2018, quelque peu décalé par rapport aux préoccupations de l'Institut. De plus, contrairement à plusieurs des Cahiers Maristes précédents, ce numéro ne comporte pas de dossier spécial (sur le laïc, le mythe Montagne...) susceptible de lui donner un caractère nettement affirmé.

Pour corriger une certaine impression de dispersion, nous nous sommes attachés, dans la table des matières, à mettre en évidence une architecture d'ensemble. Pour les articles longs, nous discernons deux axes : l'un de réflexion à fondement spirituel et théologique ; l'autre offrant, sur des aspects divers de l'histoire de l'Institut, des sujets nouveaux ou des réinterprétations stimulantes.

Parmi tous ces travaux de valeur, l'article du F. Patricio Pino, constitué, schémas à l'appui, une remarquable

synthèse sur la transmission du charisme mariste des origines à aujourd'hui. Dans le domaine de l'histoire, l'article du F. Juan Miguel Anaya présente une recherche particulièrement innovante sur le mythe des « Trois-un ». (F. François, Jean-Baptiste et Louis-Marie successeurs de M. Champagnat en 1840-1860). Quant aux notes brèves, elles sont assez nombreuses et marquées par l'ambiance du bicentenaire ; les unes évoquent l'activité de recherche de l'Institut tandis que les autres sont plus nettement informatives ou commémoratives.

Il est vrai que cette organisation a un aspect un peu formel qui masque en partie la diversité des auteurs et des sujets. Mais cette diversité est le signe que la recherche mariste est, moins qu'avant, le fait d'un tout petit nombre de chercheurs et de sujets. Elle concerne frères et laïcs et se focalise moins sur Champagnat et les origines, n'hésitant pas à ouvrir des chantiers nouveaux ou à offrir des interprétations différentes de faits

jusque-là insuffisamment critiqués ou trop peu approfondis. En somme, ce numéro 36 des CM témoigne à sa manière d'une nette évolution de la capacité de réflexion des Maristes sur leur identité.

LA TRANSMISSION DU CHARISME MARISTE

Hérité de Marcellin Champagnat et des premiers Frères



Patricio Pino Medina, fms

Je souhaite présenter cet article sous la forme d'un essai fondé sur deux expériences de la vie réelle.

D'une part, ma propre réalité depuis que j'ai connu les Maristes (vers 1960 lorsque j'avais 4 ans) dans mon pays, au Chili, et dans ma ville natale : Rancagua. Les Frères et les laïcs ont alors toujours été associés dans ma vision du monde et mon expérience, puisque les deux groupes étaient mes enseignants à l'école, l'Institut O'Higgins : tous deux animaient le mois de Marie, les eucharisties, les événements nationaux, les défilés et les camps de vacances, etc. Mon père étant lui-même professeur Mariste et ancien élève, j'allais de temps en temps à la maison des Frères ; ou certains d'entre eux venaient chez nous pour une raison ou une autre. A la maison, nous avions un exemplaire de la vie de Marcellin Champagnat et une relique de lui. Mon père parlait souvent de lui à la maison et nous aussi. Cette expérience personnelle m'invite à poser les questions suivantes : comment les Frères et laïcs ont-ils réussi à imprégner leur vie de ce que nous appelons aujourd'hui le charisme mariste ; comment ont-ils pu transmettre celui-ci à notre géné-

ration et à ceux qui nous ont précédés et suivis, aussi vigoureusement que je l'ai ressenti dans mon enfance et mon adolescence, comme l'ont fait beaucoup d'anciens élèves ces dernières années ?

Devenu Frère et formateur, j'ai été associé à une recherche intellectuelle sur le thème du charisme mariste. J'ai eu la chance de participer au Mexique à un programme du Centre d'Etude du Patrimoine Spirituel Mariste (CEPAM), dirigé par le Frère Aureliano Brambila. Il était fondé sur l'étude des écrits originaux du Fondateur, des premiers Frères, et de l'Institut Mariste au fil des ans. Cette préparation m'a conduit à transmettre les bases de ce charisme, principalement à nos candidats en maison de formation, mais aussi à diverses générations de laïcs et de Frères à travers les cours, les séminaires, les études formelles, les discussions, les retraites, etc.... Cette recherche a suscité chez moi les problématiques suivantes : Comment ce don charismatique a-t-il pris corps dans notre Institut Mariste à chaque étape historique que nous avons traversée au cours de ces deux siècles de vie mariste dans le monde ? Cette pré-

sence mariste composée de Frères et de laïcs, que nous voyons aujourd'hui dans certains pays comme une réalité vivante, était-elle déjà active à nos origines et dans les premières étapes de notre cheminement historique ? Et si oui, sous quelle forme ?

De 1992 à 1994, j'ai pris part chaque mois aux programmes annuels du CE-PAM, au Mexique, sur le patrimoine mariste. Frère Aureliano Brambila y posait la question de la transmission du charisme mariste entre Frères et laïcs depuis le tout début de notre famille charismatique. C'est à ce moment-là que j'ai ressenti de l'intérêt pour un sujet, dont je vais tenter de décrire les étapes au moyen d'un schéma que j'ai partagé et enrichi en maintes occasions de dialogue avec les Frères et les laïcs de mon entourage. Comme on pourra le voir, c'est une approche développée selon une perspective provinciale et latino-américaine. Elle n'est pas nécessairement la même dans l'ensemble de l'Institut, spécialement dans les dernières étapes que je décris.

1. APPROCHE D'UN CONCEPT DE BASE : LE CHARISME MARISTE, UN DON DE L'ESPRIT A L'ÉGLISE POUR LE BIEN DU MONDE

Tout d'abord, je considère que l'expression « charisme mariste » se base sur une recherche théologique actuelle, sur ma propre expérience de

vie et sur celle de ma communauté. Ces divers éléments ne sont pas exactement les mêmes que ceux des fondateurs de notre famille religieuse, ni ceux qui ont prévalu au cours des années qui ont suivi la période fondatrice.

Les charismes sont des dons que l'Esprit accorde à l'Église pour le bien de tous. Ils l'aident à accomplir sa mission. Ils sont l'âme d'une congrégation religieuse et le cœur de son-identité. Aux débuts des congrégations, ce don de l'Esprit est très présent et permet aux Fondateurs de percevoir les grands besoins de l'époque, de découvrir une dimension du mystère du Christ, et, à partir de cette expérience, d'apporter une réponse significative et effective à ces besoins. Au fil du temps, de tels charismes développent des structures, des œuvres apostoliques, une spiritualité, un discernement, un style particulier de gouvernement et de formation des personnes dans des instituts religieux.¹

Notre charisme mariste est une réponse concrète à certains besoins de la société et de l'Église. Ce charisme, à travers l'action de l'Esprit, nous invite, nous rassemble, et nous envoie en mission. Notre Fondateur et la communauté des premiers Frères qui ont reçu ce don de l'Esprit, se sont sentis touchés et remis en question. Ils l'ont converti en source d'eau vive qui nous rend originaux, nous permet d'apporter notre contribution spécifique dans le domaine de la mission et aussi dans notre façon de vivre l'Évangile. De ce cha-

¹ Cf: ARNÁIZ, José María, *Vida y misión compartidas. Laicos y religiosos hoy*, pp. 19-21, PPC, Madrid, 2014.

risme fondateur est né le projet fondateur : les Frères Maristes, l'Institut des Frères Maristes. Mais l'histoire de la façon dont ce charisme s'est incarné au cours de deux siècles de parcours montre clairement que le charisme mariste est bien plus que ce seul projet.

Le charisme est lui-même une clé de compréhension sur la façon dont nous nous rapprochons de l'Évangile et de Dieu. C'est notre façon de vivre l'Évangile, de suivre Jésus et de façonner nos vies sur la sienne; c'est une lumière qui nous permet de voir tout le panorama de l'Évangile; une lentille qui nous aide à focaliser notre façon de voir la réalité et d'être plus précis dans notre lecture de l'Évangile.²

Quelle était la clé de lecture de l'Évangile que Champagnat cultivait chez ses Frères ?

C'est le caractère fraternel d'un Jésus de Nazareth compatissant, chaleureux et serviable, qui évangélise humblement et qui accueille tout le monde. C'est un charisme d'incarna-

tion, d'abaissement (de kénose³), d'amour de ce qui est petit ; de ceux qui sont petits. Nous avons été appelés à perpétuer l'abaissement de Jésus dans l'Église à travers nos vies et notre ministère. Le Père Champagnat considérait les membres de sa congrégation comme des frères. Il leur a donné le nom de petits frères, avec une mission à réaliser auprès des petits : les enfants, les adolescents et les jeunes, surtout les plus pauvres. Son style de vie s'est inspiré de la vie à Nazareth et devait être caractérisé par la simplicité⁴, l'abandon confiant, l'amour de Marie unie à Jésus par un lien indissoluble, l'amour du travail, et l'esprit de famille⁵.

Les textes bibliques charismatiques les plus développés que nous trouvons dans les écrits du Fondateur sont les suivants : Jésus et les enfants⁶, une communauté de cœur et d'âme⁷, et le *Nisi Dominus...*⁸

Au départ, le charisme est un puits d'eau fraîche qui nécessite un contexte relationnel et de dialogue

² Voir plus loin la discussion sur ce sujet et d'autres points intéressants dans la section 2.2 Spiritualité, Charismes et Familles Spirituelles dans l'Église dans GREEN MICHAEL, Éducation Mariste depuis 1993 : Sa vitalité et son potentiel pour la création de quelque chose de nouveau. Collection sur le Charisme et les principes éducatifs Maristes, Vol 3. EDITORA-CHAMPAGNAT, Curitiba, 2014.

³ Voir plus loin la discussion de cet aspect dans les conclusions de : VARONA GREGORIO, Mariano. Jesucristo en la espiritualidad y escritos de Marcellin J. B. Champagnat (1789-1840) a partir de las fuentes directas. Une thèse pour une Licence en Théologie, spécialisée en Spiritualité. Modérateur : Bruno Secondin, O. Carm. Rome 1987-88, Cepam référence ch420008.doc.

⁴ Voir en particulier la conclusion de la deuxième partie de MESONERO SÁNCHEZ, Manuel. Espiritualidad de San Marcelino Champagnat a partir del estudio crítico de su biografía. 2003. ch420006.doc. Thèse de Doctorat en Théologie Spirituelle.

⁵ PROVINCIA SANTA MARÍA DE LOS ANDES, Hermanos Maristas. Modelo Marista de Evangelización. Una experiencia y un camino. Chile, March 2015. N° 66, p. 41.

⁶ Mt 19,14: Laissez les enfants venir à moi, et ne les empêchez pas ; car cela appartient au royaume des cieux. Mk 10, 14. Lk 18, 16.

⁷ Mt 19,14: Laissez les enfants venir à moi, et ne les empêchez pas ; car cela appartient au royaume des cieux. Mk 10, 14. Lk 18, 16.

⁸ Voir la conclusion générale de : MESONERO SÁNCHEZ, Manuel, op. cit. C'est également largement développé dans les Chapitres 4 et 5 de: VARONA GREGORIO, Mariano, op. cit.

pour la mission, et ceci sur trois fronts complémentaires : avec nous-mêmes - les mouvements intérieurs que nous expérimentons-; avec les autres - ceux avec qui nous servons et ceux que nous voulons servir- ; et avec l'Esprit de Dieu qui inspire des pensées et des sentiments, provoque, envoie et nous accompagne en mission. Cela signifie parvenir à des accords, collaborer et se soutenir les uns les autres, se sentir coresponsables. De cette façon, la mission conduit à la communion et la communion charismatique conduit à la mission.

Nous pouvons imaginer le charisme mariste comme un rayon de lumière avec trois tons : la spiritualité, la mission et la vie partagée⁹. Les trois sont intimement reliés : « la spiritualité est vécue durant et pour la mission ; la mission crée et inspire la vie partagée ; la vie partagée, à son tour, est la source de la spiritualité et de la mission »¹⁰.

En considérant chacun de ces tons de notre charisme mariste, nous pouvons résumer leurs éléments de base de la sorte :

La Communauté : c'est la façon dont l'Esprit inspire notre relation aux autres. Dans notre cas : être des frères et des sœurs, selon des relations « horizontales », être un lieu de communion, d'ouverture à tous, de vie commune caractérisée par la solidarité, d'accueil de la diversité, d'une société de convives autour de la même table, de partage de la vie et de la foi.

La Spiritualité : c'est notre mode de relation à Dieu, sous l'influence de l'Esprit : A la façon de Marie, attentive, réfléchie, disponible, soumise, confiante et faisant la volonté de Dieu telle qu'elle la perçoit. C'est aussi la dimension apostolique : ressentir la passion et la compassion de Dieu pour les besoins des personnes et y répondre ; débattre intérieurement de ce que cela implique.

La Mission : c'est la façon dont nous mettons en action la clé de l'Évangile qui nous a été donnée. Dans notre expérience : évangéliser à travers l'éducation des enfants et des jeunes dans leur contexte, en particulier ceux qui sont dans des périphéries géographiques ou existentielles. Il y a trois caractéristiques de notre action : une sensibilité à reconnaître quels sont les besoins d'aujourd'hui dans le monde des enfants, des adolescents, et des jeunes ; l'audace d'être avec eux où qu'ils soient, les servir, les accompagner avec la spontanéité toute simple d'une mère qui s'occupe de ses enfants. C'est ainsi que nous faisons connaître et aimer Jésus-Christ.

Evidemment, ces descriptions se basent sur un concept de charisme dans le contexte actuel mais, comme nous l'avons dit au début, il nous a fallu deux cents ans d'évolution. Les priorités et nuances de chaque époque, que nous allons essayer de décrire, ont été différents.

⁹ Institut des Frères Maristes, *Réunis autour de la Même Table. La vocation des Maristes laïcs de Champagnat*, N° 35, 2010.

¹⁰ Institut des Frères Maristes, *Réunis autour de la Même Table. La vocation des Maristes laïcs de Champagnat*, N° 35, 2010.

2. LA PREMIERE ÉTAPE : COMMENCER UN PARCOURS AVEC DES ÉCLAIRAGES DANS LE TEMPS, L'ESPACE ET LES CŒURS DES PARTICIPANTS

Le 20 mai 1789, Marcellin Joseph Benoît Marcellin Champagnat naît dans un hameau du sud de la France, Le Rosey, appartenant à la municipalité de Marlhes, dans le département de la Loire. Le 14 juillet suivant, le peuple de Paris prend d'assaut la Bastille ; c'est ainsi que la révolution française débute.

Marcellin et sa famille, dans leur milieu, ont été fortement influencés par les dimensions sociales, politiques, militaires et religieuses, d'un événement qui allait changer profondément leur manière de concevoir la personne humaine, la société, les croyances et la civilisation...et le destin de l'Église catholique en France.

Pendant son adolescence, il s'est senti invité à chercher un sens à sa vie dans une vocation à la prêtrise. Il a accepté l'invitation et, en 1805, à l'âge de 16 ans, est entré au petit séminaire de Verrières, situé à peu près à 50 km à l'ouest de Lyon, pour entreprendre sa formation qui le conduirait à la prêtrise le 22 juillet 1816.

Lui-même, dans son enfance, avait manqué d'une bonne éducation et était conscient des conséquences négatives de l'ignorance religieuse qui l'entourait¹¹. Même lorsqu'il était encore séminariste, il se consacrait à la catéchèse des enfants et des adultes pendant ses vacances dans son hameau et aux alentours¹². Son but immédiat était de donner une instruction religieuse aux familles de ses voisins.

Pendant ce temps de formation, en plus de ses intentions bien définies et de son activité apostolique, il entre dans un chemin de conversion personnelle le portant à se conformer toujours plus à la volonté de Dieu dans sa vie concrète. L'humilité, la simplicité, la proximité et l'ouverture aux autres, l'expérience de l'amour envers Dieu et envers les autres, la prière confiante et constante à Jésus et à Marie : voilà les fondements de son projet de vie.

Au cours de ses dernières années de séminaire, il a l'intuition de plus en plus forte de la nécessité de frères enseignants pour pallier l'ignorance de Dieu dans la France post-révolutionnaire.

Il partage ses préoccupations et ses intuitions avec certains de ses compagnons¹³, qui l'ont invité à rejoindre le projet d'une association

¹¹ Lettre de M. Champagnat à sa Majesté LOUIS PHILIPPE; ROI DE FRANCE; 1834-01-28; PS 034A-B; ch110034.doc; Copy AFM 113.4; Original au Archives Nationales de Paris f.17 dossier Petits Frères de Marie; copie de la minute: AFM, RCLA, 1, p. 1, n° 1; édité dans CSG, I, p. 182 and in AAA, p. 140.

¹² Témoignage de Ms Juliana EPALLE. CARAZO, Agustín (Postulator), "Témoignages sur Marcellin Champagnat", Diocesan Inquest, Rome 1991. p. 197. ch336001.doc

¹³ Témoignage de F. BOURDIN, Jean Antoine — OM 754, ch 338001.doc., Fr. CONVERS — OM 748, ch338003.doc , et aussi F. MAITREPIERRE — OM 752. Son témoignage peut être trouvé dans OMEEx 152(416) of 1837-09-18.

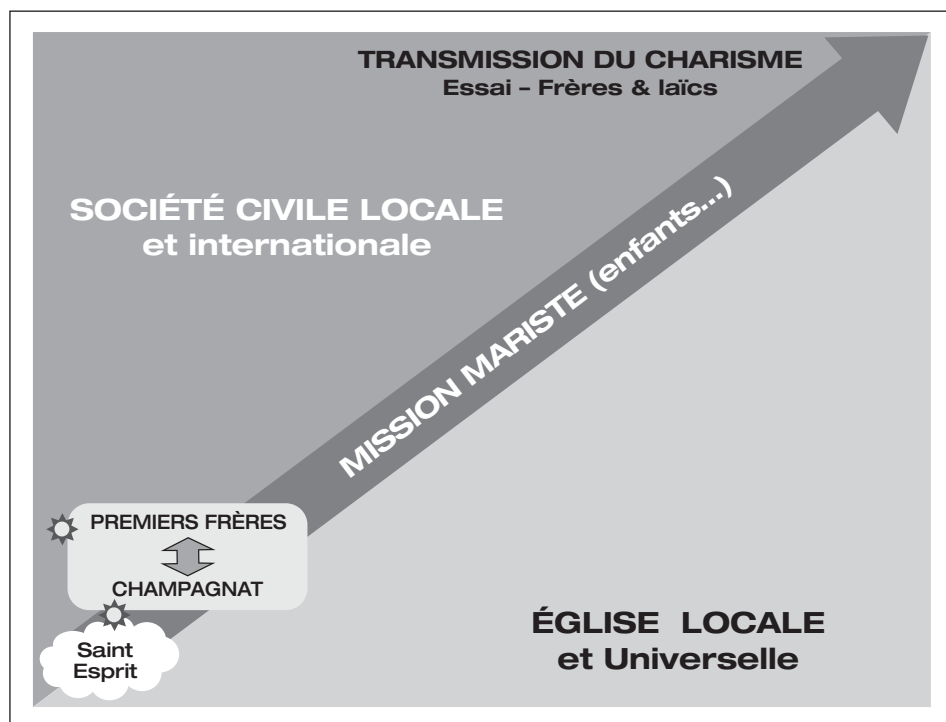
composée de prêtres diocésains dédiée aux missions paroissiales, sous la bannière de la Très Sainte Vierge Marie. Il leur confie ce projet (des Frères).

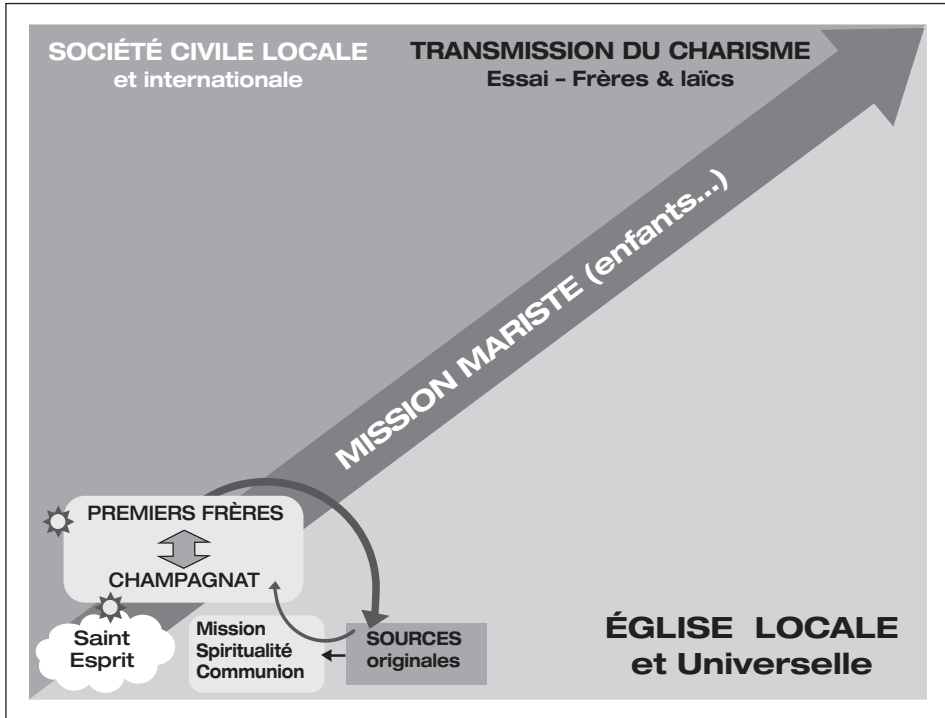
3. 1816 : LES DÉFIS ET APPELS D'UNE NOUVELLE AUBE

A la mi-août 1816, Marcellin arrive comme vicaire à la paroisse de La Valla en Gier, près de Saint Chamond. Ce qu'il voit de ses propres yeux, inspiré par l'Esprit de Dieu, le conduit à suivre l'intuition qu'il avait eue au séminaire d'une communauté de frères enseignants, portant le nom de Marie, entièrement dévoués à

l'éducation des enfants de la campagne. Evidemment le concept de frère et de communauté correspond à cette époque et à ce contexte et serait certainement différent dans notre compréhension d'aujourd'hui. Dans cet esprit, il réunit des jeunes gens de la région et, inspiré par le Saint Esprit, il commence à donner forme à son projet d'évangélisation. En réalité, ce projet implique d'autres partenaires. La société civile du lieu ainsi que l'Église locale conditionnent cette initiative dès le début à travers leurs approbations, leurs critiques, l'assistance financière, la confiance, le droit civil et religieux, les infrastructures, etc

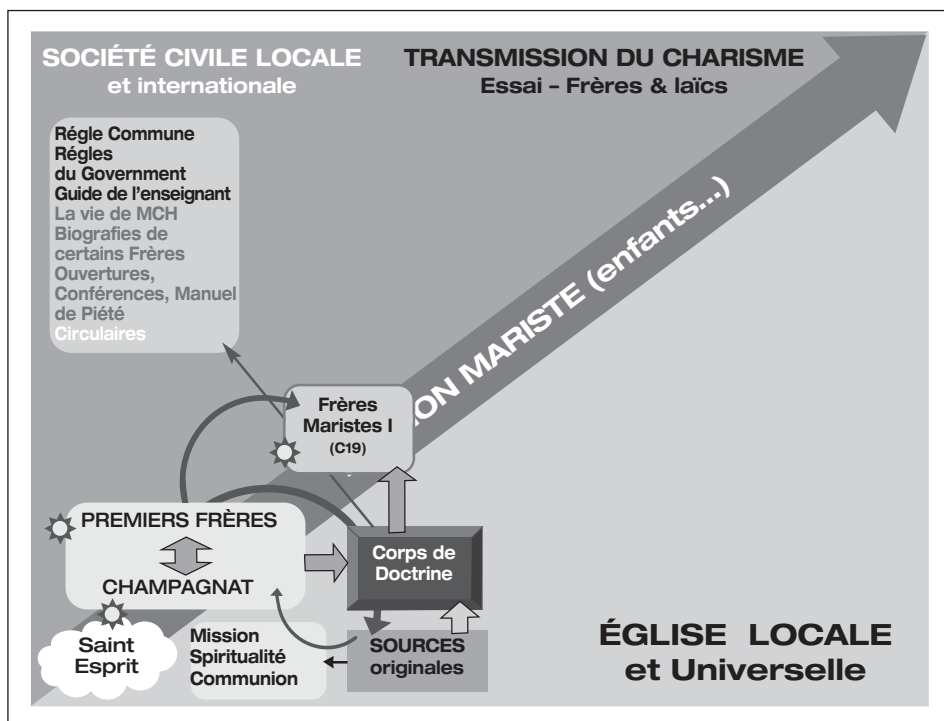
C'est à ce moment-là aussi que Marcellin, les premiers frères, et ceux





qui les soutenaient, ont compris les besoins du milieu et les ont interprétés dans la foi comme des signes des temps. Ainsi, chacun des cinq acteurs impliqués dans cette dynamique d'incarnation de notre charisme au début de la période fondatrice, a apporté quelque chose de sa réalité propre. C'est ainsi qu'est né un projet missionnaire d'évangélisation locale, qui devait se poursuivre dans le temps et se propager dans le monde : faire connaître et aimer Jésus-Christ, à travers l'éducation chrétienne sous toutes ses formes, par de petites communautés fraternelles chrétiennes, imprégnées d'un esprit marial et apostolique.

Ce dialogue et cette interaction ont donné naissance à diverses «sources», les unes provisoires, les autres intangibles : les sources originales. Ces documents de nature diverse (lettres, cahiers, règles internes, conférences...) constituaient en même temps un effort pour donner une expression concrète au charisme dans un contexte particulier. Ces écrits nous parlent d'un vivre ensemble marqué par la communion et la fraternité, par la spiritualité et la mission, et aussi une organisation, un gouvernement, et une administration. Ils ont élaboré également un style et des coutumes «maristes» sur l'art de vivre ensemble et de transmettre



durablement les différents aspects du charisme en tant que groupes et individus. C'était le commencement de ce qui devint, au fil du temps, une tradition cultivée et enrichie par ceux qui vivaient ce charisme à chaque période de l'histoire. Des traces de leurs tentatives de vivre le charisme peuvent même être trouvées dans les bâtiments, les propriétés, les maisons et les équipements qui ont été construits, conçus ou acquis pour faire avancer leur projet.

D'autre part, des documents issus de la société civile et de l'Eglise ont eu une incidence directe sur le projet, contraignant à des adaptations continues, des révisions, des améliorations, des additions ... beaucoup

d'entre eux influençant la façon dont le charisme était incarné dans tel ou tel domaine. Tout cela au cours de la vie du Fondateur et du fonctionnement de la communauté fondatrice (1789-1840).

4. DEUXIÈME ÉTAPE : L'ÉTAPE NÉCESSAIRE À UNE SECONDE GÉNÉRATION CHARISMATIQUE

Les Frères qui sont entrés dans l'Institut après juin 1840 étaient certainement dans une nouvelle situation. Sans connaître le Fondateur en personne, ces candidats et futurs frères

sont arrivés attirés par le Saint Esprit – qui leur a donné ce don – et principalement par la mission de l'Institut, par le témoignage de Frères qu'ils avaient connus, par le projet d'enseignement de l'école primaire en France après la loi Guizot de 1833. Certains d'entre eux arrivaient avec des motivations qui n'étaient pas très claires. Ce n'était plus sous la direction du Fondateur qu'ils pouvaient cultiver et clarifier leurs motivations mais sous celle des frères qui les recevaient dans l'Institut. Dans cet essai nous considérerons néanmoins ce temps comme un second moment de l'étape fondatrice qui prendra fin en 1863, date d'approbation *ad experimentum* des nouvelles Constitutions par le Saint-Siège.

Au cours des 25 années qui ont suivi la mort de Marcellin Champaignat, les frères chargés de l'animation, du gouvernement et de la gestion de l'Institut se sont efforcés de développer un corps de doctrine pour la formation des futures générations de Frères et pour donner les directives claires quant à la mission de l'Institut et à son identité.

Il y a trois types d'écrits dans ce corps :

1. Les documents du 2^{ème} Chapitre Général : *Règles Communes, Règles du Gouvernement, Guide des Ecoles*
2. L'enseignement interne des Supérieurs généraux à travers leurs *Circulaires*
3. Une combinaison de publications demandées par le Gouvernement Général

principalement dans un but d'enseignement *La Vie du Père Champaignat, Biographies de Certains Frères, Manuel de Piété, entre autres.*

Ce corps de doctrine a servi pendant presque cent ans comme base pour la formation au charisme de tous les Frères de l'Institut. Il représentait un effort remarquable et une stratégie de transmission du charisme aux générations à venir, privées de la présence vivante et temporelle du Fondateur mais ayant accès à son esprit et son intercession.¹⁴

Cette génération de Frères Maristes du 19^{ème} siècle qui n'avait pas connu le Fondateur de son vivant était formée autant par ce corps de doctrine que par l'influence des premiers Frères, qui avaient vécu avec le Fondateur. Cette génération avait connu l'Institut à une époque d'expansion considérable, et concevait sa vocation comme une réponse appropriée aux besoins de la société et de l'Église. Ils représentent une génération qui a reçu avec succès la transmission du charisme Mariste né à La Valla en 1816, tel qu'interprété par la génération fondatrice.

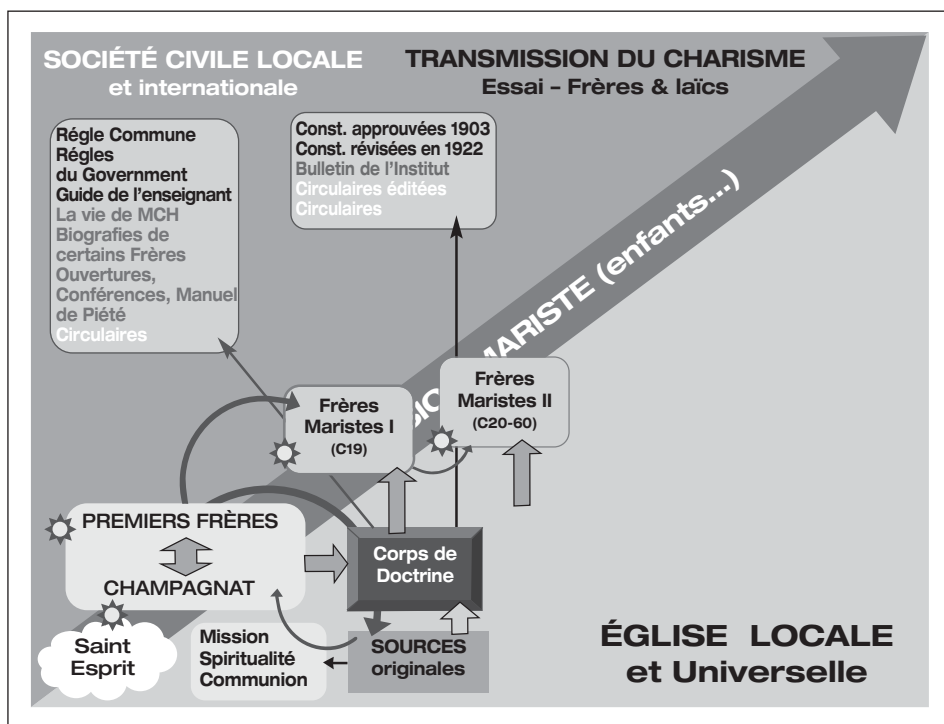
5. TROISIÈME ÉTAPE : UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE MARISTES DANS UN NOUVEAU SIÈCLE

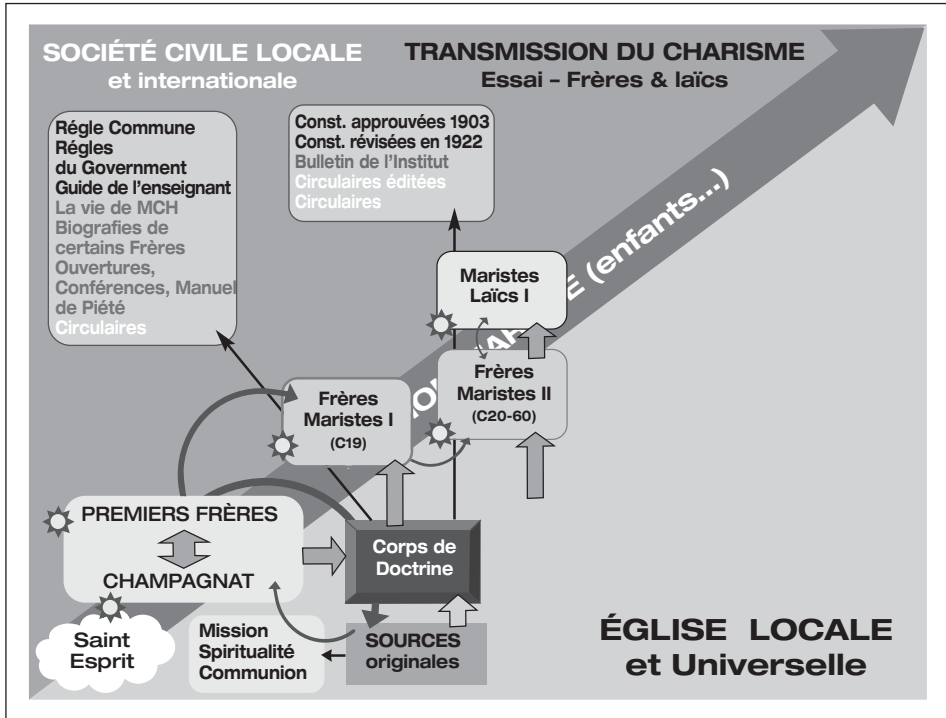
L'arrivée du 20^{ème} siècle jusqu'au début des années 1960 a vu une autre génération de Frères Maristes. qui

¹⁴ Circulaires of F. FRANÇOIS à l'INSTITUT, 1840-06-06; CSG 1, 41; ch310022.doc y 1840-09-08; CSG 1, 43; ch310024.doc.

avaient reçu le don de vivre le charisme mariste dans un Institut qui vivait un intense processus d'internationalisation, s'étendant sur les 5 continents, perdant lentement ses racines françaises et s'ouvrant progressivement pour devenir une institution multiculturelle. Ces Frères, évidemment, n'avaient pas connu le Fondateur ou les premiers Frères en personne, mais ils n'avaient pas connu non plus en profondeur le pays ou la culture de la France. Cependant, leur formation était encore marquée par le même corps de doctrine qui avait formé la génération précédente. C'était la deuxième transmission réussie du charisme mariste mais elle allait affronter une crise alors que l'époque se terminait.

Au cours de cette période, le corps de la doctrine des origines s'est enrichi de deux éléments principaux : le premier a été l'approbation canonique complète des Règles de l'Institut par le Saint-Siège. Elles avaient été approuvées *ad experimentum* en 1863 et l'autorisation avait été renouvelée tous les cinq ans. Ces nouvelles Règles ont été finalement approuvées en 1903 et complètement établies en 1922. Le deuxième événement a été la célébration du Centenaire de l'Institut en 1917, qui a suscité la publication des Circulaires complètes des Supérieurs généraux et l'apparition du *Bulletin de l'Institut* comme source d'information régulière de l'Institut, à part les *Circulaires*. Ils ont été de grande impor-



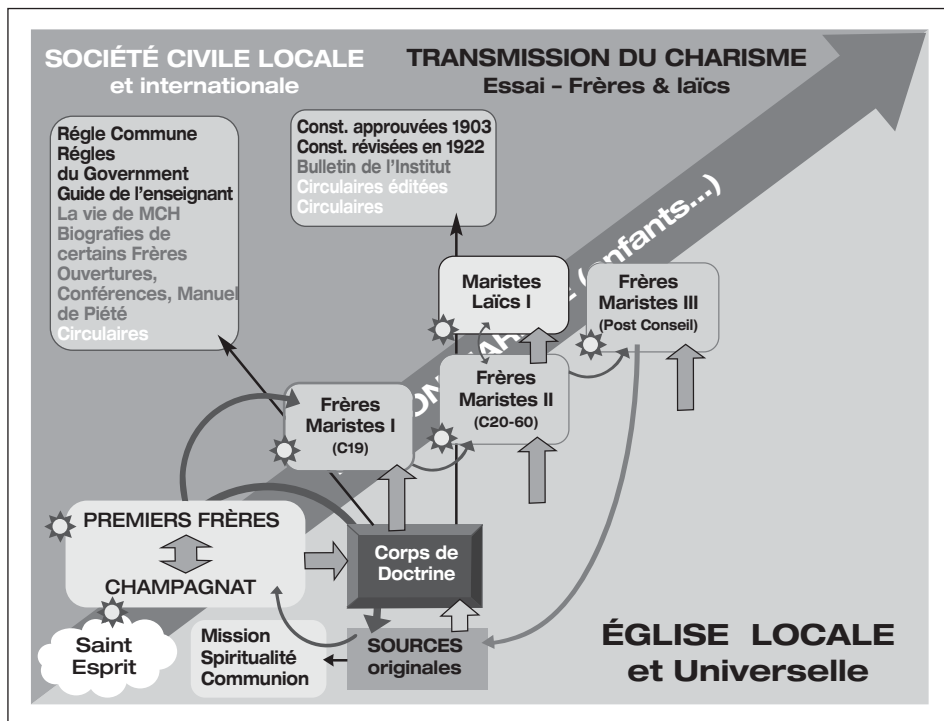


tance pour créer un esprit de famille global dans ce qui était maintenant un Institut Mariste international.

Les nouveaux contextes dans les différents pays où l'Institut s'est établi pendant cette période, signifiaient que les ministères maristes ne se ressemblaient pas toujours. Des circonstances différentes, essentiellement fonctionnelles, ont conduit à un nombre toujours croissant de laïcs travaillant et aidant les missions de l'Institut dans de nombreuses œuvres maristes. La plupart du temps, ils étaient engagés dans des activités que les Frères ne pouvaient et ne voulaient pas faire.

C'étaient des employés. Mais certains d'entre eux devaient se sentir engagés davantage que dans un

simple travail. Ils ont pu vivre leur propre mission en tant qu'éducateurs et adopter le même style que les Frères. Indépendamment de leur formation professionnelle, ils ont appris à voir leur travail comme une mission de l'Église, avec l'esprit marial et apostolique cultivé par les Frères. Certains d'entre eux ont vu cela comme une vocation spirituelle et ont reçu une formation supplémentaire de certains Frères qui ont utilisé des résumés et des extraits du corps de la doctrine qui avaient été utilisés dans leur propre formation. Durant cette période, on a fondé des écoles, mixtes dès le départ, composées de Frères et de laïcs. Ils dirigeaient les écoles ensemble mais c'était toujours les Frères qui étaient responsables et



s'occupaient de l'animation spirituelle et de la gestion. Dans ces lieux, les étudiants et leurs familles voyaient les Maristes comme un seul groupe : que des Frères et des laïcs travaillent ensemble leur semblait aller de soi.

6. QUATRIÈME ÉTAPE : LA GÉNÉRATION DE MARISTES DU CONCILE ET POST-CONCILE

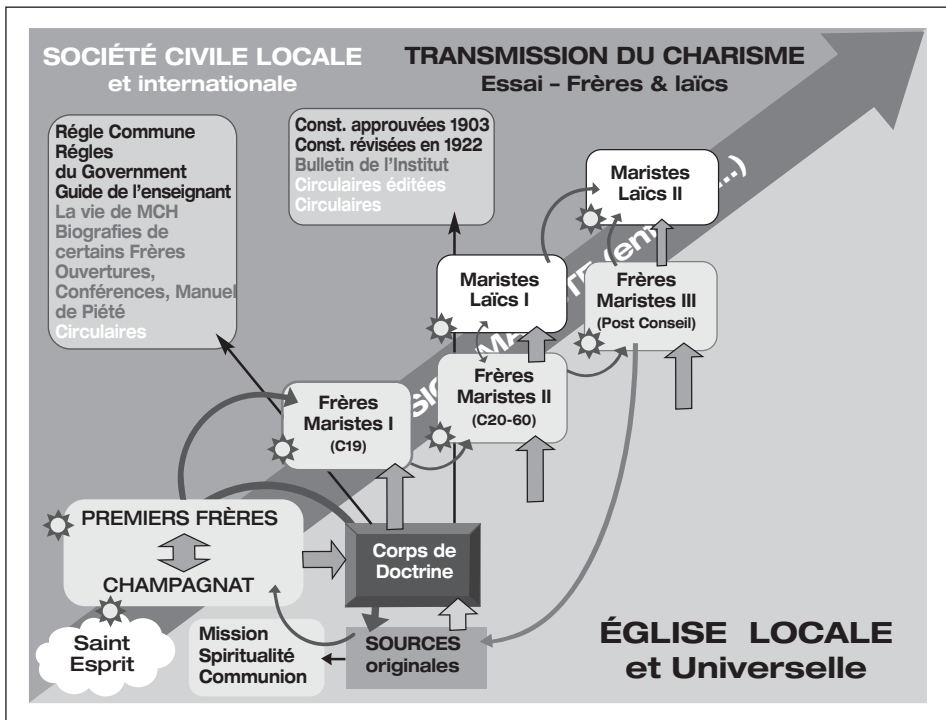
Cette génération de Frères maristes appartenait à un Institut au sommet de sa force numérique, qui avait transféré sa Maison Générale à Rome, et célébré la béatification de son Fondateur durant la décennie précédente. C'était clairement une

génération internationale, qui accueillait le souffle d'air frais de Vatican II de façons diverses et contrastées : des Frères qui acceptaient avec joie et espérance le visage renouvelé, humain et attrayant d'une Eglise renouvelant sa vision d'elle-même et du monde qu'elle servait. C'est une génération qui reçoit l'inspiration de l'Esprit dans un contexte changeant pour incarner le charisme mariste dans cette nouvelle réalité ; ces temps qui ont marqué le début d'un changement d'époque. Ces frères ont été témoins du début d'une crise qui a impacté toute l'Eglise par rapport au nombre de vocations : il y a eu beaucoup de départs, et pas seulement de jeunes frères. En même temps, le nombre de candidats com-

mençait à diminuer, surtout dans des lieux où nous avons été historiquement forts numériquement, comme en Europe, au Canada et en Australie, pour nommer les endroits les plus représentatifs de ce phénomène. Les Frères ont été aussi témoins et acteurs d'une série d'expériences stimulantes et vitales pour mettre en œuvre les lignes directrices, la vision et les propositions du Concile.

Cette génération avait été élevée dans le charisme en utilisant l'ancien corps de doctrine à partir du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle. Elle avait été également encadrée par la génération précédente, qui allait bientôt être désarçonnée sinon choquée par les nombreux changements rapides dans l'Institut, l'Église et la société.

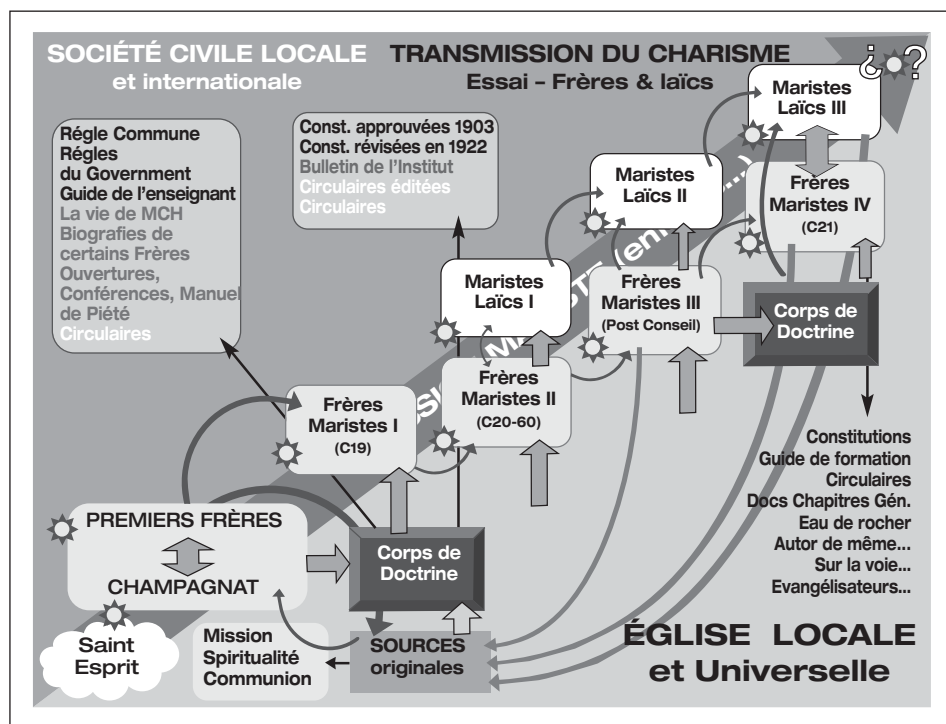
Mais, incitée par l'invitation du Concile, cette génération de Frères de la période post-conciliaire a commencé à réinterpréter le corps de doctrine grâce au contact direct avec les sources originales mentionnées au point III de cet essai. Ces sources ont alors été de plus en plus utilisées et un groupe important de Frères se sont consacrés à leur étude ou ont été nommés par les supérieurs pour faire des recherches, rassembler et réorganiser ces sources originales. Ils ont apporté une réinterprétation critique du corps de doctrine à partir de la deuxième génération, publié cette vision critique avec les sources originales elles-mêmes et utilisé de nouveaux moyens de communication. Cela a introduit un changement notable de



perspective concernant notre vocation de Frères dans la formation initiale des candidats et des Frères.

Parallèlement à ce processus, une deuxième génération de maristes laïcs est entrée en scène durant cette période. Certes, leur nombre allait augmenter de manière significative dans certains pays à cause du nombre décroissant de Frères et de la croissance continue de ministères maristes dans les pays et les lieux où nous étions présents. Beaucoup de ces employés laïcs considéraient aussi leur travail professionnel comme un appel de l'Esprit, et sentaient que le charisme procurait un espace pour leur vocation personnelle. Ces laïcs ont continué à recevoir l'influence formatrice des Frères avec lesquels ils travaillaient ; in-

fluence formatrice aussi à travers les sources et le corps de doctrine, présentés sous forme de résumé et maintenant transmis avec un œil critique. Mais ils ont aussi reçu une influence formatrice charismatique, directement de la génération précédente des maristes laïcs, là où ils existaient. Il est important de s'en rendre compte, car un certain nombre de ces laïcs étaient employés par d'autres maristes laïcs qui étaient alors co-responsables des écoles maristes dans diverses provinces de l'Institut. Il est également remarquable qu'un certain nombre de ces laïcs n'étaient pas des employés mais des membres des mouvements apostoliques et spirituels que la Congrégation avait promus, à la lumière du renouveau entrepris.



7. CINQUIÈME ÉTAPE : LA GÉNÉRATION MARISTE DU TROISIÈME MILLÉNAIRE

Il convient de souligner que cette génération est apparue simultanément dans les pays où ce processus d'intégration des laïcs a eu lieu, touchant à la fois les Frères et les maristes laïcs. L'Esprit donne le charisme comme un don à chaque vocation particulière. Il y a des laïcs et des Frères qui essayent de vivre le charisme Mariste, en s'inculturant dans 80 pays à travers le monde. C'est une famille charismatique qui s'efforce de faire naître une nouvelle aube en étant une Bonne Nouvelle pour les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, spécialement ceux qui vivent dans les périphéries géographiques et existentielles de notre monde. C'est une génération qui s'efforce de montrer le visage marial de l'Église vivant comme frères et sœurs d'une même famille. La transmission du charisme se fait maintenant de manière naturelle : les deux vocations recevant, l'influence formatrice des générations précédentes de Frères et de laïcs ;

De plus, les deux vocations qui ont un contact direct avec les sources originelles du charisme à travers une variété de formations, de recherches et de programmes expérientiels sont en mesure d'interpréter le charisme à partir de leur vocation particulière et des contextes sociaux et ecclésiaux dans lesquels ils se trouvent.

Cette génération de maristes a reçu également un "paquet" formatif: un nouveau corps de doctrine, grâce

au dur labeur des générations précédentes de Frères et de laïcs ; grâce aux approches développées pour répondre aux défis du monde contemporain dans la fidélité à l'Esprit et pour imaginer ensemble la vitalité future du charisme mariste comme un don à recevoir et à partager.

Un nouveau corps de doctrine s'est exprimé dans divers documents, certains de nature législative, d'autres faisant autorité et apportant des clarifications sur la vocation mariste en général (*Constitutions, Guide de Formation, Circulaires des Supérieurs Généraux de l'époque, documents capitulaires, Eau du Rocher, Réunis autour de a même table, Sur la voie: une vision pour l'éducation mariste aujourd'hui, L'Évangélisation au milieu des jeunes...*). Il est à noter que certains documents étaient produits par des frères et des laïcs travaillant ensemble aussi bien dans la phase d'élaboration que dans la rédaction finale. Il convient également de mentionner, qu'à divers moments, lorsque des documents législatifs ou faisant autorité ont été préparés, de nombreux laïcs ont été impliqués dans la phase de consultation.

8. UN DIALOGUE NÉCESSAIRE À PROPOS DU FUTUR DU CHARISME MARISTE

Au début de ce siècle, un dialogue sérieux se développe dans certains pays de l'Institut Mariste entre les deux expressions vocationnelles particulières qui donnent de la chair au charisme mariste dans l'Église. Au

commencement, un prêtre fondateur et une Église cléricale dialoguaient avec un groupe de jeunes Frères enseignants pour donner naissance à ce charisme spirituel. Aujourd'hui, de façon similaire, mais dans un contexte différent, les Frères maristes dialoguent avec les maristes laïcs, discernant ensemble, à partir de différents points de vue et

sur un pied d'égalité, les appels de l'Esprit présents dans les signes des temps du monde d'aujourd'hui. Ils discernent aussi la réponse possible que nous pouvons donner à ces appels, ensemble ou séparément comme Frères et laïcs. De la sorte, nous portons l'espoir d'une nouvelle aube pour ce charisme qui a fait tant de bien dans l'Église et la société.

“ VISAGE MARIAL ” DE L’ÉGLISE : son histoire et sa réception dans l’Institut des Frères Maristes¹



Ângelo Ricordi²

INTRODUCTION

L’objectif de ce travail est d’offrir une réflexion sur l’expression Visage Marial de l’Église, en examinant son histoire et son acceptation dans l’Institut des Frères Maristes. Cette expression signifie un mode d’être et de vivre le christianisme à la suite de Jésus suivant l’exemple de Marie, qui est devenu familier dans l’Institut Mariste à partir du XXIème Chapitre général. Pour approfondir sa véritable signification, il convient de poser quelques questions : quand et où cette expression a-t-elle été utilisée pour la première fois dans l’histoire de l’Institut ? Comment a-t-elle évolué ? Quelle est sa base théologique ? A-t-elle été reconnue par le Magistère de l’Église ? Et aussi : Quel a été son impact sur le renouvellement de l’Institut ?

Cet article est donc motivé par le désir de répondre à ces questions en analysant les publications officielles des Frères Maristes, la tradition des Pères Maristes et le Magistère de l’Église. L’évolution quant à la compréhension de la relation des maristes de Champagnat avec Marie a été particulièrement importante sous le généralat du Frère Emili Turú, Supérieur général, en lien avec le processus de renouvellement de l’Institut.

1. « ÉGLISE MARIALE », UNE INSPIRATION

Avec l’expression Église naissante, le Père Colin et les premiers maristes signifiaient leur volonté de vivre la foi en Jésus-Christ à l’imitation de Marie à l’origine du christianisme. C’est ainsi que la Société de Marie (Pères

¹ Article écrit pour la Rencontre des animateurs de la spiritualité mariste, UNBRASIL Florianopolis, novembre 2016. Pour la réalisation de ce travail, l’auteur a compté avec la précieuse orientation du F. Antonio Martinez Estaún, érudit du thème le Visage Marial de l’Église.

² Professeur de Théologie à l’Université Pontificale Catholique de Paraná (PUC_PR) – Chercheur au Laboratoire Frère Francisco (PUCPR/Mémorial Mariste) et membre de l’équipe de la Vie Consacrée et du Laïcat de la Province Mariste Brésil Centre-Sud

Maristes) a compris sa mission pastorale et eschatologique dans l'Église. Dès le début de la Société, le Père Colin s'est senti inspiré par une pensée quelque peu mystérieuse :

A la fin de 1837 – plus de vingt ans après que Colin ait quitté Saint-Irénée – Mayet a écrit les paroles suivantes de Colin : « La Sainte Vierge a dit : J'ai été le soutien de l'Église naissante et je le serai encore à la fin des temps »³. (TAYLOR, 2015, p. 27)

Cette double affirmation a constitué l'un des points centraux de la spiritualité des Pères Maristes, redécouverte dans le mouvement de retour aux sources⁴ issu des processus de renouveau impulsé par le Concile Vatican II. Tout comme l'Institut des Frères Maristes, les Pères Maristes ont retrouvé des aspects de leur fondation et de leur spiritualité jusque-là méconnus dans leur histoire.

J.C. Colin et les premiers maristes n'ont jamais utilisé l'expression « Église Mariale » d'une manière explicite. Ils ont au contraire adopté le titre « Société de Marie » : une Société réunie sous les auspices de la Vierge, ayant pour mission de travailler à la ré-christianisation de la France et du monde. Le Père Coste, en parlant de l'idée de Société de Marie, a clairement affirmé qu'il ne s'agissait pas d'une inspiration spécifique du groupe de séminaristes de Lyon, mais que

celle-ci était déjà présente dans l'histoire de l'Église et d'autres congrégations (COSTE, 1965).

Cependant, certains éléments manifestent une authentique mystique mariale au sein de ce mouvement qui a débuté à Lyon. Selon le Père Keel (1993), un chercheur mariste, la naissante Société de Marie s'inspire de trois aspects fondamentaux de l'Église primitive : Marie comme soutien de l'Église ; Marie dans l'Église naissante et enfin, Marie et les Apôtres.

1.1. Marie en tant que soutien de l'Église

Dans les Mémoires du Père Mayet (Origines maristes, 1961) Colin parle de Marie non seulement en tant que soutien de l'Église, mais aussi de la Société qui naît sous son nom. Ainsi, Colin compare les trois années pendant lesquelles les aspirants maristes se sont préparés au grand séminaire Saint-Irénée au temps de la vie publique de Jésus et de la formation du groupe des apôtres.

Même si les affirmations de J.C. Colin manifestent une intuition et une mystique mariales, elles sont moins centrées sur la personne de Marie que sur son attitude existentielle de première disciple de son Fils. Colin songe moins à fonder une mariologie qu'une ecclésiologie servant de modèle à la Société de Marie.

³ « La Sainte Vierge a dit : J'ai été le soutien de l'Église naissante ; je le serai aussi à la fin des temps » (COSTE: LESSARD , 1960, Doc. 422)

⁴ Les écrits et les recherches des Pères Jean Coste, Antoine Forissier et Gaston Lessard sont fondamentaux dans le processus de redécouverte des sources maristes. Ce processus atteint son sommet dans la sélection et l'édition de *Origines Maristes* en quatre volumes, Société de Rome des Pères Maristes, 1960.

1.2. Marie et l'Église naissante

L'époque de l'Église naissante a été le modèle ecclésiologique fondamental de la Société de Marie. Et les premiers maristes ont partagé cette inspiration de Colin. C'est ce que le F. A. M. Estaún rappelle dans le texte « Herederos de la promesa » (« Héritiers de la Promesse »):

La Société ne copie aucun modèle déjà existant. Nous n'avons pas d'autre modèle de société que l'Église naissante. La Société a commencé comme l'Église ; il faut que nous soyons comme les apôtres et comme les nombreux disciples qui y ont adhéré : "Cor unum et anima una". Ils s'aimaient comme des frères. (TAYLOR ; ESTAÚN ; DROUILLY, 2015, p. 50)

De cette image de l'Église primitive naît un des éléments-clés de la spiritualité mariste, des Pères mais aussi des Frères, contenu dans l'inspiration lucanienne : "Cor unum et anima una"⁵ (Actes 4, 32). Cette même expression est fortement affirmée dans le Testament spirituel du Père Champagnat :

« Je vous prie aussi, mes bien chers frères, de toute l'affection de mon âme [...]. Qu'il n'y ait parmi vous qu'un même cœur et un même esprit » (FURET, 1989, p. 242).

Cette inspiration utopique et qui rappelle le grand désir de fraternité

des débuts de la Société de Marie trouve sa source dans l'image d'une Église née autour de Marie.

1.3. Marie et les Apôtres

Une des découvertes de ce retour aux sources chez les Pères Maristes a été la dimension mariale qui a éclairé et inspiré Colin au début de la Société de Marie⁶.

Marie présente au milieu des Apôtres, le soutien puissant mais discret de l'Église naissante, un modèle pour la Société dans ces derniers temps qui paraissent si semblables à ceux de la première communauté apostolique. (COSTE, 1980, p. 10).

1.4. Marcellin Champagnat⁷

Marcellin Champagnat, prêtre mariste et fondateur des Petits Frères de Marie, ne donne aucun écrit explicite comparable à l'expression mariologique et eschatologique de Colin. Néanmoins, certaines de ses lettres manifestent la certitude que la Société de Marie est une œuvre désirée et voulue par Jésus et par Marie, en période de crise morale et d'incrédulité. Il exprime cette eschatologie sous-jacente dans une lettre à Monseigneur de Pins, administrateur de Lyon :

⁵ Un seul cœur et une seule âme.

⁶ A ce sujet, un champ de recherche reste ouvert sur l'influence du travail de Maria de Ágreda sur la spiritualité des Pères Maristes, ainsi que sur Marcellin Champagnat (LANFREY, 2007, p. 23; COSTE; LESSARD, 1961, Doc. 554; LESSARD, [S.d.], p. 46)

⁷ Nous recommandons sur ces aspects l'étude du F. Francisco das Chagas Ribeiro (1989): "La Superiora de los Maristas" - "La Supérieure des Maristes" - Une œuvre de synthèse et d'herméneutique des textes de Marcellin Champagnat liés à Marie.

Jésus et Marie, voilà en qui j'espère malgré ce siècle de perversité. J'ai toujours une ferme confiance que Dieu veut cette œuvre. Ce qui fortifie ma confiance, ce sont les efforts plus que diaboliques de Satan [...] pour la renverser dès son origine. [...] Dieu veut cette œuvre en ces temps pervers, c'est là toujours ma ferme croyance.
(CHAMPAGNAT, 1997, Lettre N° 6)

On ne trouve pas chez Marcellin Champagnat la vision universaliste et utopique du Père Colin à l'égard de cette Société qui l'entraînera à dire que même le Pape pourrait devenir mariste (COSTE ; LESSARD, 1961, doc. 459). Son point de vue, universaliste à sa manière –

« Tous les diocèses du monde entrent dans nos vues » [...] »
(CHAMPAGNAT, Lettre, N° 93, 112, 208)

trouve sa réalisation dans la cité mystique de l'Hermitage, imitation du véritable cénacle. Dans la lettre circulaire de janvier 1828, inspirée par le texte de la lettre aux Galates (1, 15), il dit à ses frères :

« Dieu nous a aimés de toute éternité ; il nous a choisis et séparés du monde. La Sainte Vierge nous a plantés dans son jardin, elle a soin que rien ne nous manque. »
(LETTRES, N° 10).

Dans un sens moins universaliste, le F. Balko affirme que la caractéristique fondamentale de sa vision mariale est la filiation. La Société qui s'épanouit à l'Hermitage est des plus simples. En elle, le rôle fondamental de Marie est d'être mère, non reine⁸. Sa conception de Marie n'est pas originale ; au contraire, elle trouve son fondement dans la piété chrétienne. Marie est, avant tout, la Bonne Mère⁹, celle qui prend soin de Jésus et par conséquent de chacun des enfants qui viennent vers elle. L'attitude fondamentale qui vient de cette dévotion, selon l'historien et chercheur mariste le F. Balko (1983), est l'abandon filial entre les mains de Marie.

2. « L'ÉGLISE MARIALE » ET LE XXIÈME CHAPITRE GÉNÉRAL

Les thèmes proposés avec l'expression Église Mariale des premiers maristes réapparaissent pour la première fois parmi les documents officiels des frères dans une des lettres de la période préparatoire du XXI^e Chapitre général. C'est la lettre régionale de l'Océanie, datée du 1^{er} janvier 2009 qui, évoquant le futur, tient les propos suivants :

⁸ Mais même ainsi il y a des exceptions, comme ce fut le cas lors de la Révolution de 1830. Devant l'instabilité politique et religieuse, Champagnat a nettement évolué par rapport à la Promesse faite à Fourvière. Il ne confiera plus sa fondation à la protection du roi ou de la reine, mais plutôt à la seule royauté capable de la protéger, la royauté de Marie. A partir de cette année, il a recommandé une pratique qui est restée ancrée dans la vie de l'Institut : la prière du *Salve Regina* (FURET, 1999, p. 321; LANFREY, 2015, p. 351).

⁹ Dans plusieurs lettres de Marcellin Champagnat apparaît l'expression « Bonne Mère ». Dans presque toutes, Champagnat se réfère à certaines situations dont il extrait une mystique profonde et filiale, faisant confiance à quelqu'un qui était pour lui une personne concrète, réelle et proche : Cf. Lettres N° 11, 23, 58, 74, 95, 109, 122, 144, 172, 249 et 278 (Lettres de l'édition brésilienne de 1997).

Progressivement, les Maristes vont constituer un mouvement international dans l'Église, avec des caractéristiques et une spiritualité spécifiques, dans le cadre d'une « Église Mariale », dynamique et audacieuse, en faveur de l'évangélisation et de la solidarité. (INSTITUT DES FRÈRES MARISTES, 2009, p.4)

Le concept d'Église Mariale, inséré dans la lettre régionale de l'Océanie, s'exprime concrètement dans la décentralisation et dans la solidarité, comme les caractéristiques d'une Église féconde et mère attentive, sensible aux besoins de tous, en particulier des plus vulnérables. C'est une Église qui n'est pas marquée par la domination masculine ou institutionnelle, mais qui exprime la liberté de l'Esprit.

Le rêve d'une Église laïcale semble se refléter dans l'intuition même de la fondation des Petits Frères de Marie puisque la valorisation des laïcs est fondamentale dans le projet de Marcellin Champagnat. Déjà au sein du groupe d'aspirants maristes du grand séminaire de Lyon, Marcellin insistait : « Il nous faut des frères ! »¹⁰ Selon le F. A.M. Estaún,

quand Marcellin est retourné seul à Fourvière (avant de se rendre à La Valla), il avait non seulement consacré les frères qu'il désirait fonder mais aussi tous ceux qui seraient touchés par ce don du Saint-Esprit qui est le charisme mariste dans l'Église (ESTAÚN, et al, p. 45).

Le sentiment de la présence de Marie au XXI^e Chapitre général a eu des effets palpables. Selon le F. Emili Turú, cette influence a permis un « dialogue marial », franc, ouvert et décentralisé :

« Je sens fortement que nous sommes appelés à vivre dans l'esprit de ce dialogue à tous les niveaux de l'Institut : personnel et interpersonnel, communautaire, provincial, interprovincial et entre congrégations ». (Turú, 2010, p. 12)

3. EVOLUTION DE L'EXPRESSION L'ÉGLISE MARIALE VERS LE TERME VISAGE MARIAL DE L'ÉGLISE¹¹

A partir de la réflexion du F. Emili Turú et de la projection de ce thème à la fois au Chapitre général et à l'extérieur, le F. Antonio Estaún, alors directeur des communications de l'Institut, a commencé à publier une série d'articles sur le Visage Marial de l'Église, dans le Bulletin Nouvelles Maristes.

Dans le premier de ceux-ci, daté du 20 mai 2010, Estaún a exprimé l'idée que le terme Église Mariale remonte à la mariologie des Pères Maristes et arrive au Chapitre général comme une réflexion, comme un écho des lettres régionales de l'Océanie.

¹⁰ FURET, 1999, p. 28

¹¹ Le premier théologien qui parle du *Profil ou Principe Marial* de l'Église est Hans Urs von Balthasar, un jésuite suisse né en 1905 à Lucerne. Von Balthasar a été l'un des plus grands théologiens du XX^e siècle. Il était un grand partisan de la *théologie de la génuflexion*, et affirmait que la vraie théologie est écrite à genoux, dans la prière (BOFF, 1988, p. 142).

Dans le second article (ESTAÚN, 2010, N° 107), il approfondit le terme Visage Marial en raison de l'influence des travaux préparatoires au mois de Marie à la Maison générale. A partir de la lecture de l'œuvre Principe Marial dans l'Église, de Brendan Leahy (2005) (inspirée du théologien Von Balthazar), le Frère Estaún résume les principaux thèmes abordés par l'auteur, dont nous développerons le résultat dans la section suivante¹².

L'objectif de Von Balthazar va au-delà de l'intention de présenter Marie comme un modèle à vivre ou à suivre individuellement dans l'Église. Au contraire, en citant le document conciliaire *Lumen Gentium*, il démontre la validité du principe marial pour toute l'Église. Selon lui, l'identité de l'Église oscille entre le principe marial et le principe pétrinien (LEAHY, 2005). Mais ceux-ci ne sont qu'une partie de la structure fondamentale de l'Église que Von Balthazar conçoit selon cinq principes : Petrinien, Paulinien, Johannique, de Jacques (Jacobéen) et enfin le principe Marial qui inclut les précédents.

Dans le principe pétrinien, Von Balthazar relie la figure de Pierre à la proclamation du kérygme et à sa réalisation concrète dans la vie chrétienne. Le principe paulinien est lié au caractère missionnaire de Paul, l'Apôtre des Gentils, devenu chrétien par la grâce de Dieu. Dans le principe johannique, Von Balthazar considère la mission de Jean comme une mission

d'unité qui continue. Il résume les éléments pétriniens et pauliniens, en les combinant avec une vision contemplative. Le principe jacobéen est basé sur Jacques, frère du Seigneur, qui représente, avant tout, la continuité entre l'Ancienne et la Nouvelle Alliance, la Tradition, et le Droit Canonique.

A son tour, le principe marial indique que Marie est le modèle de la foi pour tous les membres de l'Église. Les fondements de ce principe sont ancrés dans la logique trinitaire, dans le mystère ineffable de Dieu révélé en Jésus-Christ. Marie est une explicitation de ce mystère de l'amour et le modèle de notre rencontre avec le mystère de Dieu révélé en Jésus-Christ¹³.

Dans les éditions 128, 133, et 136 des *Nouvelles Maristes*, le F. Estaún, prenant Von Balthazar comme base théorique, décrit le principe marial de l'Église à partir de trois moments fondateurs :

Annonciation (icône du mystère) : en Marie, la Mère fidèle, il y a continuité dans la foi de l'Église : L'Église fondée à Nazareth, dans le « oui » de Marie. Le mystère de l'Annonciation reflète une Église fidèle à la Parole donnée, une Église rendue féconde par la Parole qui nous ramène à une foi confiante et engagée face à une promesse que nous ne connaissons avec certitude qu'à la fin.

Marie, l'Épouse (icône de communion), L'Église de la croix. Au pied de la Croix, un laïc et une laïque reçoivent la charge de continuer la mission Fils-Mère. Cette relation Mère-Fils est

¹² Nous recommandons de lire les textes présentés dans le Bulletin *Nouvelles Maristes*, N° 105, 107, 111, 128 and 133, écrits par le F. Antonio Estaún.

¹³ Cf. ALONSO, *apud* ESTAÚN, 2010, N° 111, p. 2

l'expression de la communauté de foi née du côté ouvert du Christ. L'Église de communion naît de la vocation de Marie qui précède la fonction de Jean. Marie et Jean sont une communauté de croyants : Jean la reçoit dans sa maison comme la porteuse de la foi, la croyante fidèle de Nazareth.

Pentecôte (icône de la fertilité), consolidation de l'expérience vécue à Nazareth.

En elle, le Saint-Esprit consolide son travail.

Cette recherche proposée par le F. Estaún influence clairement la première lettre circulaire du Supérieur général Emili Turú, Il nous a donné le nom de Marie. On peut y constater une proximité conceptuelle avec les textes publiés par le F. Estaún dans les Nouvelles Maristes à partir d'une herméneutique fondée sur le profil marial de l'Église selon la pensée de Von Balthasar.

4. LE VISAGE MARIAL DANS LA CIRCULAIRE : « IL NOUS A DONNÉ LE NOM DE MARIE »

La première Circulaire du gouvernement du F. Emili Turú (2012) approfondit une série de contenus déjà fortement présents au XXI^e Chapitre général. En approfondissant l'expression Visage Marial de l'Église, Turú développe un thème de réflexion nouveau à la doctrine des Supérieurs généraux précédents. Il faut en effet souligner que le concept du Visage Marial de l'Église mis en œuvre par Estaún puis par Turú diffère du concept Église Mariale de la tradition de la Société de Marie. Ces auteurs conçoivent de manière renouvelée le rôle de Marie et des Frères Maristes dans l'Église.

4.1. Appelé à construire le Visage Marial de l'Église

Pour le théologien Jésuite Hans Urs von Balthasar, le premier à avoir utilisé l'expression Profil Marial dans l'histoire de l'Église, parler d'un visage marial de l'Église équivaut à réaliser, comme Marie, une expérience de croyant et de membre de la communauté chrétienne dans le mystère unique dont le Christ est le point de convergence unique.

Cependant, pour mieux faire comprendre cette expression, la Circulaire à laquelle nous avons fait référence, prend soin, dans la même ligne qu'Estaún, de différencier les principes ou archétypes qui construisent le visage de l'Église : l'expérience de Pierre comme manifestation de sa foi convaincue dans la résurrection du Seigneur (kérygme) ; l'expérience charismatique de la vie de Paul ; l'expérience mystique de la vision de Jean ; et enfin, l'expérience de la Mère du Seigneur.

4.2. Le rêve d'une Église renouvelée

Le Frère Emili Turú fait une lecture de l'événement fondateur de Fourvière selon la perspective d'une Église renouvelée. Il voit dans le désir de Collin le besoin d'un profond renouvellement de l'Église ; du redémarrage d'une nouvelle Église :

« La Société doit commencer une nouvelle Église.

Je ne parle pas de cela dans un sens littéral, car ce serait un blasphème.

Cependant, dans un certain sens, oui, nous devons commencer une nouvelle Église »

(COSTE, 1980, p. 15)

De son côté, Champagnat pense d'une manière plus pratique au besoin d'une Église non hiérarchique : « Il nous faut des Frères ». En valorisant le frère laïc, il donne la priorité à l'apostolat éducatif car il pense que, par l'éducation de la foi au moyen de l'enseignement du catéchisme aux enfants, les religieux frères partagent le ministère sublime des apôtres.

5. LE MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE ET LE PROFIL MARIAL DE L'ÉGLISE

C'est le Pape Paul VI qui a commencé à donner à Marie le titre de Mère de l'Église lors de la session plénière du Concile. Il y revient dans son Exhortation Apostolique *Marialis Cultus*, dans laquelle il affirme :

« De cette manière l'amour de l'Église contient l'amour pour Marie et vice-versa ; parce que l'un n'existe pas sans l'autre » [...]. (PAUL VI, 1974, p. 131).

Tous les Papes qui lui ont succédé ont continué dans cette ligne affirmant ce rôle de Marie dans l'Église.

5.1. Le Pape Jean-Paul II

Dans l'encyclique *Redemptoris Mater*, le Pape Jean-Paul II souligne la relation sublime et fondamentale entre la maternité de Marie et la maternité de l'Église. En offrant Marie comme Mère au disciple sur la croix, le Christ la propose comme un don du Saint-Esprit à chaque disciple, à chaque chrétien :

« La dimension mariale de la vie d'un disciple du Christ se manifeste d'une manière spéciale dans ce

don filial envers la Mère du Christ [...] »
(JEAN PAUL II, 1987, p.39). ...] »

Dans le Catéchisme de l'Église Catholique, promulgué en 1992, l'expression dimension Mariale trouvera sa place dans l'enseignement officiel de la doctrine catholique :

« La sainteté est à la mesure du " grand mystère " dans lequel l'Épouse répond par l'amour au don de l'Époux ».

Marie nous précède tous dans la sainteté qui est le mystère de " l'Église sans tâches ni rides " (Ep. 5, 27).

C'est pourquoi la dimension mariale de l'Église précède sa dimension pétrinienne » (ibid.).
(CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, N° 773)

5.2 Le Pape Benoît XVI

Dans l'homélie de la messe commémorative du 40ème anniversaire de la clôture du Concile Vatican II, le Pape Benoît XVI rappelle combien l'évènement conciliaire est marqué d'une empreinte mariale. Rappelant le discours de Paul VI, il réaffirme Marie comme Mère de l'Église :

« Marie n'a pas seulement une relation unique avec le Christ, le fils de Dieu : Marie, totalement unie au Christ, nous appartient aussi totalement »
(BENOÎT XVI, 2005, p.2).

Cette interprétation mariale souligne :

Le Concile a voulu nous dire ceci : Marie est si unie au grand mystère de l'Église qu'elle et l'Église sont inséparables,

tout comme elle et le Christ. Marie reflète l'Église, l'anticipe dans sa personne et, au milieu de toutes les turbulences qui affligent l'Église souffrante et douloureuse, elle continue d'être l'étoile du salut (idem. P. 3)

5.3 Le Pape François¹⁴

Dans l'encyclique apostolique *Evangelii Gaudium*, le Pape François présente un plan du gouvernement pour l'Église dont l'exhortation d'introduction contient en germe les lignes directrices du chemin que l'Église doit suivre les prochaines années. Dans la ligne d'un renouveau postconciliaire, François propose une Église en mission, une Église ouverte, une Église servante. Et il y voit, le style marial de l'Église :

Il y a un style marial dans
l'activité évangélisatrice de l'Église.
Parce que toujours,
lorsque nous regardons vers Marie,
nous croyons de nouveau à la force
révolutionnaire de la tendresse et de l'affection.
En elle, nous voyons que l'humilité
et la tendresse ne sont pas les vertus
des faibles mais des forts,
qui n'ont pas besoin de maltraiter les autres
pour se sentir importants
(FRANÇOIS, 2013, p. 227)

6. LE VISAGE MARIAL DE L'ÉGLISE ET LE RENOUVEAU DE L'INSTITUT MARISTE

Le Frère Emili Turú fait de l'expression Visage Marial de l'Église une source d'inspiration charismatique pour son programme d'animation et de gouvernement. Les décisions de son mandat en tant que Supérieur général donnent une continuité au mouvement de renouveau vécu au XXI^e Chapitre général. Ses lettres récentes *Montagne ; La Danse de la mission et Fourvière ; la révolution de la tendresse* révèlent que la flamme brûlante d'une Église au Visage Marial continue d'éclairer les voies et les options de l'Institut au fil des années.

La récente Lettre de l'Année Fourvière souligne l'appel à être une Église au Visage Marial, une Église Samaritaine. En bref, une Église miséricordieuse (TURÚ, 2016). En profonde harmonie avec le magistère du Pape François, le F. Emili trace, en communion avec tout l'Institut, une nouvelle façon de vivre la fraternité et d'être un signe de la présence de Dieu dans le monde.

¹⁴ Le *Document d'Aparecida*, écrit sous la présidence du Cardinal Bergoglio, présente, dans le N° 268, une très belle contribution de l'Église d'Amérique latine et des Caraïbes à la vision mariale de l'Église: "Comme dans la famille humaine, l'Église-famille se crée autour d'une mère, qui donne son "âme" et sa tendresse aux membres de la famille vivant ensemble. Marie, Mère de l'Église, en plus du modèle et du paradigme de l'humanité, est une créatrice de communion. Le "oui" qui vient de Marie a été un des événements fondamentaux de l'Église. Elle attire les foules dans la communion avec Jésus et son Église, comme nous l'expérimentons souvent dans les sanctuaires mariaux. C'est pour cela que l'Église, comme la Vierge Marie, est la **mère**. Cette vision mariale de l'Église est le meilleur remède contre une Église simplement fonctionnelle ou bureaucratique » (CELAM, 2008, pp. 124-135)

CONSIDÉRATIONS FINALES

La présente recherche avait pour objectif d'analyser historiquement l'acception de l'expression Visage Marial de l'Église dans l'Institut des Frères Maristes pour tenter de répondre au problème fondamental : quel a été l'impact pastoral de cette expression dans l'histoire récente de l'institut Mariste. A cette fin, j'ai essayé de développer l'hypothèse d'une évolution, non seulement dans la mariologie de l'Institut, mais surtout dans l'ecclésiologie adoptée à partir du mouvement de renouvellement du Concile Vatican II.

Cette évolution est évidente dans cette étude à travers quatre aspects que je rappelle ici.

En premier lieu, on perçoit une intuition, ou une mystique mariale originale, qui va des aspirants maristes du Projet de Fourvière, à la fondation des Petits Frères de Marie par Marcellin Champagnat. Mais de cette mystique mariale commune, les projets fondateurs des Pères Maristes et des Frères, suivent des ecclésiologies assez différentes.

L'irruption des expressions Église Mariale et Visage Marial de l'Église reflète une attitude ecclésiologique qui a commencé avec l'esprit de renouveau du Concile Vatican II. Dans l'Institut, cet esprit a eu pour catalyseur la figure de Marie, icône de l'identité de l'Institut et modèle sûr de son renouveau.

Un autre résultat pertinent de l'enquête a été la confirmation que l'expression Visage Marial de l'Église a reçu un vaste soutien théologique et magistériel. D'où une évolution constante de la perception de Marie dans le processus de renouvellement de l'Église.

Enfin, il semble que l'expression Visage Marial de l'Église soit, dans les documents de l'Institut, plutôt conçue comme une forme d'animation pastorale de l'institut que comme une réflexion systématisée et approfondie.

Les limites de cette étude résident, précisément, dans le fait que nous n'avons pas de réflexion systématique sur ce thème. Il reste aux chercheurs un vaste terrain d'investigation quant à la réflexion sur le renouvellement de l'Institut et la place de Marie dans les options pastorales de ce renouvellement.

RÉFÉRENCES

BALTHASAR, H. U. von. ET AL. *El culto a María hoy: subvention théologique-pastorale*. 2ème éd. São Paulo: Paulinas, 1983. (Colección Teología hoy).

BALTHASAR, H. U. von.; RATZINGER, J. *María, Iglesia naciente*. Madrid: Rencontre, 1999.

BALTHASAR, H. U. von. *Ensayos teológicos II*. Sponsa Verbi. Madrid: Libros del Monograma, 1965.

CHAMPAGNAT, M. *Lettres* São Paulo: Simar; Ediciones Loyola, 1997.

FURET, J.-B. *Vida de San Marcelino José Benito Champagnat*. São Paulo: Simar; Ediciones Loyola, 1999.

CELAM – Conseil épiscopal d'Amérique latine Document of Aparecida. Texte de conclusion de la Vème Conférence générale des évêques d'Amérique latine et des Caraïbes São Paulo: Ediciones CNBB; Paulus, Paulinas, 2008.

COSTE, J; LESSARD, G. Origines maristes. Vol. II. Rome: Société des Pères Maristes, 1960. (Documents 422, 459, 482, 554, 582, 591, 631, 674, 690)

COSTE, J; LESSARD, G. Origines maristes. Vol. III. Rome: Société des Pères Maristes, 1966. (Documents 802, 819, 842)

COSTE, J. La utopía marista de la fraternidad. Separata Presencia Marista, Porto Alegre, n. 23, p. 1-21, 1980.

_____. Une vision mariale de l'Église: Jean-Claude Colin. Roma: Maristica, 1998.

ESTAÚN, A. M. Maristes, "Le Visage Marial de l'Église", F. Emili Turú, Supérieur général et "l'Église Mariale". Nouvelles Maristes, Rome: Institut des Frères Maristes, année 2, N° 105, 106, 111, 128.

FRANCISCO, Pape Exhortation Apostolique Evangelii Gaudium: La joie de l'Évangile, São Paulo: Paulinas, 2013.

FORISSIER, A. Presencias de María: fundadores y fundatrices maristes. Brasília: Unbrasil, 2015.

GREEN, M. L'éducation Mariste à partir de 1993: sa vitalité et sa force pour la création d'une nouvelle réalité.

INSTITUT DES FRÈRES MARISTES, Agua de la roca. La spiritualité mariste issue de la tradition de Marcellin Champagnat. Rome: Institut des Frères Maristes, 2007.

_____. Los Hermanos Maristas de Oceanía a los Delegados capitulares. Rome: Institut des Frères Maristes, 2009.

LANFREY, A. Marcelino Champagnat y los primeros Hermanos Maristas 1789-1840: tradición educativa, la spiritualité missionnaire et la Congrégation, Curitiba: Champagnat, 2015. Tomo I.

_____. Historia del Instituto: du petit village de Marlies à l'expansion mondiale (1789-1907). Rome: Institut des Frères Maristes, 2015.

LESSARD, G. Hacerse marista. Belo Horizonte: Frères Maristes, [S.d.]. (Colección Presencias de María, n. 1).

FRANCISCO, Pope Apostolic Exhortation Evangelii Gaudium: The Joy of the Gospel. São Paulo: Paulinas, 2013.

FURET, J.-B. Vida de San Marcelino José Benito Champagnat. São Paulo: Simar; Ediciones Loyola, 1999.

KASPER, W. La Iglesia Católica: Essence, Réalité, Mission, São Leopoldo: Ed. de la Unisinos, 2012. (Colección Teología Pública).

LEAHY, B. El principio mariano en la Iglesia. Vargen Grande Paulista: Editora Ciudad Nueva, 2005.

LUBAC, Henri de. Meditación sobre la Iglesia. Bilbao: Ed. Desclée de Brouwer, 1958.

MORAL BARRIO, J. Primeros hermanos místicos y profetas. Rome: Institut des Frères Maristes, 2015.

TURÚ, Emili. Nos dio el nombre de María. Rome: Institut des Frères Maristes, 2012.

_____. Montagne: la danza de la misión. Rome: Institut des Frères Maristes, 2015.

_____. Fourvière: la revolución de la ternura. Roma: Institut des Frères Maristes, 2016.

RATZINGER, J. "Su madre como nuestra Madre": Homélie du Cardinal Joseph Ratzinger pour les pèlerins de Schoenstatt dans la Basilique de Sainte-Marie-Majeure, Rome, le 18 septembre 1985.

RIBEIRO, Francisco das Chagas Costa Ribeiro. La Superiora de los Maristas. Recife: Provincia Marista Brasil Norte, 1989.

RUEDA, B. Un nuevo espacio para María. São Paulo: FTD, 1976.

SAMMON, S. En sus brazos o en su corazón: Marie, notre Bonne Mère. Marie, notre source de renouveau. Rome: Institut des Frères Maristes, 2009.

COMMENT SE FORGE UN FONDATEUR ?

La formation de Marcelin au petit séminaire



Manuel Mesonero Sánchez, fms

« Éduquer veut dire tirer de l'intérieur, pas mettre dehors. Nous ne sommes pas des seaux vides qu'il faut remplir, nous sommes feu qu'il faut allumer ».

Dr. Mario Alonso Puig

Cet article est la première partie d'un écrit plus ample, où nous présenterons l'héritage de la formation que Marcellin Champagnat a reçu aux grand et petit séminaires. Cet itinéraire de formation marquera profondément sa vocation de fondateur et la manière de comprendre son charisme. D'où son importance.

Cet article, intitulé : « Comment se forge un fondateur ? », est destiné à relater les échecs successifs que Marcellin a connus pour affronter ses études, et les difficultés dans sa formation comme séminariste qui l'ont porté à être "décentré" pendant une période prolongée, équivalente à la moitié de son parcours comme pensionnaire.

Les faits eurent lieu à Verrières. En lui s'est forgé un leader, mais le fait a été précédé d'un temps prolongé de résistances, provoquées par des circonstances personnelles compliquées au commencement de ses études, et à un séminaire qui, dans les débuts, ne réunissait pas les conditions nécessaires à son fonctionnement : pas plus l'édifice que l'équipe de professeurs qui exerçaient comme formateurs.

1. UN SYMBOLE : L'ARTISTE ET SON ŒUVRE

Je pense parfois au travail du sculpteur pour parler de la formation. De la carrière sort un bloc de marbre. L'artiste y voit les possibilités de créer sa sculpture. Et, à l'aide de son ciseau, Miquel Ange, par exemple, parvint à transformer un bloc de pierre en son "David" ou son "Moïse".

L'éducation, dans une certaine mesure, peut se comparer au métier d'un sculpteur. Éduquer et former un religieux pour une institution est un art qui a beaucoup à voir avec la relation entre deux réalités : le charisme qu'il est nécessaire d'assimiler et le candidat :

« Le novice découvre l'esprit mariste et l'assimile en s'efforçant d'y conformer son cœur ». (C. 99)

La matière première a des limites que le sculpteur doit connaître et accepter. Le miracle créatif arrive par l'interaction de cette double réalité. Le candidat atteint son objectif à travers la docilité, comprise non pas comme une pure passivité, mais comme une assimilation intérieure des propositions

faites par le formateur. L'apprentissage implique d'arriver au prototype auquel on aspire :

« Le novice prend pour modèle la vie simple des frères... ». (C. 99)

Prenant maintenant le symbole de la nature, nous constatons que, pour la croissance d'une plante, il est nécessaire qu'on l'expose au soleil et qu'elle assimile la lumière qu'elle en reçoit. Sans la lumière, la plante ne sera pas capable de vivre. Mais l'assimilation de ce processus, que nous appelons photosynthèse, implique toute la plante. C'est en cela que consiste la formation : faire nôtre « l'aliment » que nous recevons !

Pour connaître la transformation opérée en Marcellin pendant les dix ans passés au petit et grand séminaires, nous devons commencer par décrire le jeune qui franchissait la porte de Verrières, âgé de 16 ans¹. De quel "bloc de pierre" parlons-nous ? De quelle matière première ses formateurs disposaient-ils ? Sa biographie nous donne peu de pistes, nous décrivant seulement quelques caractéristiques externes de sa manière d'être :

« Sa timidité, son air embarrassé, ses allures de montagnard lui attirèrent d'abord les railleries des élèves ; mais son caractère franc, sa bonne conduite... lui gagnèrent facilement les sympathies de tout le monde. Il était alors dans sa dix-septième année¹, et de grande taille, de sorte qu'il se trouva le plus grand et le plus faible de sa classe²».

Cependant, nous aurions besoin d'une information plus complète pour être efficaces dans l'éducation d'un jeune que nous recevions pour la première fois. Un bon éducateur devrait prendre note de la TRAGÉDIE FAMILIALE que Marcellin avait vécue. À 14 ans, il avait été témoin de la mort de son second frère, Jean-Baptiste, âgé de 23 ans, durant l'été 1803. Et, à Noël de la même année, sans avoir un temps suffisant pour faire le deuil de cette peine, mourait, pour des causes que nous ignorons, le benjamin de la maison qui n'avait que 13 ans. La famille, plongée dans la douleur de ces deux deuils, mariait, deux mois plus tard, sa fille Anne Marie, âgée de 25 ans. Cela laissait dans le foyer une absence de plus avec, pour la famille, un sacrifice économique supplémentaire du fait de la dote à fournir.

Et, au cours de l'été suivant, arriva le plus grand des malheurs : la mort du père, Jean-Baptiste, de manière inattendue. La mort du chef de famille rendait encore plus aiguë la tragédie dans laquelle la lignée vivait déjà. Les Champagnat se trouvaient dans une situation psychologique critique, en raison de la douleur face aux deuils multiples que ses membres devaient affronter.

À cette situation devait s'ajouter la crise économique qu'ils eurent à supporter à cause des dettes contractées par leur père. Après ces décès, la structure du système familial des Champagnat fut profondément altérée, et il fallut – nécessairement – en réorganiser les rôles.

¹ Il n'a pas 17 ans. Marcellin est entré au séminaire à 16 ans.

² BIOGRAPHIE 1^{ère} Partie, ch. 2

L'adolescent qu'était Marcellin dut également assumer ces pertes qui influèrent sur son équilibre affectif et devinrent une incitation à s'interroger sur le sens de la vie³. Il est plus que probable qu'un jeune de 16 ans ait perçu un avenir fermé dans cette ambiance familiale et qu'il ait voulu prendre une nouvelle route. Et, en même temps, il est possible qu'elle ait produit en lui une bonne dose de douleur et d'incertitude en pensant à la situation familiale qu'il laissait en quittant le Rozey, ou en s'en souvenant depuis l'éloignement du séminaire.

À côté de cette réalité psychologique de Marcellin, ses formateurs eurent à connaître son parcours académique. Son profil était celui d'un élève avec **UN ÉCHEC SCOLAIRE AIGU**. Le premier échec eut lieu pendant son enfance lorsqu'il ne voulut pas recevoir les leçons élémentaires de lecture, d'écriture et de calcul. La conséquence en fut le rejet de l'école, en raison de la méthode pédagogique du maître qui enseignait⁴.

Le second échec académique eut lieu lorsqu'il s'est agi d'atteindre le niveau culturel exigé pour affronter l'étude du latin. Son beau-frère Benoît Ar-

naud, qui fut son professeur, après une année de fréquentation de son école, jugea qu'il n'avait pas les capacités pour cette étude et déconseilla à la famille la carrière ecclésiastique pour Marcellin. Il s'agit là d'un naufrage annoncé parce qu'il se produisit au cours de la tragédie familiale racontée. Dans des situations comme celle-ci « *quelques adolescents perdent l'année scolaire. Le fait d'être dépassés par les émotions empêche la possibilité de penser et de se concentrer* »⁵.

2. LA PREMIÈRE ÉTAPE 180-1810 : “ DÉCENTREMENT ”

Marcellin entra au séminaire pour y affronter de longues études⁶ alors qu'il se trouvait dans cette situation personnelle compliquée. Verrières était un petit séminaire qui venait de s'ouvrir⁷. L'édifice, qui hébergeait une centaine d'élèves, ne réunissait pas les conditions nécessaires pour cette fonction⁸. L'espace manquait. La nourriture habituelle était une ration de pot-au-feu, un morceau de lard ou des pommes de terre et du pain de

³ « Les adolescents se posent des questions : Pourquoi moi ? Quelle raison y-a-t-il d'exister ? L'adolescent réfléchit sur la vie. Ces réflexions se transforment en débauche et libertinage, en quelques cas incontrôlables » GROLLMAN, E., *Straight talk...*, 145

⁴ BIOGRAPHIE, 1^{ère} Partie, ch. 1

⁵ Payas, Alba. *Le message des larmes*. Paidós 2014. Barcelone

⁶ Le plan complet comprenait un cours préparatoire, cinq cours du cycle de base, trois cours supérieurs et un cours de philosophie. On comptait les cours en descendant.

⁷ Il était situé dans un petit village à côté de Montbrison, à 36 km de son pays natal.

⁸ « *Comme dortoir nous avons un grenier sous les tuiles et nous y arrivions par une échelle ; les fenêtres mal faites étaient recouvertes uniquement de papier ; en hiver, on gelait et en été on cuisait* ». THIÉRY, I., FMS, *Vie du Bienheureux Marcellin Champagnat*, Genval 1956, p. 22.

seigle. Au cours des temps libres, ils faisaient des travaux pour les laboureurs de la région en échange de quelques produits.

Le Père Périer (1765), fondateur du séminaire, en était le Directeur en même temps que curé de la paroisse du village. C'était un prêtre vertueux, mais

« qui manquait de l'autorité nécessaire pour établir l'ordre et la discipline indispensables dans une maison de ce genre »⁹.

Deux autres professeurs l'aidaient dans son fonctionnement.

Marcellin passa cette première année en suivant le cours préparatoire qui était celui des débutants. Il comprenait des élèves d'âges divers et son professeur était le laïc Raynaud. L'année se termina pour Marcellin avec des résultats négatifs, de sorte qu'avant de partir en vacances, Périer lui dit de ne pas rêver à de longues études. De cette façon, Marcellin ajoutait son troisième échec scolaire, pour sa troisième tentative. À quoi était dû ce troisième revers ? Tout semble indiquer les circonstances person-

nelles commentées et les mauvaises conditions du séminaire décrites.

Le fait de son renvoi a été habilement oublié dans sa biographie car il s'agissait d'un épisode peu édifiant¹⁰. Cependant, nous avons des témoignages¹¹ qui l'appuient, entre autres, celui de sa voisine Jeanne Épalle:

« Après une année d'études, le supérieur du petit séminaire pensa que le jeune homme n'avait pas les talents suffisants pour continuer¹² ».

Pourquoi Marcellin insista-t-il pour sa réadmission ? Qu'est-ce qui le poussait à essayer de nouveau ? Honnêtement, nous ne le savons pas. Ce que nous constaterons de fait c'est que l'indult¹³ accordé pour un nouvel essai ne produisit pas en lui la conversion attendue.

La classe de la seconde année de séminaire dans laquelle entre Marcellin fut celle de 8^{ème}¹⁴. Le séminariste, doué d'un caractère très sociable « se laissa aller, en toute sécurité, à une vie joyeuse, parmi de si nombreux compagnons sympathiques¹⁵ ». Le goût de Marcellin pour les groupes

⁹ Chausse, J.M., *Vie de J.L. Duplay*. Delhomme et Briguet, Saint-Étienne, 1887, p.91

¹⁰ Cette manière de comprendre une biographie le F. Avit la laisse paraître dans une conversation avec Furet : « *On ne retient que ce qui est bon dans une biographie* » (AA 619)

¹¹ Ce sont les déclarations de Julienne Épalle, voisine des Champagnat, celui de Jean-Claude Granotier, curé de la paroisse de Marthes, et celui du F. Marie-Abraham.

¹² Cf. SUMM. Fol. 310. Julienne Épalle, témoignage 26, p.81.

¹³ Il est plus que probable que la famille eut recours à Linossier, ami de la famille, pour sa réadmission. Il entra cette année-là comme professeur du séminaire.

¹⁴ Pendant cette seconde année, l'édifice subit des réformes, car Périer construisit un édifice de trois étages pour installer réfectoire et dortoir afin d'accueillir environ 160-180 séminaristes qui aidèrent à sa construction. Le séminaire augmenta de trois à sept professeurs et cinq personnes de service.

¹⁵ Balko, Alexandre. Traduction Jaime Juaristi. *Jeunesse et études de Marcellin Champagnat. Notes. CEPAM.*

d'amis le conduisit à faire partie de la « bande joyeuse ». Tous fréquentaient les tavernes, bien que le règlement du séminaire l'interdise :

« À Verrières... pendant les deux premières années, il figurait dans le groupe de la bande joyeuse »¹⁶

Le manque d'amélioration de Marcellin ne doit pas nous étonner, car l'organisation du centre et les études laissaient beaucoup à désirer, et n'aidaient pas les séminaristes. Un rapport de M. Cabarat, publié l'année suivante, mais qui décrit cette seconde année scolaire, nous aide à le comprendre :

« La fontaine qui donne l'eau à la maison se trouve en dehors, sur une place publique, en face de la porte d'entrée. Les jeunes se voient ainsi exposés à sortir souvent sous prétexte d'aller chercher de l'eau... Le centre de Verrières est un lieu de passage très fréquenté et IL Y A BEAUCOUP DE TAVERNES. Cela exige une surveillance très stricte... La surveillance n'est pas celle qui convient. La communication avec les étrangers est très facile. Monsieur Périer s'occupe peu des études... En général les professeurs ne semblent pas à l'aise dans ce centre. Seul Monsieur Linossier est content »¹⁷

Quand la Direction ne s'occupe pas des études et que les formateurs ne sont pas à l'aise dans une maison de formation, il est très difficile que les séminaristes eux-mêmes soient cen-

trés sur leur vocation. C'est ce qui est arrivé à Marcellin. Cette classe ne fut pas un échec notable, mais il est très loin du succès que rapporte la biographie affirmant que Marcellin «avança de deux classes en une année »¹⁸. En réalité, les professeurs, en tenant compte qu'il était dans une classe inférieure à celle qui correspondait à son âge, comme cela était aussi le cas de la majorité des étudiants, lui firent sauter la classe de septième.

La classe de sixième, 1807-1808, était sa troisième année à Verrières. Marcellin avait 19 ans. Beaucoup d'écrits signalent sa conversion cette année-là en se référant à Bedoin, le curé de La Valla :

« La mort inattendue d'un de ses condisciples et la réprimande salutaire de M. Linossier, professeur de rhétorique, furent l'occasion et la cause de la conversion solide et persévérante de M. Champagnat »¹⁹

Son condisciple s'appelait Denis Duplay. Sa mort arriva le 2 septembre 1807. Il s'agissait d'un étudiant avec lequel il avait de bonnes relations par affinité de caractère. Ces circonstances, avec le rappel à l'ordre du chef d'études et de discipline, amena une nouvelle occasion de deuil et de réflexion. Mais l'amendement du séminariste se fit attendre. Les conditions académiques de son groupe étaient toujours défavorables.

¹⁶ M. Bedoin, curé de La Valla. A. Carazo. Rome, 1991. Cité dans : A. LANFREY, *Histoire de l'Institut I*, FMS, Rome 2015. P.37

¹⁷ Cahiers maristes, n°34 FMS, Rome mai 2016. Rapport sur Verrières. André Lanfrey.

¹⁸ BIOGRAPHIE, 1^{ère} partie, chap. II

¹⁹ Cité dans A. LANFREY, *Histoire de l'Institut I*, FMS, Rome 2015, p.37

Sa classe avait des élèves d'âges très différents, qui allaient de 10 à 23 ans. Ce fait compliquait de manière extraordinaire un rythme d'études adapté au groupe. Le professeur, Simon Breuil, âgé de 20 ans, n'avait qu'un an de plus que Marcellin et quelques-uns de ses élèves le dépassaient en âge. De plus, c'était sa première année comme professeur et il s'agissait, en réalité, d'un séminariste comme eux, puisqu'il n'avait pas encore reçu l'ordination. Les progrès de Marcellin n'avaient pas atteint un degré permettant de dépasser ce type de situations contraires. Les notes comparatives en conduite de la classe nous le certifient :

« 7 élèves avec "très bonne" ; 11 avec "bonne" ;
2 avec "acceptable" ; 4 avec "déficiente-médiocre" ;
1 avec "mauvaise" ; 2 avec "suspecte" ;
2 avec "moralité douteuse" ».

Marcellin est dans le groupe "déficiente-médiocre". Le Père Coste commente ces résultats :

« En comparant ses notes avec celles des autres élèves en relation avec sa conduite, il n'était pas bien vu par ses maîtres ²⁰ ».

La classe de 5^{ème} fut la plus nombreuse : 43 élèves. C'était la quatrième année de séjour à Verrières pour Marcellin. Les données suggèrent qu'il la vécut comme un temps de

transition en se laissant porter par l'inertie. Le 10 février 1808, il bénéficia de sa condition de séminariste en étant libéré du service militaire. Ceci fut le motif de sauter la 4^{ème} et de passer directement en 3^{ème}. Il s'agissait d'une mesure administrative qui affectait tout le groupe²¹ et non d'un progrès académique intensif.

De cette façon, nous devons attendre la classe de 3^{ème} (1809-1810), pour pouvoir témoigner de la transformation de Marcellin. Il avait alors 21 ans et c'était sa cinquième année de présence au séminaire.

Tout commença par la nomination d'un nouveau Directeur : le Père Barou²². Il s'agissait d'un prêtre beaucoup plus organisé que son prédécesseur²³. Le climat de plus grande exigence académique et la cohérence des professeurs comme formateurs dans la spiritualité propre à un séminaire influèrent notablement sur Marcellin pour qu'il commence à améliorer sa conduite.

En outre, pendant cette année scolaire, sa mère mourut le 24 janvier 1810. Elle avait 64 ans. Marcellin dut vivre cette mort plus paisiblement et avec plus de naturel que la mort des membres de sa famille dans son adolescence. Cette fois, la souffrance et le deuil furent sans doute une occasion favorable de réfléchir sur le sens de la vie et les buts qu'il voulait atteindre... et il se décida pour la vocation sacerdotale.

²⁰ OM I, 140, note : « Marcellin était donc peu apprécié de ses maîtres par sa conduite ».

²¹ Certainement que les élèves suivirent cette année-là les matières de 5^{ème} et de 4^{ème}.

²² Le P. Barou avait été professeur à l'Argentière pendant un an. Il fut juste le type d'homme et de prêtre qui plut à Marcellin et qui l'éleva à de nouvelles hauteurs dans l'effort.

²³ Le séminaire s'agrandit en occupant aussi le château de Solaillan, cadeau d'Antoinette Monte.

Le meilleur témoignage de ce changement radical dans la direction de sa vie nous l'avons dans ses notes autographes, transcrites dans son cahier d'objectifs qui contient ses résolutions²⁴. Ce premier manuscrit que l'on conserve du saint recueille tous les éléments essentiels qui se présentent dans une conversion vraie et sincère :

« Mon Seigneur et mon Dieu, je promets de ne plus vous offenser et de faire des actes de foi, d'espérance et d'autres semblables chaque fois que je m'en souviendrai ; de ne plus retourner à la taverne sans nécessité ; de fuir les mauvaises compagnies ; en un mot, de ne rien faire contre votre service. Au contraire, donner de bons exemples et porter les autres à la vertu, en ce qui dépend de moi : les instruire de vos divins préceptes ; enseigner le catéchisme aux pauvres comme aux riches »²⁵.

Ses intentions ont comme objectif la ferme décision de commencer à vivre avec cohérence. La première résolution, "ne plus vous offenser", est un manifeste de changement de direction de vie : du mal au bien.

La seconde intention, "faire des actes de foi, d'espérance et d'autres semblables", fait allusion à vivre dans la présence de Dieu. Marcellin se voit

habité par Dieu, en tant que sa créature. Son intérêt le porte maintenant à parler à cet Être qui demeure en lui, au moyen de courtes prières à tout moment du jour²⁶.

La troisième intention, "ne pas retourner à la taverne sans nécessité", nous avertit que l'habitude d'aller dans les bars persista. L'expression "ne pas retourner", indique abandonner quelque chose que l'on fait encore²⁷. "Sans nécessité" suggère qu'il s'agissait d'une coutume enracinée pendant les temps de loisir. Cet engagement autobiographique peut nous aider à voir la vie de Marcellin avec davantage de réalisme. La résolution contredit le témoignage du curé Bedoin qui limitait cette habitude aux deux premières années à Verrières puisque le protagoniste affirme vouloir l'abandonner pendant la cinquième année comme séminariste.

La quatrième résolution, "fuir les mauvaises compagnies", reprend une stratégie très connue : la fuite. Les mauvaises relations corrompent les bonnes mœurs d'où la nécessité de les abandonner. Marcellin, jeune homme sociable et joyeux, ami des plaisanteries jusqu'au terme de sa vie, avait fréquenté une bande d'amis qui

²⁴ Ce manuscrit est sans date. La date proposée par les archives officielles maristes, 1812, n'est qu'une possibilité lointaine. Ce texte est autonome et antérieur au manuscrit daté de 1812, parce qu'on voit un commencement, quelques résolutions déterminées et une fin. Balko le date de la fin de l'année scolaire 1810. Cela paraît le plus raisonnable car mieux ajusté au contexte et aux autres dates que nous avons de Marcellin.

²⁵ RÉSOLUTIONS.

²⁶ C'est ce que sainte Thérèse nomme l'appel à entrer dans le château intérieur, c'est-à-dire, en soi-même, là où l'être humain se trouve habité par Dieu Cf. 1 M 1, 59)

²⁷ Quelques visiteurs du séminaire, comme M. Cabarat, en 1808, avaient déjà noté la nécessité de "contrôler de manière plus stricte les sorties des séminaristes" car Verrières, étant un village de passage, avait beaucoup de tavernes.

rendait difficile sa concentration dans les études. La personnalité riche et extravertie du séminariste fut “difficile à dominer”²⁸, c’est pourquoi il n’obtint de résultat que grâce à un travail constant et progressif sur soi-même.

Après cette première série d’objectifs concernant des actions à amender, commence la seconde partie du texte plus créatif et optimiste où il se perçoit lui-même comme lumière. (Mt 5, 14) Lumière devant ses camarades “en leur donnant de bons exemples et en les portant à la vertu”. La stratégie du nouveau converti est relative au témoignage public et, en même temps, au rapport personnel avec ceux qu’ils pourraient convaincre d’amender leur conduite et de se centrer sur leur vocation :

« Non content de donner le bon exemple, il ne laissait passer aucune occasion d’engager ses condisciples à la pratique de la vertu... »

Un jeune... se dégoûta totalement de l’étude et de la piété et se trouvait sur le point de quitter le séminaire... Ils firent la neuvaine, et... il reconnut que la cause de son aversion pour l’étude et sa négligence dans la piété se trouvait dans les mauvais conseils d’un camarade relâché ».²⁹

Comme conséquence de cette tactique, Marcellin passera des “mauvais compagnies” à la formation d’un groupe d’amis centrés sur leur vocation.

La seconde promesse consistait à être témoin et à “instruire les autres dans tes commandements”, pressentant sa future mission de pasteur qui guide le troupeau dans la paroisse à laquelle on l’enverrait. Sa mission comme prêtre, il la voit à partir du prisme de l’enseignement.

Et il termine la liste d’initiatives personnelles par une qui est très significative : “enseigner le catéchisme”. Nous pressentons dans ce désir de catéchiser, le germe du charisme de fondation : évangéliser les enfants et les conduire à Dieu, qu’un jour il développera comme fondateur. Les témoignages de son séjour d’été au Rozey, comme séminariste, seront la meilleure preuve de la fidélité à cet engagement écrit :

“Souvent, il réunissait dans sa chambre les enfants du hameau pour leur enseigner le catéchisme et les prières³⁰”.

Nous découvrons, dans l’ensemble de ses premiers écrits autographes, une perle non polie. Il s’agissait d’un séminariste, Marcellin qui, converti depuis peu, commençait à deviner le sens de sa vie en étant sensible à sa vocation. Dans l’écrit, nous ne voyons rien de prodigieux ni d’héroïque. L’héroïcité consistera, simplement, à réaliser, de façon systématique, têtue même, le plan que, inspiré par l’Esprit, il s’était proposé à lui-même.

²⁸ BALKO 59.

²⁹ “Marcellin... fit en sorte de le rencontrer pendant la récréation et... il lui dit : « Mon ami, de deux choses l’une : ou tu as mérité ces pénitences ou tu ne les as pas méritées. Si tu les as méritées, tu ne dois pas te fâcher et moins encore blâmer ton professeur... Si tu crois que tu n’as pas commis les fautes... tu devrais accepter les pénitences pour pratiquer la mortification et imiter Jésus-Christ... »”. BIOGRAPHIE 1^{ère} partie, ch. 2

³⁰ BIOGRAPHIE 1^{ère} partie, ch. 3

3. NAISSANCE DU LEADER

Il est compréhensible qu'une institution d'éducateurs prît soin d'ignorer une étape de son fondateur où il connut l'échec scolaire, puisque sa figure est proposée comme modèle aux séminaristes et aux élèves de ladite institution. Cependant, la compréhension de cet échec peut nous donner une vision plus profonde et complète de l'origine du charisme mariste.

Les premiers témoignages qui nous parlent des motifs que Marcellin proposait pour fonder les frères peuvent nous éclairer. Les récits disent que, devant son insistance, les autres membres du groupe qui signeraient un jour la promesse de Fourvière n'étaient pas opposés, mais que son idée leur semblait manquer d'importance. Pour finir ils lui dirent :

« C'est bien : chargez-vous des frères, puisque c'est votre idée³¹ ».

Comment justifiait-il son but ?
Ses condisciples l'ont rapporté ainsi :

« Ma première éducation a été très déficiente. Je serais très heureux de pouvoir contribuer à apporter aux autres les bénéfices dont je me suis vu privé ». Et on accéda à sa demande³².

Marcellin fait allusion à sa première éducation déficiente. L'expression va au-delà de l'anecdote de la gifle du maître à l'école de son enfance à Marl-

hes, et nous suggère une situation de difficultés graves et prolongées dans le temps. Son intérêt pour fonder des frères fut la conséquence de la RÉ-SONNANCE INTÉRIEURE que lui causa son expérience douloureuse, profonde et longue, en raison de ses échecs académiques au cours de sa formation. Ces difficultés furent causées par le manque de formateurs capables et avec vocation.

Nous agissons parfois comme si nous ignorions la dynamique que l'on remarque dans les appels de Jésus. Nous oublions, par exemple, les origines des apôtres avant de commencer avec Jésus, qui les appela à partir de leurs métiers de "païens" et "pêcheurs". Comme dans le cas de la vocation de Matthieu (Mt, 9, 9-13), où tous se scandalisaient de ce choix. Mais Dieu ne juge pas comme les hommes, de là l'expression de Jésus pour justifier la compagnie de Matthieu : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs ».

Dans les cours de formation que je donne à la prison sur Accompagnateurs de PPS, j'ai vérifié que les volontaires comme compagnons de prisonniers diagnostiqués en danger de suicide, sont d'autres prisonniers qui ont déjà souffert de ce risque et l'ont dépassé. Et, en quelques occasions, le meilleur soigneur d'un drogué est un ex-drogué.

Nous pouvons appliquer la même logique d'action à Marcellin : un élève en échec scolaire dans son enfance,

³¹ BIOGRAPHIE 1^{ère} partie, ch 3. Citation en bas de page : "Le Père Colin rapporte dans ses mémoires : « L'idée de cet Institut lui revenait exclusivement. Ce fut lui qui, se souvenant combien il avait peiné pour s'instruire... » (OME, doc. 171, p. 470).

³² MAÎTREPERRERIE, OM II, doc. 752, lignes 702-709.

adolescence et jeunesse s'est converti en fondateur d'une institution d'éducateurs. N'oublions pas que le plus grand des succès arrive, fréquemment, après avoir goûté des échecs amers, et que "les braves gens parviennent à la sagesse à travers l'échec"³³. C'est ce qui arriva à Marcellin qui, à cause de ses "difficultés infinies pour apprendre à lire et à écrire"³⁴ eut l'inspiration de faire naître une institution d'éducateurs.

4. LA CONFIRMATION DE SA CONVERSION : ÉVALUATION ACADÉMIQUE

L'année scolaire qui suivit sa réforme de vie, il passa en seconde, suivant le cours des Humanités (1810-11). Désormais, Marcellin était préparé pour assumer l'emploi de surveillant de dortoir aidé par M. Linossier pour la discipline, tout en prenant sur le temps de son sommeil pour étudier. L'attribution de cette responsabilité "était la récompense de plusieurs années d'efforts avec une conduite exemplaire"³⁵.

Les fruits de cette conversion devinrent solides et visibles avec le temps. Un des aspects où nous pouvons le vérifier c'est par L'ÉVALUATION

ACADÉMIQUE donnée par ses professeurs. Il suffit de mettre ses notes en parallèle avant et après son changement :

Travail : suffisant ; Capacités : suffisant ; Conduite : moyenne (courante). (1810)

Travail : beaucoup ; Contenus : faible ; Conduite : très bonne ; Caractère : bon. (Philosophie, 1813)

Marcellin avait complètement renversé la perception que ses éducateurs avaient de lui. Nous nous référons à la révolution copernicienne constatée dans son travail – de suffisant à beaucoup – et dans sa conduite – de moyenne à très bonne.

Pourtant, la qualification des contenus est restée faible : juste un "passable" malgré ses efforts. Nous avons la confirmation des difficultés qu'il eut pour l'acquisition des contenus dans les résultats de l'examen d'entrée au séminaire de Lyon, passé par tous les séminaristes quelques mois après :

«5 séminaristes : très satisfaisant ; 19 séminaristes : satisfaisant ; 27 séminaristes : moyen (du groupe) ; 16 séminaristes : insuffisant (échec) ; 8 séminaristes : très insuffisant ; 5 séminaristes : sans aucune qualification »³⁶.

Marcellin se trouvait dans le groupe des "insuffisants" (échoués). À travers cette donnée, entre autres, nous con-

³³ Phrase de William Saroyan (Californie, 1908-1981), fils de pauvres immigrants arméniens. Il se distingua comme écrivain de nombreuses œuvres et récits sur le thème des émigrés.

³⁴ LETTRE 34, au Roi.

³⁵ BALKO 1, 89.

³⁶ Ne recevoir aucune qualification signifiait que l'étudiant était trop faible pour être évalué (ZIND 1, n°125, 3). Les qualifications sont prises d'"Extraits du registre des élèves du grand séminaire St. Irénée", Archives du grand séminaire de Lyon, reg. 1, Année scolaire 1813-1814.

firmions “son caractère non intellectuel”³⁷. Au lieu d’une interprétation négative de cette situation, il est nécessaire de la regarder comme le don qui le poussa à se mettre au niveau des gens simples, changeant ainsi sa difficulté en don.

5. LE “CONNAIS-TOI TOI-MÊME” COMME PREMIÈRE TÂCHE FORMATIVE

Pendant l’année scolaire (1811-12), à 23 ans, il suivit le cours de Rhétorique. De cette année date le second texte autobiographique de Marcellin, qui nous aidera à voir ses premiers pas dans l’évolution spirituelle :

“Je confesse, Seigneur, que je ne me connaissais pas encore ; que j’ai encore de très grands défauts, mais j’espère que, m’ayant accordé la grâce de les connaître, vous m’accorderez aussi celle de les vaincre en les combattant avec courage...”³⁸.

La formation commence par la recherche de la **CONNAISSANCE DE SOI**. Son acquisition permettra d’affronter la question de base d’un séminaire en vue du sacerdoce: que veut faire le séminariste de sa vie ? Aucune étude de Rhétorique, ni de Philosophie, ni de Théologie, ne pourra remplacer le

« connais-toi toi-même »³⁹. L’étudiant qui n’y arrive pas, ne découvre pas la mission à laquelle il est appelé personnellement, même s’il reçoit le sacrement du sacerdoce :

“La connaissance de soi-même est le facteur principal dans la découverte de la mission personnelle. Quelle que soit la forme prise par la mission, elle plongera toujours ses racines dans l’identité de chaque individu”⁴⁰.

Dans ses notes, Marcellin avoue son défaut d’orgueil. L’orgueilleux est narcissique. Il a une estime exagérée de lui-même, nous donnant une fausse perception de nous-mêmes. De là vient que l’orgueilleux vit dans un mirage. C’est pourquoi la connaissance de soi provoque un mouvement inversement proportionnel au rôle principal du moi. Plus la connaissance de soi grandit, plus le moi diminue, car la connaissance de soi-même démasquera sa capacité opérationnelle.

“Je parlerai sans distinction à tous mes condisciples, quelque répugnance que je puisse y avoir, car ces répugnances, je le reconnais, ne peuvent venir que de l’orgueil”⁴¹.

Pour comprendre ces lignes, il faut nous souvenir qu’au cours de l’année scolaire arrivèrent de nouveaux étudiants de l’Argentière, un des séminaires fermés par Napo-léon⁴². Cela occa-

³⁷ BALKO 33.

³⁸ “Je prends aujourd’hui, ce 9 janvier 1812...” RÉSOLUTIONS

³⁹ Monbourquette, J., *À chacun sa mission. Découvrir le projet de vie*. Sal Terrae, Santander 2000, p.25.

⁴⁰ Jean Monbourquette l’exprime magistralement dans MONBOURQUETTE J. *À chacun... ?* 26.

⁴¹ RÉSOLUTIONS, 1812

⁴² Parmi les étudiants se trouvait J-C Colin, qui sera plus tard le premier supérieur de la Société de Marie.

sionna sûrement du trouble dans la vie commune que menait son groupe, après quatre années de parcours, y produisant rivalités et antipathies.

Marcellin avait décidé de rompre avec son ancien groupe d'amis – la bande joyeuse – et de prendre un chemin plus ouvert dans ses relations. Il avait maintenant une grande opportunité. Quelle difficulté éprouva-t-il pour cette ouverture ? Son orgueil, son ego, qui se nourrit de “comparaisons⁴³” et qui se croit supérieur pour cacher ses propres peurs. C'était l'origine de ses “répugnances” qu'il décide d'affronter et de dépasser.

Dans ces résolutions, on apprécie la docilité que Marcellin commençait à avoir avec ses formateurs, en employant pour se corriger la méthode suggérée par eux⁴⁴. Il s'agissait d'une dynamique consistant à s'opposer diamétralement aux tentations, en passant à l'extrême contraire, qui donnait, de cette façon, une plus grande objectivité pour équilibrer la balance⁴⁵.

Les fruits de ses résolutions sur les antipathies se verront dès le début de sa vie à La Valla. Ses paroissiens racontent à son propos qu'il “parlait volontiers avec le premier rencontré... il n'était pas

orgueilleux”⁴⁶. Et les frères, avec lesquels il passait parfois les récréations, le remercièrent toujours de sa proximité à leur égard.

EN CONCLUANT

Notre récit, si nous regardions en arrière, nous imaginant le jeune Marcellin âgé de 16 ans entrant pour la première fois au séminaire de Verrières, nous comprendrions qu'à ces moments-là, il ne voyait pas clairement ce qu'il voulait faire de sa vie. Viktor Frankl définit cette absence de sens comme “frustration existentielle” :

« L'homme seul est capable de se réaliser dans la mesure où il réalise un sens. »⁴⁷.

Le trouver lui demanda du temps. Ce travail est fruit de l'expérience et non de l'intellect, car

« il y a une grande différence entre philosopher sur le sens de la vie et trouver le sens de ma vie. »⁴⁸

Marcellin l'avait atteint, mais il avait encore beaucoup de chemin à parcourir.

⁴³ L'ego est défini socialement comme un ensemble d'attitudes orgueilleuses, inconsiderées, compétitives et intéressées. Signification de ego <http://significado.net/ego/#ixzz4Zi8NEdSo>

⁴⁴ Opositum per diametrum. Cf. E.E. n°12.

⁴⁵ Si l'ego incitait Marcellin à se croire un “je sais tout”, par exemple, dans les travaux manuels qu'il faisait au séminaire, il passe à l'autre extrême et se voit “comme le dernier de la classe”. Face à la tendance de se voir meilleur que d'autres, il se perçoit “sans les vertus” que d'autres possèdent.

⁴⁶ Témoignage au procès de béatification, cité dans BALKO, p.43.

⁴⁷ Viktor Frankl. *El hombre doliente*. Herder. 1972

⁴⁸ MONBOURQUETTE, J., A cada cual su misión. Descubrir..., 53.

ABRÉVIATIONS

AA : F. AVIT, *Annales de l'Institut* (Traduction du F Jaime Juaristi Melanesio). Ghadalajara, JAL, Mexico.

CEPAM 2000: www.cepam.umch.edu.pe/cepam/ch332000.doc

BALKO A. : *Marcellin Champagnat. Retour aux sources*. Saragosse 1983.

BALKO 1 : A. BALKO, *Repensons nos origines. Jeunesse et études de Marcellin Champagnat*, Rome 2001.

BIOGRAPHIE : J.B. FURET, *Vie de J.B. Champagnat* (Édition du bicentenaire), Edelvives, Saragosse 1989.

LETTRE : *Lettres du P. Champagnat* (Chroniques maristes V), Edelvives, Saragosse 1985.

EE : SAINT IGNACE DE LOYOLA, *Exercices spirituels*, Mensajero, Bilbao 2000.

M : SAINTE THÉRÈSE D'AVILA, *Œuvres complètes. Les demeures*, Burgos 1987.

OM: J. COSTE, G. LESSARD, *Origines Maristes (1786-1836) Tomes I-IV*, Rome, 1985.

RÉSOLUTIONS: M. CHAMPAGNAT, "Résolutions", en SESTER, P., *Origines des frères maristes 1*. Rome 1985.

SUMM : A. CARAZO, *Témoignages sur Marcellin Champagnat. Enquête diocésaine de Lyon pour l'introduction de la cause de béatification et de canonisation de Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat (1888-1890)*. Rome, 1991.

ZIND 1 : P. ZIND, FMS, *Sur les traces de Marcellin Champagnat I*, Rome 2001.

BIBLIOGRAPHIE

A. LANFREY : *Histoire de l'Institut I*, FMS, Rome 2015.

Cahiers maristes, n° 34, FMS, Rome mai 2016.

Chausse, J.M. *Vie de J.L. Duplay*. Delhomme et Briguët, Saint-Étienne. 1887.

GROLLMAN, E. *Straight talk about death for teenagers. How to cope with losing someone you love*, Beacon Press, Colorado 1993.

Monbourquette, J., *À chacun sa mission. Découvrir le projet de vie*, Sal Terrae, Santander 2000.

Payás, Alba. *Le message des larmes*. Paidós 2014. Barcelone.

Thiéry I. FMS, *Vie du Bienheureux Marcellin Champagnat*, Genval. 1956.

Viktor Frankl. *L'homme souffrant*. Herder. 1972.

QUELQUES CLARIFICATIONS SUR L'UNITÉ DE DIRECTION des Frères François, Louis-Marie et Jean-Baptiste



Juan Miguel Anaya
Torres, fms¹

C'est un article beaucoup plus long que d'habitude. La commission du patrimoine a toutefois décidé de le publier tel quel, en raison de l'importance du sujet.

RÉSUMÉ

La tradition mariste a habituellement considéré l'unité de direction des Frères François, Louis-Marie et Jean-Baptiste comme un modèle, au point de forger l'expression les « Trois un ». Cet article étudie sept situations dans lesquelles cette unité semble avoir été exagérée ou réinterprétée par la tradition mariste.

Le dossier porte sur les faits suivants : la transformation des anciens bâtiments Patouillard à l'Hermitage en 1841; la lettre confidentielle du F. François demandant à quelques frères leur avis sur son gouvernement en 1846 ; après 1850, l'échec des dé-

marche du F. François en vue de l'approbation canonique de l'Institut ; la construction de la nouvelle Maison Générale à Saint-Genis-Laval ; les divergences entre les trois supérieurs quant à la façon d'obtenir des ressources et, spécialement, leur opinion sur les internats ; enfin, les raisons de la démission du F. François en 1860 et l'existence de traditions contradictoires sur la place du F. François dans l'histoire de l'Institut.

Il en résulte que *les trois un* avaient des désaccords sur les moyens de gouverner l'Institut, portant non seulement sur des questions ponctuelles mais sur les principes et moyens de gouvernement hérités du P. Champagnat.

¹ Juan Miguel Anaya Torres est né à Séville (Espagne) en 1958. En 1977, il a fait sa première profession dans l'Institut des Frères Maristes. En 1980, il a commencé à travailler dans les écoles de sa province. Il a joué un rôle dans l'enseignement, la pastorale des jeunes, la solidarité, l'assistance sociale et le sport, en tant qu'enseignant à la maison, enseignant et directeur de diverses écoles et au Collège universitaire pour la formation des enseignants d'Alcalá de Henares (Espagne). Il était membre fondateur de l'agence de développement SED. Il a coordonné un certain nombre d'activités liées aux écoles et à la solidarité à travers l'Espagne. En 2002, il a été nommé procureur général de l'Institut Mariste, poste qu'il a occupé jusqu'en 2011. Il a obtenu une maîtrise en mathématiques, droit canonique, sciences religieuses, ressources humaines, et un doctorat en droit canonique. Il a été conseiller provincial de 1989 à 2002, et de 2012 à 2016. Il a participé aux Chapitres généraux de 2001, 2009 et 2017.

1. INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

Cet article est conçu comme une enquête bibliographique reposant sur des matériaux divers : livres, articles, manuscrits, lettres, et autres archives, imprimés ou supports virtuels². Ce corpus est destiné à vérifier si **certains faits de notre histoire institutionnelle n'auraient pas pu être exagérés ou réinterprétés par la transmission orale et écrite**. Concrètement, il vérifiera si l'unité traditionnellement attribuée aux Frères François, Louis-Marie et Jean-Baptiste dirigeant l'Institut après la mort du P. Champagnat mérite l'appellation traditionnelle : *les trois un*.

Ce sujet recouvre des éléments dispersés dans le temps et l'espace. C'est la raison pour laquelle nous optons pour une étude bibliographique qui prend en compte un vaste éventail de faits et fournit de larges opportunités pour permettre un apport significatif à notre connaissance de l'histoire mariste.

Les *Lettres* et les *Circulaires* des personnes concernées constituent notre principale source d'information. Elles nous permettent de déceler d'une part la façon probable dont les trois supérieurs ont grandi dans l'unité, et d'autre part les causes de désaccord entre eux. Il y a aussi des réflexions tirées des carnets de notes du F. François et d'autres documents administratifs officiels que l'on peut

trouver aux Archives de la Maison Générale.

La littérature critique sur ce sujet est fournie dans le Bulletin de l'Institut, les biographies de F. François, certains livres sur nos origines écrits par les Frères Jean-Baptiste, Sylvestre et Avit, et d'autres études sur la période, consultables à la Maison Générale ou dans les *Cahiers Maristes*.

2. ORIGINE DE L'EXPRESSION, LES TROIS UN

Pour comprendre d'où vient cette tradition mariste qui décrit l'unité entre le F. François et ses Assistants Généraux, les Frères Louis-Marie et Jean-Baptiste, en termes si forts, nous devons lire ce que le F. Jean-Baptiste a lui-même écrit dans les *Avis, leçons, sentences ch. XXIII* :

Le vénérable Père Champagnat [...] comprenant que l'union fait la force, qu'elle assure l'obéissance des inférieurs, la prospérité et le bon gouvernement d'une communauté, il ne manqua pas de recommander, à plusieurs reprises, au F. François, son successeur, et à ceux qui devaient l'aider dans la direction des Frères, de s'entendre et de rester toujours unis. « Vous aurez, ajouta-t-il, beaucoup d'embarras mais ayez confiance. Dieu sera avec vous, si vous êtes unis, car c'est son œuvre que vous faites »³.

² La plus grande partie de ce matériel a été publiée en français à l'origine. La bibliographie, à la fin de l'article, a été traduite en anglais et en espagnol dans une version officielle. Là où telle version existe, elle est utilisée ici. Là où il n'y a pas de version en espagnol, l'auteur de cet article a fait lui-même la traduction.

F. François et ses deux Assistants, par affection pour leur vénéré Père, autant que par vertu et par devoir de conscience, ont tenu à se montrer fidèles à cet avis du V. P. Champagnat : leur union a été entière, constante et inaltérable. Elle a fait leur force et leur gloire ; elle leur a donné toute autorité sur les Frères, et elle a été la principale cause de tout le bien qu'ils ont fait à l'institut. C'est le fait que nous enregistrons ici sous le titre ; *l'union fait la force*, afin qu'il serve de modèle à tous les Frères et particulièrement à ceux qui sont appelés au gouvernement de la congrégation.

Frère François, frère Louis-Marie et frère Jean-Baptiste, tous les trois à peu près du même âge⁴, furent élus par tous les frères Profès, au nombre de quatre-vingt-douze, du vivant du Père Champagnat, pour gouverner l'Institut ; le premier comme Supérieur et les deux autres comme ses Assistants. Après cette élection qu'il présidait lui-même avec le R.P. Colin, le Père Champagnat parut très-satisfait du résultat du scrutin et dit ces paroles : « Je suis content du choix, ce sont bien là les hommes que je désirais ; Dieu soit béni de leur élection !⁵ »

Les trois Frères étaient des plus anciens⁶, ils avaient vécu longtemps

avec le pieux Fondateur, l'avaient aidé dans le gouvernement de l'Institut, et ils avaient particulièrement été formés par lui. Ses exemples et ses leçons ne leur avaient pas été inutiles, ils s'étaient profondément pénétrés de ses principes ; son esprit tout entier avait passé dans chacun d'eux, et c'est cet esprit qui a été l'âme de leur administration et de toutes les œuvres qu'il leur a été donné de faire.

Le gouvernement de l'Institut leur fut confié au [411] moment le plus critique, et dans les circonstances les plus difficiles, c'est-à-dire, à la mort du pieux Fondateur ; alors que la Congrégation avait le plus grand besoin de chefs sages et éclairés pour la diriger ; alors qu'il s'agissait de recueillir les traditions du passé, et de revoir les règles et la méthode d'enseignement ; d'appliquer tous les principes du pieux Fondateur, et de mettre la dernière main à son œuvre.

Leur tâche, comme il est facile de le voir, était difficile, et s'ils l'ont remplie tout entière, c'est à leur union particulièrement qu'ils le doivent. Chose extraordinaire et digne de remarque : ces trois hommes, de caractère tout différent, ont gouverné ensemble plus de vingt ans l'Institut, sans laisser paraître aucune divergence d'opi-

³ Cf. F. Jean-Baptiste, 1989, p. 249.

⁴ Leurs dates de naissance étaient respectivement, 1801, 1810 et 1807.

⁵ F. Jean-Baptiste, 1988, p. 319. Quelque chose de similaire est affirmé par le F. Sylvestre, 1990, p.76. La citation apparaît dans toutes les biographies du F. François, mais ce qui est frappant est que cette déclaration du F. Jean-Baptiste apparaît dans les Sentences, et ne figure pas dans la biographie du F. Champagnat dont il est également l'auteur. Cf. Ponty, 1899, p. 56; Chastel, 1948, p. 52; Michel, 1996, p. 71.

⁶ Nous ne parlons pas de "vétérans" au sens classique du terme, étant donné qu'ils avaient tous une trentaine d'années; et dans le cas du F. Louis-Marie, on ne peut même pas dire qu'il fut un véritable vétérans de l'Institut puisqu'il y entra en 1831. Mais sa formation humaniste et théologique au grand séminaire lui a donné la respectabilité des deux autres, qui entrèrent en 1818 (François) et 1822 (Jean-Baptiste).

nion, sans qu'on ait pu remarquer une seule fois que l'un pensait différemment des autres ».

Que l'on eût affaire à l'un ou à l'autre, c'étaient toujours le même langage, les mêmes vues, les mêmes appréciations des choses, la même manière de traiter les affaires, le même esprit, en un mot, et la même direction. Jamais, l'un n'a accordé ce qu'un autre avait refusé ; jamais l'un n'a blâmé ni même donné un semblant d'improbation à ce qui avait été dit ou fait par un autre.

En les entendant, en les voyant agir, on aurait cru qu'ils n'avaient qu'une âme, du moins on était forcé de reconnaître qu'un même esprit les animait tous les trois. Cette parfaite union, qui fait leur gloire, était tellement connue que l'autorité était la même dans tous les trois, et que l'on regardait comme fait sans retour et sans appel ce qui avait été réglé, promis ou fait par l'un d'eux.

Un des Frères des plus capables et des plus spirituels, saisi d'admiration et d'étonnement à la vue d'une union si parfaite et si constante, avec tant d'occasions, sinon de division, du moins de divergence de sentiments et de manières de faire, s'écriait :

Il serait plus difficile de diviser ces trois hommes que de planter un rosier au milieu de l'Océan.

Expression pittoresque, mais bien propre à montrer combien cette union était intime, quelle idée en avaient les Frères, et quelle influence elle exerçait sur eux, pour les maintenir dans

l'esprit de soumission et d'obéissance.

Un vénérable Ecclésiastique qui avait eu plusieurs affaires à régler avec le Régime, disait à un Frère Directeur : vos trois un sont la confirmation la plus éclatante que j'ai rencontrée de cette sentence de l'Esprit-Saint :

On rompt très
difficilement un triple lien (Eccl. 4, 12)

Ce qui rend cette union plus admirable et plus digne d'éloge, c'est qu'elle s'est conservée inaltérable, malgré les circonstances les plus propres à la briser, ou du moins à l'affaiblir. Frère François, à peu près toujours malade et dans l'impossibilité d'agir, est forcément obligé de laisser tout le fardeau de l'administration aux Assistants, qui se partagent le travail, traitent les affaires, dirigent les Frères, règlent toutes choses, pourvoient à tout, avec un esprit d'unité si parfait, une telle abnégation d'eux-mêmes, que l'autorité du Frère François, loin de s'amoindrir, a toujours été en grandissant, et que les Frères se sont à peine aperçu qu'il s'effaçait et n'agissait que par ses Assistants.

Pour montrer combien il était touché d'un tel exemple d'union, le Chapitre de 1860, à l'unanimité, émit le vœu qu'il serait fait un tableau⁷ représentant en groupe les trois Frères unis dans un même esprit, afin que ce tableau rappelât à tous les Frères un fait si propre à leur servir de leçon et de modèle. (A.L.S. ch. XXXIII)

⁷ Le portrait peut être vu dans F. Jean-Baptiste, 1986, p. 12.

Diverses remarques, cependant, provenant de plusieurs sources, à partir même de l'année 1841, m'ont conduit à douter de cette unité, ou du moins à tirer une première conclusion que cette unité ne s'est pas produite immédiatement mais que les trois frères ont dû y travailler pour la réaliser et ont eu besoin d'aide pour l'atteindre progressivement.

Décrivons brièvement chacun des cas litigieux auxquels je fais référence.

3. RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DE LA PROPRIÉTÉ PATOUILLARD A L'HERMITAGE

Chronologiquement, le premier commentaire que j'ai trouvé en désaccord avec la version traditionnelle se trouve dans un texte du F. Avit à propos du projet de la production systématique de textile à L'Hermitage (Cf. Avit, 2012, année 1841, n° 48).

La maison actuelle à l'Hermitage est située sur les deux côtés du Gier, mais cela n'a pas toujours été le cas. Le 13 mai 1824, Champagnat et Courveille achetèrent le terrain sur la commune de Saint-Martin-en-Coailleux, où ils voulaient construire la maison de Notre Dame de l'Hermitage (Cf. Dossiers de Vente dans Cahiers Maristes, Perrin, 2014, p. 140). De l'autre côté de la rivière, sur la commune d'Izieux, il y avait des ateliers et des bâtiments industriels appartenant à Antoine Thiollière-Larochette qui les vendit le 3 juillet 1824 à Mathieu Patouillard qui devint un voi-

sin de l'Hermitage jusqu'au 1^{er} janvier 1839, date de la vente de cette propriété à Champagnat pour la somme de 39 000 francs : un prix élevé pour l'époque. Ainsi, malgré son nom, l'Hermitage fut obligé pendant 15 ans d'avoir des voisins très proches mais avec des finalités totalement différentes.

Nous en savons un peu plus sur M. Patouillard grâce aux sources maristes, à travers le dossier de vente de 1839 (Cf. Cahiers Maristes, Perrin, 2014, p. 149-150). Celui-ci était marié à Françoise Touillieu et ils avaient trois enfants : Jeanne, Vincent et André. Les documents indiquent qu'il était foulonnier, et fournissent une description précise de la propriété achetée en 1824 :

« Un atelier d'usinage, un atelier pour le blanchiment du coton, une habitation, un fenil, une écurie, un réservoir d'eau, une levée, un bief, une prise d'eau, dans le Gier, un pré, un verger, des pâturages, un bois et des rochers »
(Perrin, 2014, p. 149).

Il s'agissait, alors, d'une petite installation industrielle pour le dégraissage, le cardage de la laine (un moulin à foulon), et la finition du tissu de coton, grâce à la force hydraulique fournie par le Gier. En achetant tout cela, Champagnat doublait la surface de l'Hermitage et acquérait le droit d'utiliser le moulin à eau sur le Gier. Patouillard était également le propriétaire de terres agricoles à Izieux et à Saint Martin-en-Coailleux.

À la mort du P. Champagnat, environ 18 200 francs avaient été payés de ce qui était dû. (Cf. Lanfrey, Cahiers Maristes, 2015, p. 122). La dette

restante était un des principaux sou-
cis du F. François, successeur de
Champagnat. Le F. Avit cite d'ail-
leurs les conditions d'un emprunt de
22 000 francs pour 5 ans, obtenu par
le F. François et le F. Jean-Marie, au-
près des deux fils du notaire Finaz, au
taux d'intérêt de 4.5% et d'une hy-
pothèque sur l'ensemble des biens de
la société civile tenue aux Gaux et à
la Grange Payre (Cf. F. Avit, 2012, an-
née 1840, n. 19-22).

Heureusement, M. Antoine Thiol-
lière, propriétaire d'une usine de St
Chamond et bienfaiteur de la Congrè-
gation, allait rapidement payer le
montant non encore réglé (Cf. Lan-
frey, 2015, p. 122).

Mais avant que ce paiement pro-
videntiel ait été fait, le F. François avait
envisagé la possibilité d'utiliser le

moulin à foulon, le moulin et la presse
à huile (non mentionnés dans le dos-
sier de ventes), installés dans les bâ-
timents, pour assurer des rentrées
d'argent. C'est un fait connu que les
frères vivant à l'Hermitage contri-
buaient aux finances de l'Institut à tra-
vers divers ateliers et entreprises
agricoles à petite échelle. Le F. Fran-
çois essayait peut-être de reprendre
le projet de Champagnat d'établir en
1824 un centre d'apprentissage pour
les orphelins adolescents dont cer-
tains pourraient devenir des frères.

Ses deux assistants, qui n'étaient
pas d'accord avec lui, eurent re-
cours au P. Colin qui désapprouva vi-
goureusement le projet, comme le
rapporte le F. Louis-Marie, après
avoir consulté le P. Colin, dans une let-
tre au F. François le 26 mai 1841⁸ :

« Mon Très Cher Frère, Je crois qu'il est de mon devoir de vous faire connaître tout de suite les dispositions du R.P. Supérieur général au sujet de la construction que vous projetez. Je vous ai dit que le F. Jean-Baptiste s'y opposait de tout son pouvoir. Je vous ai fait aussi, ainsi qu'au C.F. Jean-Marie, mes observations à cet égard. Voici à peu près ce que m'en a dit le R.P.S.G., hier au soir, nous n'avons parlé presque que de cela depuis 8 heures jusqu'à 11 heures.

*Mes Frères, vous n'y pensez pas, comment, sans me consulter, avec 60.000 F et plus de dettes, vous entreprenez une construction qui va les augmenter de 12 à 15.000 F ... Et vous dites que je suis votre supérieur... Mes Frères, si je suis votre supérieur, je ne veux pas être un Supérieur de pattes
Si la chose était absolument nécessaire, passe encore, mais on ne parle que d'utilité, que de gains présumés, on veut faire le commerce... Mes Frères, cette utilité est-elle bien réelle ? Les Frères que vous emploieriez dans ces usines ne seront-ils pas enlevés à l'enseignement qui est votre but principal et unique ? Vous dites que vous y consacrez les Frères qui ne pourront plus enseigner, c'est une illusion. Un Frère qui se sera épuisé dans les classes ne voudra pas s'enterrer dans un foulon, un moulin, un pressoir, etc. [...] N'aurait-il pas fallu au moins avoir délibéré de cette affaire dans une réunion de tout votre Conseil et de vos principaux Frères ? N'aurait-il pas fallu me soumettre votre plan, vos devis ? [...]*

⁸ La lettre entière, qui traite d'autres sujets, peut être trouvée dans Lessard, *Colin sup.* (éd.), 2007, doc. 267.

Vous êtes en voyage chacun d'un côté, vous ne vous entendez pas même ensemble, vous dites que vous avez fait des observations, que le F. Jean-Baptiste s'y oppose fortement, vous ne me consultez nullement et vous allez en avant ! Je n'y comprends rien. Ce n'est pas ainsi que l'on doit agir

Si nous sommes chargés de vous, notre honneur est intéressé à ce que votre affaire aille. Je ne puis souffrir de semblables bévues, ni permettre qu'on s'enfonçe encore davantage. Payez d'abord vos dettes, consolidez-vous un peu plus sous tous les rapports et puis l'on verra ».

(Annales des maisons, 1841, § 42-50.)

Après cette intervention du P. Colin, provoquée par le F. Louis-Marie, les une boulangerie et divers magasins furent installées dans les bâtiments Pa-tourillards, une forge et une serrurerie, furent installées dans les bâtiments Pa-tourillards. (F. Avit, 2012, n° 41-53).

4. LA LETTRE CONFIDENTIELLE DE F. FRANÇOIS À QUELQUES FRÈRES EN 1846 ET LA PROLONGATION DE LA SITUATION JUSQU'AU CHAPITRE DE 1852-1854

Les biographies du F. François citent une lettre confidentielle⁹ envoyée en août 1846 (Cf. Michel, 1996 ; Ponty, 1899, p. 118-119) : par le F. François aux frères anciens

La faiblesse de ma santé et l'épuisement de mes forces m'obligent à me décharger un peu du détail de l'Administration extérieure et du gouvernement général de la Société, pour m'occuper plus spécialement de la direction intérieure, des Constitutions, etc. ... Pour cela, il est nécessaire que j'aie auprès de moi un Frère qui puisse me représenter au besoin, entretenir la correspondance nécessaire, soit avec les Frères Directeurs, soit avec les autres personnes, en un mot, se charger du détail de toutes les affaires de la Congrégation. Ce n'est pas que je veuille cesser d'avoir des rapports avec les Frères, ni me retirer du gouvernement de la Société, c'est au contraire pour être à même de m'en occuper d'une manière plus avantageuse. Après avoir bien réfléchi devant le bon Dieu, prié et fait prier à cette fin, je viens vous demander votre avis, et vous engager à me dire, dans le plus bref délai possible, quel est celui des Frères Assistants ou des autres Frères Profès anciens que vous jugez le plus capable de bien s'acquitter de la charge importante que j'ai dessein de lui confier.

(Carta de agosto de 1846 do Ir. Francisco).

Le F. François a ajouté dans un P.S. :

« Vous pouvez utiliser le revers de cette lettre pour exprimer votre opinion et me la renvoyer ». Nous ne savons pas à combien de frères il a envoyé la lettre ni combien de réponses orales ou écrites il a reçues. Est-il osé de suggérer que les frères pensaient que le F. François, dans la force de l'âge, faisait bien son travail et n'avait pas besoin d'aide ?

(Cf. Michel, 1996, p. 119).

⁹ L'annexe contient une copie de cette lettre.

La question ne fut pas résolue et ne revint pas publiquement jusqu'au II^e Chapitre général. Mais, peu à peu, le F. François remit la gestion de toutes les affaires ordinaires à ses As-

sistants, se réservant les responsabilités qu'il croyait devoir assumer. En somme la nécessité s'accordait avec la conception que le F. François se faisait de l'Administration générale :

« Le Supérieur et parfait gouvernement consiste à gouverner ceux qui administrent les détails. Vouloir examiner tout par soi-même, c'est défiance, c'est petitesse. [...] Pour former de grands desseins il faut avoir l'esprit libre et reposé; [...] Les Supérieurs qui travaillent, qui expédient, qui font le plus d'affaires sont ceux qui gouvernent les moins. Ils font l'ouvrage des autres; et cependant l'ouvrage à eux ils ne le font pas : personne ne s'en occupe... [...] En un mot, un vrai Supérieur ne doit faire que les choses que nul autre ne peut faire sans lui ».

(Carnet 304 de F. François, p. 800-801).

Le Frère François invoquait donc le principe de subsidiarité : pourquoi traiter les questions à un niveau supérieur lorsqu'elles devraient l'être à des niveaux inférieurs ? Pourtant son

point de vue ne semble pas avoir été compris, comme le suggère le F. Avit, quand il décrit la situation du F. François avant et pendant le Chapitre général de 1852-1854 :

« Les maisons et les sujets étaient devenus nombreux, l'administration en devenait de plus en plus compliquée et les membres du Régime ne pouvaient plus suffire. A ses fonctions de Supérieur g[éné]ral, le R. Frère joignait, depuis une dizaine d'années, celles d'Assistant de la Province du Nord. Ses maux de tête étaient de plus en plus nombreux, les embarras et les complications des affaires lui devenaient de plus en plus pénibles.

Texte du F. Avit 1854 § 46

Durant le Chapitre, le F. François prit une décision qui montre qu'il y avait une crise sérieuse avec ses Assistants qui n'avaient pas compris le nouveau style de gouvernement qu'il

proposait, ou pensaient que leur travail en serait augmenté.

François décida donc d'élargir son champ de consultation :

« Pendant cette session, il fit réunir tous les capitulants à l'insu de ses deux Assistants pour leur déclarer son intention de se décharger d'une partie de l'administration sur un F. Vicaire et les pria de lui désigner, sous billets fermés, celui de ses deux Assistants qu'ils croyaient le plus propre à cette fonction. En apprenant cette consultation, les CC. FF. Louis-Marie et Jean-Baptiste ne parurent pas contents. Le Révérend réunir les billets qu'il avait demandés, mais il n'en communiqua pas le résultat. »

Avit 1854 § 47.

« Dix-huit votes sont allés au F. Louis-Marie et seize au F. Jean-Baptiste. En effet, le F. François n'a osé en parler à aucun d'entre eux. Il a continué à chercher du soutien auprès des deux »

(Michel, 1996, p. 228).

Que ce soit le mécontentement de ses Assistants, ou le résultat serré, la désignation d'un des Assistants comme *alter ego* du F. François resta sans suite.

En tout cas, la question du système du gouvernement ne concernait pas uniquement les « *trois un* » mais aussi un bon nombre de Frères.

Au cours de la troisième session du 2^{ème} Chapitre général (1854), une demande avait été reçue du P. Mazelier, qui avait d'ailleurs rendu visite au Chapitre pour demander que le

secteur de Saint-Paul ait un résident Provincial relativement indépendant du gouvernement général. Une telle demande présentait un défi au modèle de gouvernement des *trois un*. Au Chapitre, il y avait une douzaine de frères favorables à un gouvernement provincial dans l'Institut. Cette réclamation permet de comprendre comment les Frères concevaient le gouvernement centralisé.

Dans son carnet 304 le François le comprenait ainsi :

« Le Supérieur tient les Assistants par la main, et ceux-ci les Directeurs, qui eux-mêmes tiennent les Frères et les enfants pour aller ensemble en paradis, par la voie des Règles et des Commandements. »

(Cahier 304 de F. François, p. 980).

La réponse donnée par le Chapitre au P. Mazelier, de la main du F. Louis-Marie (Cf. F. Avit, 2012, année 1854, n. 45), résume en deux points la pensée du *Régime* (Gouvernement général) :

- a) les Assistants Provinciaux ont été créés pour être à la fois proches de la base et du Supérieur Général ;
- b) ces Assistants sont les seuls chargés d'entendre le compte de conscience des Frères et, après 15 ans d'expérience, on peut dire que tout le succès de la Congrégation est dû à cette pratique (Cf. F. Avit, 2012, année 1854, n° 30-34).

Il semble assez étonnant que le F. Louis-Marie ait présenté la pratique du compte de conscience comme un succès confirmé par une expérience de 15 années, alors que ce sera un des problèmes dénoncés plus tard à Rome par un certain nombre de capitulants.

Avant la clôture de la 3^{ème} et dernière session du Chapitre, le F. François a demandé qu'un troisième Assistant soit nommé. L'élection, réalisée en accord avec les Constitutions récemment approuvées, a abouti à la nomination du F. Pascal (Cf. F. Avit, 2012, année 1854, n° 48) chargé de la

Province du Nord afin que le Révérend Frère puisse se reposer un peu et se concentrer sur la direction.

Il transmet également les affaires officielles à ses Assistants et garda pour lui-même les questions relatives à la vie interne et à la supervision religieuse de l'Institut (Cf. F. Avit, 2012, année 1854, n° 54).

Ce Chapitre a également approuvé l'introduction du vœu de Stabilité dans l'Institut¹⁰ qui semble avoir suscité les réticences d'une partie des capitulants.

Le F. Lanfrey soutient que ce Chapitre était décevant sur les questions de la nomination d'un nouvel Assistant et de l'établissement du vœu de Stabilité. Dans le premier cas, le F. François n'a obtenu qu'une partie de ce qu'il avait demandé en 1846. En ce qui concerne le second, le F. François semble avoir été favorable au vœu de Stabilité (Cf. Carnet 301 de F. François,

p.41), mais une telle initiative semble plus proche de l'esprit du F. Louis-Marie qui se souciait moins de la tradition des premières années (Cf. Lanfrey, 2015, Chapitre 36¹¹).

On pourrait aussi penser que l'établissement du vœu de Stabilité était une concession aux souhaits d'une partie des frères anciens, puisque ce vote créait une véritable aristocratie de la congrégation dont ils faisaient partie. Mais cette norme marginalisait les frères plus jeunes qui ne pouvaient pas assumer des rôles de direction sans avoir apporté des preuves qu'ils se conformaient à l'esprit primitif (Cf. Martínez Estaún, 2015, p. 159-160).

Nous avons vu aussi comment le F. Louis-Marie a pris la tête de la direction à l'époque de la préparation de quelques textes officiels qui jettent les bases de l'avenir de l'Institut. La lettre-réponse que le Chapitre a envoyée au P. Mazelier en est un exem-

¹⁰ Lors de la session du 6 mai 1854, les capitulants ont approuvé l'émission du vœu de Stabilité. Dans une lettre du 31 mai 1858, le F. Louis-Marie a expliqué au cardinal de Lyon, Mgr. De Bonald, les raisons d'introduction du vœu : « Même si le vœu de Stabilité n'a jamais été émis dans la vie du Fondateur, il y était favorable en principe, puisque dans la Règle il y a un article écrit par lui-même personnellement qui dit, 'les frères prendront les quatre vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de stabilité...Ce vœu n'est ouvert qu'aux frères les plus capables et les plus vertueux...L'espoir est que ce vœu garantisse une bonne gouvernance pour l'Institut, en fournissant un groupe de dirigeants parmi les meilleurs sujets de la Congrégation'. Les premiers frères à faire le vœu étaient les Frères Andronic et Pascal à Beaucamps; les Frères François, Louis-Marie, Jean-Baptiste, Bonaventure, Jean-Marie et Léon à l'Hermitage (Anonyme, 1967, p. 632. Cf. G. Michel, 1996, p. 228-229. Le F. Sylvestre a soutenu qu'il n'a jamais entendu le Père Fondateur parler d'un tel vœu, mais dans le Chapitre qui l'a approuvé, "une lettre signée par le Fondateur a été montrée à chaque capitulant avec le texte: 'les frères de l'Institut feront leurs vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, et le vœu de Stabilité', sans autre explication. J'ai tenu en main le texte et peux vous assurer que c'était son écriture ; les différentes lettres qu'il m'a écrites ne me laissent aucun doute" (F. Sylvestre, 1990, p. 53).

¹¹ Le F. Lanfrey a fait des remarques critiques, par écrit, à propos de la *Vie du Frère François* par le F. Gabriel Michel, qui ont été utilisées par un groupe de la PUCPR faisant une étude sur le F. François. C'est le texte auquel nous venons de faire référence. Puisque les remarques faites par le F. Lanfrey sont regroupées par chapitre dans ce livre, des références sont faites au chapitre concerné.

ple. Son rôle de dirigeant devait être encore plus décisif dans la préparation des Constitutions peu de temps après.

Cette position dominante de Louis-Marie témoigne de deux choses : d'une part, celle d'un décalage entre

la pensée de François et celle de Louis-Marie sur les principes de gouvernement ; d'autre part, une plus grande capacité de Louis-Marie pour exprimer ses idées clairement et imposer sa vision. Le F. Avit est très clair sur ce point :

« Les procès-verbaux des secrétaires du Chapitre, avant d'être lus et adoptés en séance générale passaient sous la plume du C.F. Louis-Marie, après comme avant son élévation au Généralat »

(F. Avit, 2012, année 1852, n° 67).

5. LES CIRCONSTANCES ENTOURANT LE VOYAGE À ROME EN 1858 POUR ESSAYER D'OBTENIR L'APPROBATION CANONIQUE DE L'INSTITUT

Les Frères François et Louis-Marie se sont rendus à Rome pour essayer d'obtenir l'approbation de l'Institut¹². Comme les décisions du Chapitre de 1853-1854 n'avaient pas été bien accueillies par tous les frères, des messages de frères en désaccord avec la nouvelle législation approuvée par le Chapitre récemment conclu envoyés à la Pénitencerie de Rome par l'intermédiaire des voies ecclésiastiques, arrivèrent au même moment. Le 22 février 1858, le F. Marie Jubin avait également déposé une plainte formelle à Rome, par l'in-

termédiaire de l'archevêque de Lyon : Il lui semblait, ainsi qu'à d'autres frères, que certains points des Constitutions avaient été approuvés sous la forte pression du Régime. De plus, la façon dont les frères devaient rendre compte de leur conscience signifiait que les Supérieurs, bien que laïcs, assumaient, dans la pratique, le rôle de confesseurs. C'était notamment l'opinion du P. Favre, supérieur des Pères Maristes.

Nos pères qui vont confesser dans les communautés de religieuses et de frères sont souvent embarrassés. On leur demande si on est obligé de faire connaître *in specie* les fautes graves *praesertim in materia luxuria* à la supérieure ou au supérieur laïc et, vu l'usage, ils ne savent que répondre. (Lettre du P. Favre à C. Nicolet, 21 février 1858) dans B. Bourtot, Julien Favre, 1, p. 223).

¹² On peut trouver une description du séjour du F. François à Rome, sous forme de journal dans son *Carnet* 305, p. 1-197. Les Archives générales de Rome également tentent de systématiser son récit, (*Sur les traces de Frère François, Pèlerin à Rome*), ou on peut lire les chapitres 5 et 6 de Martínez Estaún, 2015.

L'arrivée simultanée à la Sacrée Congrégation des Évêques et des Réguliers (SCOR) des interventions de certains frères, de l'Archevêque de Lyon et des Pères Maristes, explique la réticence des autorités romaines pour faire approuver les Constitutions. Aussi, le F. Louis-Marie dut retourner en France après trois mois de séjour à Rome, laissant le F. François sur place.

Après six mois et demi de séjour (du 6 février au 22 août), et voulant être en France pour les retraites, François quitta donc Rome sans avoir obtenu aucun résultat. Il avait à peine commencé le processus et ce refus d'approbation romaine en 1858 le mettait dans une position délicate. Parti de l'Hermitage, il était revenu à Saint-Genis-Laval car pendant son absence, ses deux Assistants avaient

assuré le gouvernement. Et l'achèvement de la maison de Saint-Genis-Laval avait rehaussé le prestige du F. Louis-Marie. Ces divers événements ont dû beaucoup compter dans le désir du F. François de démissionner (Lanfrey, 2015, Chapitre 44).

6. LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MAISON GÉNÉRALE À SAINT-GENIS-LAVAL¹³

Le transfert de la maison centrale a donc eu lieu en l'absence du Supérieur Général. Son séjour à Rome ne lui a pas permis de vivre aux côtés de ses frères le transfert de la vallée tranquille de l'Hermitage à la petite ville de Saint-Genis-Laval.

Le F : Avit raconte que :

« Pendant la préparation et les diverses modifications de ce plan, le R.F. François s'opposait à ce que les fenêtres du rez-de-chaussée fussent cintrées, à ce que les piliers des cloîtres fussent en pierre taillée. Il ne trouvait pas cela assez modeste, assez conforme à la simplicité à laquelle le pieux Fondateur avait toujours tant tenu.

Pour vaincre ces scrupules du Révérend, sans lui résister en face, on avait mis le plan sous les yeux du cardinal de Bonald et son Éminence avait déclaré n'y rien voir de contraire à la simplicité religieuse. Devant cette déclaration, le Révérend s'était incliné, mais après l'installation à Saint-Genis, il était facile de s'apercevoir qu'il s'y plaisait médiocrement ».

(Texte de Avit 1828 § 38-39).

Le temps passé à Saint-Genis-Laval par le F. François après son retour de Rome fut une période de longue traversée du désert, de purification intérieure de l'esprit, l'occasion de se remémorer et ruminer tout ce qui s'était passé depuis son séjour à

Rome. À son retour de la ville éternelle, il constata que tout avait fonctionné sans lui.

De plus, il remarqua l'écart entre sa politique et celle de Louis-Marie et ses désaccords avec Jean-Baptiste sur divers sujets.

¹³ Plus d'informations sur ce sujet peuvent être trouvées dans F. Avit, 2012, année 1853, n° 16. 29-33; année 1854, n° 13-16; année 1855, n° 18; année 1858, n° 38-47.

7. DIFFÉRENCES SUR LA FAÇON D'OBTENIR DES RECRUES

La question des pensionnats

Un autre problème pratique qui se posait, surtout lors de la construction de Saint-Genis-Laval, mais aussi par la suite, était celui des ressources permettant de faire face aux dépenses liées aux constructions. A ce sujet le F. François, écrivait en 1854 :

« J'ai maintenant à vous dire un mot de notre construction de Saint-Genis-Laval. Nous serions dans l'intention d'en jeter les fondations cette année et d'en élever même une partie, s'il y a possibilité. [...] Mais, pour l'entreprendre, il nous faut le concours le plus actif et le plus dévoué de tous les membres de l'Institut. Redoublez donc et redoublons tous d'attention, d'ordre et d'économie dans le soin et l'administration des choses qui nous sont confiées, [...] On peut éviter ou renvoyer certaines dépenses qui ne sont pas indispensables, on peut épargner les frais d'un voyage, d'une correspondance peu utile, diminuer les frais de bureau, faire enfin un bon nombre de petites économies [...].

Pour venir en aide à la construction, le C.F. (François) engageait ensuite tous les Frères à une souscription, par eux personnellement ou par leurs familles, il pressait les postulants et les novices qui n'avaient pas encore acquitté le prix de leur noviciat de prier leurs parents de le faire au plus tôt, il demandait aux Frères directeurs de fournir 50 F par Frère, en sus du vestiaire, soit par leurs économies, soit par les secours qu'ils obtiendraient des personnes charitables de leurs localités.

(F. Avit, 2012, année 1854, n° 14-16).

Son approche semble reprendre la stratégie du Fondateur : faire face aux dépenses liées à la croissance de l'Institut et au besoin de nouvelles œuvres grâce à l'accumulation des petites épargnes des communautés, en veillant à ce que les nouvelles constructions ne dérogent pas à la simplicité de nos origines, enfin en se fiant à la Providence qui susciterait des bienfaiteurs et d'autres sources de financement.

De son côté, le F. Louis-Marie voulait multiplier les internats pour disposer de ressources permettant de rembourser les dettes contractées¹⁴. Il envisageait également des emprunts importants¹⁵.

¹⁴ Cette idée de sections d'internat comme source de revenus pour rembourser les dettes contractées pour les constructions devait être celle que le F. Louis-Marie allait mettre en œuvre tout au long de sa vie de Supérieur. Le chapitre 9 de sa biographie (Anonyme, 1907) est consacré aux bâtiments et aux écoles qu'il a fondés. On pourrait citer le grand travail de Saint-Genis-Laval, ou les 5 maisons provinciales rénovées ou construites sur-mesure, les 9 grands internats et 9 autres agrandis. La réalité est que tous ces bâtiments et ces achats exigeaient beaucoup d'argent et créaient des dettes pour l'Institut. En tout cas, à la fin de son mandat de général, il avait créé 195 nouvelles fondations. Cet expansionnisme, associé à une politique financière risquée, a créé un fort mécontentement parmi les frères.

¹⁵ Par exemple, de 1857 à 1860 il obtint 113,550 Fr de prêts, auxquels il devait rembourser 131,961 Fr (Cf. F. Avit, 2012, année 1860, n° 73-74).

Sur ce point, le F. Jean-Baptiste lui était opposé : pour lui, les pensionnats épuisaient les frères et il ne devrait plus y en avoir ; le F. François était du même avis.

Au curé de Neuville qui l'encourageait à acheter un terrain en vente pour installer un internat, le Frère Directeur Général répondit :

[...] nous tenons aujourd'hui, moins que jamais, à avoir des pensionnats. Plus nous allons, plus nous voyons que le meilleur pour nos Frères est de n'avoir que de simples écoles et de pouvoir ensuite vaquer tranquillement à leurs exercices de piété et vivre dans le recueillement et dans l'exacte observance de leurs Règles. Je dois vous avouer, M. le Curé, que cette considération qui nous fait le plus balancer dans le projet d'acquisition dont on nous parle. Etc."
La pensée qu'exprimait le C. Frère était parfaitement partagée par le C.F. Jean-Baptiste qui avait fermé le pensionnat de Saint-Paul, qui ferma bientôt celui de N.-D. de La Blachère et qui n'en acceptait aucun nouveau.
Le C.F. Louis-Marie partageait moins cette idée. Il paraissait même tenir aux pensionnats bien organisés, ayant un personnel suffisant et qui pourraient créer des ressources financières à l'Institut.

(Annales de l'institut, 1852, § 76-78)

8. LES RAISONS DE LA DÉMISSION DU F. FRANÇOIS¹⁶

Dans sa dernière Circulaire générale aux frères le 21 juillet 1860, le F. François évoque sobrement son état de santé. Le F. Avit est plus disert sur la période qui précède le IIIe Chapitre général.

Les maux de tête du Révérend Frère devenaient continuels, l'administration devenait de plus en plus considérable et compliquée, son goût

pour la vie intérieure et paisible allait croissant. Tout cela lui rendait la position très pénible. D'ailleurs, depuis quelque temps déjà, ses 3 Assistants traitaient à peu près toutes les affaires. Dans une telle situation, sa responsabilité l'effrayait. Annales de l'institut, 1860 § 25.

Il fait allusion à des signes de mauvaise santé physique, de limitations psychologiques et aussi d'incapacité. Mais il ajoute une deuxième et une troisième raison de cette démission : l'administration de l'Institut,

¹⁶ Il y a une excellente discussion sur ce sujet dans Zind 1960. Il a signé l'essai sous son nom religieux, Louis-Laurent. Le F. Pierre Zind a eu accès aux Archives de l'Institut et a copié des citations directes des Actes de Chapitres ou d'autres documents qu'il a trouvés là-bas, sans les citer. Ces citations sont indiquées ici par «...».

de plus en plus exténuante, et l'appel à une vie plus contemplative. Dans son étude de l'histoire des quatre branches maristes, le F. Pierre Zind a suggéré un quatrième motif : l'exemple du P. Colin qui avait démissionné, le 9 mai 1854. Qui créait un précédent au sein de la Société de

Marie. D'une certaine manière, le P. Champagnat lui-même avait démissionné pour permettre l'élection d'un Directeur Général. (Cf. P. Zind, 1960, p. 291-292).

De son côté, F. André Lanfrey a ajouté une cinquième raison :

François était conscient que le groupe dirigeant de l'Institut devait être augmenté pour mieux contrôler l'expansion et faire face à des problèmes internes croissants (les frères peu réguliers...), et à la gestion en général. Fondamentalement, il y avait une crise structurelle. Les autorités ecclésiastiques et Rome avaient ressenti cela. Et c'est pourquoi elles mettaient en doute la capacité des Supérieurs à gouverner un institut par ailleurs trop centralisé.

Si, en 1852-1854, le F. François était couronné du prestige d'avoir obtenu une reconnaissance légale, il était rapidement devenu le maillon faible du groupe des successeurs de Champagnat. Deux raisons apparemment opposées poussaient à sa démission : son retrait inquiéterait moins les Frères que celui de ses assistants ; par ailleurs, étant l'un des premiers disciples, sa décision pouvait paraître légitime. D'une certaine manière, il était le bouc émissaire qui se sacrifiait volontairement (« réparant le passé ») pour rétablir l'unité et la confiance.

François semble avoir échoué, surtout, dans sa tentative de séparer fonction-charismatique gouvernement et travail administratif. Cette tentative était difficile parce qu'étran-

gère à la tradition transmise par Champagnat. Le F. Louis-Marie, lui, en mélangeant allègrement gouvernement, autorité charismatique et pouvoir administratif était plus classique. Durant son généralat le problème d'apporter une meilleure formation spirituelle ne sera pas vraiment résolu, même si le F. Jean-Baptiste et les Circulaires-ont fourni des suppléments doctrinaux significatifs. (Lanfrey, 2015, Chapitre 46)

Pour soutenir cette 5^{ème} raison introduite par le F. Lanfrey, nous allons donner un bref aperçu des circonstances entourant la démission du F. François de son poste de Supérieur Général, même si cela peut rallonger cet article.

Le 2 juillet 1859, le F. François a convoqué une assemblée capitulaire, invitant tous les frères stables (Cir-

culaire du F. François, 2 juillet 1860). Il n'y aura pas de délégués élus¹⁷. Trois de ces frères stables seront absents (Cf. Chronologie mariste, 2010, p. 198). Les termes de la Circulaire de convocation étaient les suivants :

« L'Institut, par la miséricorde de Dieu et la protection de l'auguste Vierge Marie, prenant sans cesse de nouveaux accroissements, notre tâche par là même devient toujours plus lourde et plus difficile ; et je dois ajouter que mes infirmités toujours croissantes me la rendent comme impossible. Le bien de la Congrégation demande donc, que je prenne des moyens pour ne point faillir à cette tâche, et pour donner à la direction des affaires d'administration toute l'exactitude et tous les soins qui en assurent le succès. A cette fin, vu les dispositions, dites transitoires, article 11, adoptées par le Chapitre de 1854, et insérées au livre Capitulaire, dispositions relatives à la réunion d'un Chapitre, nous avons résolu de réunir en assemblée capitulaire les Frères qui ont émis les quatre vœux, afin de prendre régulièrement avec eux les mesures nécessaires pour nous donner des aides et assurer par là le bon gouvernement de l'Institut. Le Chapitre comme vous le voyez, mes très chers Frères, aura une affaire des plus importantes à traiter ; [...] »

(Circulaire du 2/07/1860. C. II p. 400)

Ainsi, le F. François n'a pas annoncé qu'il avait l'intention de démissionner, mais seulement le désir de prendre les moyens nécessaires pour mieux gouverner et administrer, le problème fondamental étant la crois-

¹⁷ Il est à souligner que ni le premier Chapitre qui a élu le F. François le 12 octobre 1839, ni le troisième qui a accepté sa démission le 18 juillet 1860, ne comportaient de membres élus. Tous les frères profès perpétuels étaient membres de droit au premier Chapitre qui en comptait 112; même si, en réalité, seulement 92 votèrent. Tous les frères profès ayant fait le vœu de Stabilité étaient membres de droit du troisième Chapitre.

42 frères avaient fait le vœu de Stabilité à partir du 2 septembre 1855, dont trois étaient déjà morts (Les Frères Léon, 16 Mars 1856, Urbain 14 Juin 1857, et Angilbert 31 Mai 1858). Donc, il restait 39 frères stables pouvant participer à l'assemblée du Chapitre, y compris le Révérend Frère et ses trois Assistants. Le nombre de 39 frères stables a rendu redondant le deuxième des quatre articles transitoires approuvés par le deuxième Chapitre général dans l'après-midi du 19 mai 1854 auquel le Frère François a fait explicitement référence dans sa circulaire du 2 juillet 1860. Cet article disait: « S'il est nécessaire de convoquer un Chapitre avant qu'il y ait trente-trois frères stables, la méthode et les critères énoncés dans la Circulaire du 17 avril 1852 seront suivis ». En conséquence, ils devaient suivre la procédure énoncée dans l'article 7, dans la première section, chapitre IV, des Règles du gouvernement, où il était stipulé que les membres du Chapitre seraient élus parmi les frères stables par tous les frères profès perpétuels des provinces. En pratique, cela signifiait élire 33 capitulants sur 35 éligibles, étant donné que les membres du Régime (4) étaient membres de droit du Chapitre. Une telle élection semblait ridicule, d'autant plus que des absences prévisibles étaient envisagées, comme en effet cela se produisit. La meilleure chose à faire en une telle circonstance était de convoquer tous ceux qui étaient éligibles et ce fut la décision adoptée par le frère François.

La Circulaire du 2 juillet invitait tous les capitulants à se rendre à Saint-Genis douze jours plus tard. Après un jour de retraite, le Chapitre commença le 16, fête de Notre-Dame du Mont Carmel. Pour une raison qui nous est inconnue, peut être en raison des arrivées tardives, compréhensibles étant donné la soudaineté et le court préavis de la convocation, l'ouverture du Chapitre fut reportée d'un jour (Cf. P. Zind, 1960, p. 387-389).

sance constante de l'Institut qui rendait la tâche toujours plus lourde et plus difficile. En proposant au groupe de frères stables « de suivre la procédure en décidant des moyens nécessaires » le F. François avait en tête un nouveau modèle de gestion permettant de contourner son Conseil, opposé à un changement. Il y a donc une divergence ou une incompréhension au sein du Régime. Sa santé ne semble pas avoir été l'argument fondamental utilisé par François, mais plutôt une cause complémentaire de

sa difficulté des affaires administratives de plus en plus compliquées (Cf. Lanfrey, 2015, Chapitre 46).

Quoique sans capitulants élus, et destinée à entériner des décisions du Conseil plutôt qu'à débattre, (Lanfrey, 2015, Chapitre 46), l'assemblée capitulaire (33 frères stables présents, y compris ceux du Régime) se considérait comme un Chapitre général.

Le cérémonial d'ouverture était le même qu'en 1852, mais à Saint-Genis-Laval le F. François y tint le discours suivant :

« Le Chapitre se réunit principalement comme je vous l'ai dit dans la Circulaire de convocation pour donner des aides et des collaborateurs au Régime. Vous voyez et vous sentez vous-mêmes la nécessité et l'urgence de cette mesure, vu l'état de notre santé et la tâche toujours plus lourde et plus difficile que nous avons à remplir, à mesure que la Société se propage et se multiplie. Aussi depuis longtemps les Frères nous faisaient des représentations et des instances à ce sujet ».

(Actes du III^e chapitre général)

C'est le 18 juillet 1860¹⁸ que le F. François demanda à l'assemblée capitulaire de le relever de sa respon-

sabilité dans la direction de l'Institut (Cf. Chronologie mariste, 2010, p. 198).¹⁹

« ... Il fallait encore prendre une mesure pour avoir à la tête du Régime un homme qui eût toutes les qualités physiques et intellectuelles nécessaires pour embrasser toutes les parties de l'administration de tout l'Institut et remplacer ainsi le Supérieur Général dans tout ce qu'il ne peut plus faire lui-même.

Qu'y avait-il dans ce cas de plus à propos ! La démission du Supérieur ou l'élection d'un Vicaire ? Que faudra-t-il proposer au Chapitre ?

Le F. François précise que le Conseil avait décidé de consulter Rome par l'intermédiaire du R.P. Favre, Supérieur Général des Pères

¹⁸ Pour raconter les événements de ce jour, j'ai suivi le récit dans Zind, 1960, p. 393-395. Je rappelle aux lecteurs que nous utilisons les signes « ∴ » pour indiquer les citations textuelles faites par Zind dans son article sans référence correspondante. Parfois, j'ai pu trouver des idées d'autres auteurs qui indiquaient les sources.

¹⁹ «Le F. François était déterminé à montrer que la décision avait été prise par les trois supérieurs et il a invoqué également l'autorité du P. Champagnat. C'était la naissance du mythe des *trois un*» (Lanfrey, 2015, Chapitre 46).

Maristes, qui profita d'un voyage à Rome en mai 1860 pour consulter Mgr. Bizzarri, Secrétaire de la SCOR, dont la réponse fut la suivante :

Les Petits Frères de Marie étant actuellement en instance pour obtenir l'autorisation de leur Institut par le Saint Siège, il est à propos de ne pas faire de changement sensible dans l'administration. Mais si le Frère Supérieur Général ne peut plus remplir ses fonctions, il faut que le Frère premier Assistant y supplée ». (Actes du III^e Chapitre Général)

Le P. Favre a donc exécuté cette mission. Espérait-il que le Saint-Siège place à nouveau les Frères sous le protectorat des Pères ?²⁰ En tout cas, la réponse de Rome, en évoquant les changements dans l'administration et le rôle du Supérieur général ne parlait pas de santé, ni de démission ou de substitution, mais plutôt de suppléance. La nomination d'un sup-

pléant était considérée comme un changement peu important et temporaire.

Cette réponse de Bizzarri et de la SCOR peut passer pour une victoire romaine car elle mettait en cause le généralat à vie prévu par les Constitutions de 1854. Elle traduit aussi la réserve de la SCOR envers la personne en charge à la suite des visites qu'elle leur avait rendues pendant son séjour à Rome, avec des informations provenant de Paris et Lyon, et peut-être des préjugés anti-français courants à la Curie.

La décision discutée au Conseil du Régime et résolue à travers la consultation à Rome fut ensuite soumise au Chapitre. Selon les directives romaines, François ne pouvait pas démissionner purement et simplement, mais devait se faire remplacer en tout par le F. Louis-Marie (Martínez Estuán, 2015, p. 98-99).

D'où la proposition du F. François :

« C'est pourquoi je vous propose maintenant de revêtir le Cher Frère Louis-Marie de l'autorité pleine et entière et de tous les pouvoirs nécessaires pour l'administration et le gouvernement général de l'Institut, comme Vicaire du Supérieur Général. Et je le fais avec d'autant plus de confiance, qu'il semble par les paroles que le Père Champagnat nous a adressées à tous les deux quelques jours avant de mourir, que ce bon Père prévoyait ce qui arrive aujourd'hui. Vous savez d'ailleurs que, depuis notre première nomination,

²⁰ Nous connaissons déjà l'opinion du P. Champagnat sur l'union des frères avec les pères et la dépendance des frères à leur égard. Cependant, en 1845, du 9 au 19 septembre, le Chapitre général des pères s'est réuni à Lyon, durant lequel la question de l'union des frères et des pères a été étudiée. Le P. Colin a demandé au Chapitre, "Est-il approprié que le Supérieur Général des Pères Maristes soit aussi Supérieur Général des Frères du même nom?" La réponse du Chapitre était négative (Cf. *Chronologie mariste*, 2010, p. 164). Plus tard, le 4 juin 1852, le P. Colin, Supérieur Général des Pères Maristes, s'est rendu au II^e Chapitre général de l'Institut pour exprimer sa conviction que le moment était venu pour les frères de se gouverner et d'obtenir leur propre reconnaissance pontificale, étant donné que le Saint-Siège n'avait pas accepté l'idée de la Société de Marie à quatre branches (Cf. *Chronologie mariste*, 2010, p. 177). Ses paroles sont consignées dans les Actes du II^e Chapitre général, p. 122-124. Le 16 février 1859, le Cardinal de Bonald, Archevêque de Lyon, avait écrit à Rome au sujet des Frères Maristes, estimant qu'il était nécessaire que les Frères Maristes dépendent des Pères Maristes comme par le passé (Cf. *Chronologie mariste*, 2010, p. 194).

nous avons toujours été ensemble pour traiter les affaires de la Congrégation, soit à Notre Dame de l'Hermitage, soit à Paris, soit à Rome enfin d'où nous vient l'indication de cette mesure dans les circonstances où nous nous trouvons ».

(Actes du III^e Chapitre général)

Le F. Jean-Baptiste soutient la proposition, invitant les capitulants à transférer au premier assistant une charge que le supérieur général ne peut assumer pour raison de santé. Par déférence pour le Saint-Siège, le Chapitre s'apprête à suivre cette suggestion, mais immédiatement le F. Louis Marie se lève et proteste vigoureusement. Il rejette le vote par acclamation et demande un vote secret dans l'espoir d'éviter le lourd fardeau. Par cette intervention, il manifeste publiquement combien les propositions d'introduire des changements dans la structure du gouvernement de l'Institut lui ont posé problème durant les dernières années. Et il ne pouvait guère les exprimer ouvertement parce qu'il se sentait en quelque sorte impliqué. (Martínez Estauín, 2015, p. 99).

Le F. Pascal, troisième Assistant, présente alors un bon compromis : déterminer par vote secret si le Chapitre accepte l'opinion de Mgr. Bizzarri ou s'il prend sa propre décision. La proposition de Rome ayant été acceptée par 31 voix sur 2, le Chapitre confère au F. Louis-Marie tous les pouvoirs d'un Supérieur. Désormais c'est le F. Louis-Marie qui dirige l'Institut et assume la responsabilité de ses affaires.

Le matin du jour suivant, à l'initiative du F. Jean-Baptiste, et pour évi-

ter toute confusion, le Chapitre décide à l'unanimité d'appeler le F. François « Révérend Frère Général » et le F. Louis-Marie « Révérend Frère Supérieur » (Cf. Zind, 1960, 180, p. 396 ; anonyme, 1967, p.633). Le F. Avit a confondu les titres conférés, comme on peut voir dans F. Avit, 2012, année 1860, n° 28. Quoique conservant son titre officiel, le F. François se considérait seulement comme Supérieur honoraire, voyant le F. Louis-Marie comme son successeur, alors qu'il n'était, officiellement que son Vicaire (Cf. Ponty, 1899, p. 229 ; Circulaire du 2 juillet 1860 de F. François, p. 402-403).

Le Chapitre permit la réorganisation des Provinces existantes et d'en créer de nouvelles. (Cf. anonyme, 1967, p. 633). Après les congratulations fraternelles clôturant la remise de l'autorité au F. Louis-Marie, les capitulants procédèrent aux élections des trois nouveaux Assistants : le F. Théophile, Directeur de Valbenoîte à Saint-Etienne ; le F. Philogone, Directeur du noviciat ; le F. Chrysogone, Directeur de l'Arbresle, (Cf. F. Avit, 2012, année 1860, n° 29 ; Zind, 1960, p. 395-39). Finalement, au moment où il démissionnait, le F. François réussissait avec ces trois nominations, à faire approuver son modèle de gouvernement. Il lui restait, à la fin des travaux du Chapitre, à proclamer

que son autorité sur l'Institut avait pris fin et qu'il voulait désormais être considéré comme le « grand-père » des Frères. Il n'avait que cinquante-deux ans (Cf. Ponty, 1899, p. 204 ; Chastel, 1948, p. 100).

Dans sa première Circulaire publiée le 27 décembre 1860, le F. Louis-Marie « indiquait les Provinces assignées à chaque Frère Assistant, nommait le Secrétaire Général et conservait le poste d'Économiste Général pour lui-même (Chronologie mariste, 2010, p.200). Le nouveau Régime décidait aussi de diviser la Province du Centre en deux : Le secteur de Notre-Dame de Saint-Genis-Laval confié au F. Jean-Baptiste et le secteur de Notre-Dame de l'Hermitage aux soins du F. Philogone, quatrième Assistant ; les deux du sud (Saint-Paul-Trois-Château et la Bégué) au F. Pascal, deuxième Assistant et, celui du nord, ainsi que la maison de l'ouest, au F. Théophile, troisième Assistant. Le F. Chrysogone, cinquième Assistant était nommé responsable de la Maison mère et du noviciat commun aux deux provinces de Saint-Genis-Laval et de Notre-Dame de l'Hermitage (Cf. F. Avit, 2012, année 1860, n° 86 ; Circulaire du 27 décembre 1860 de F. Louis-Marie, p. 29-30).

Le 19 octobre 1860, le Révérend Frère Supérieur nomma le Révérend

Frère Général Directeur de la maison Notre-Dame de l'Hermitage en lui disant : « Je vous fais comme vous m'avez fait. Je vous donne tout pouvoir et toute responsabilité pour cette maison, tout comme vous m'avez laissé tout pouvoir et toute responsabilité pour l'Institut (Zind, 1960, p. 399 ; Ponty, 1899, p. 232).

Le F. François a conservé le titre de Révérend Frère Général jusqu'au 22 juillet 1863. Après l'approbation des Constitutions par Rome le 9 janvier 1863, le IV^e Chapitre général a procédé à l'élection d'un Supérieur général pour mettre un terme à la situation temporaire créée en 1860. Le F. Louis-Marie élu par 37 voix sur 40, prenait le titre de Révérend Frère Supérieur Général. Le F. Jean-Baptiste avait eu deux voix ; le F. François redevient un simple Petit Frère de Marie. Le lendemain, 23 juillet 1863, le F. François bénit le F. Louis-Marie avec ces belles paroles, « Que le Seigneur vous donne l'autorité d'un père, la tendresse d'une mère, et vous accorde de nous conduire tous au ciel »²¹.

De retour à Notre-Dame de l'Hermitage, François « ne s'occupa qu'à prier et à méditer, à édifier tous les Frères par ses nombreuses et éminentes vertus, auprès du tombeau du vénéré Fondateur ». (F. Avit, 2012, année 1860, n° 67).

²¹ Le texte de la bénédiction peut être trouvé dans les Actes du IV^e Chapitre général. Les détails du Chapitre de 1860 peuvent être lus dans le III^e Chapitre général p. 206-217.

9. DIVERSES TRADITIONS SUR LE RÔLE QUE LE F. FRANÇOIS A JOUÉ DANS L'HISTOIRE DE L'INSTITUT²²

Les lettres personnelles du F. François qui le présentent comme un Supérieur à la fois fraternel et ferme semblent contredire la tradition portée par les Frères Louis-Marie, Jean-Baptiste et Avit. Rien n'est plus significatif de cette tradition que la Circulaire consacrée par le F. Louis-Marie au F. Jean-Baptiste après sa mort en 1872, alors que le F. François est encore en vie. Pour Louis-Marie :

« Le Vénéré P. Champagnat doit de s'être survécu à lui-même de trente-deux ans dans un Assistant qui a continué et perfectionné son Œuvre [...] N'est-t-il pas pour nous comme

un second Fondateur ? [...] Le F. Jean-Baptiste « a eu une mission toute spéciale dans l'Institut, celle de le constituer et de le compléter [...] A nul autre il ne sera donné, ni possible de pénétrer [...] dans la pensée intime et première du P. Champagnat ; de remonter, avec la même connaissance des personnes et des choses à l'origine de l'Institut ; d'en rechercher avec la même sûreté et d'en déterminer avec la même autorité, l'esprit, le but, les règles, de concert avec le Régime et le Chapitre général²³. »

Le Frère François, bien qu'ayant été le premier Supérieur et le disciple le plus ancien semble donc, avoir été oublié.

Mais déjà dans les *Biographies de quelques Frères*, le F. Jean-Baptiste lui avait décerné un hommage assez ambigu :

Frère François s'est toujours distingué par un attrait marqué pour la vie cachée, pour l'esprit de prière et d'union aux mystères de Notre-Seigneur. C'est par ce moyen qu'il s'est élevé à cette haute vertu que tous admirent en lui, et qu'il a rendu de si grands services à l'Institut. Devenu Supérieur, il laisse généralement les embarras de l'administration à ses Assistants ; il les charge de traiter les affaires avec les hommes, tandis que lui, élevant les mains vers le ciel, les traite avec Dieu, et en obtient ces grâces de bénédiction qui ont été la principale cause du développement et de la prospérité extraordinaire de l'Institut.

(Biographies de quelques Frères, 1868, p. 29 « F. Louis ou les divers attrait ».

Dans ses Annales, le F. Avit, comme à son habitude, a été lui aussi très critique :

« [...] Bien qu'il fût très estimé de tous, le C.F. François n'avait pas le caractère, l'initiative, l'énergie et l'entrain du Père Champagnat. Il ne possédait pas les cœurs et ne dominait pas les volontés comme le faisait

²² Cf. Richard, 2015, p. 85-100.

²³ Circulaire du F. Louis-Marie, 2 Avril 1972, p. 239-306. La plupart des citations dans ce paragraphe sont tirées des p. 250 et 279.

si bien le regretté défunt. On aimait peu son genre froid, lent et sentencieux dans ses instructions. On le trouvait méticuleux, attachant parfois trop d'importance à de légers manquements, recevant difficilement les excuses et redoutant trop les observations ».

(Annales de l'institut, 1840, n° 684)

Parlant de la Circulaire sur l'Esprit de Foi, publiée par le F. François en 1848-53²⁴, F. Avit ne s'attarde pas sur sa doctrine remarquable mais ajoute :

« [...] nous nous permettons de dire que celle-ci (la circulaire sur l'esprit de foi) était surtout l'œuvre du P. Matricon et du C.F. Louis-Marie. Au reste, le C.F. François commençait à être fréquemment fatigué par des maux de tête qui lui rendaient tout travail sérieux très pénible ».

(Annales de l'institut, 1850 § 53)

Lorsque le F. François présente sa démission en 1860, le F. Avit insiste assez lourdement sur son désir d'être soulagé du gouvernement de l'Institut (Cf. F. Avit, 2012, année 1860, n° 25 et 67). Evoquant son décès, il sera peu disert :

« [...] nous n'ajouterons rien à ce que nous avons déjà dit de ce vertueux défunt à plusieurs reprises, si ce n'est qu'il joignait à ses connaissances médicales une douce aptitude à la poésie religieuse. C'est lui qui composa quatre des cantiques de notre recueil... »

(Annales de l'institut, 1881 § 36)

Le F. Sylvestre a transmis une tradition opposée.

Dans ses mémoires sur le P. Champagnat, il parle 35 fois²⁵ du F. François et voit en lui bien plus qu'un frère modèle. Il souligne le rôle

éminent du F. François dans la croissance merveilleuse de la congrégation après la mort du P. Champagnat et évite toute mention du nom de Louis-Marie dans l'achat et la construction de Saint-Genis-Laval :

« Sous son successeur immédiat, les vocations deviennent plus nombreuses, les fondations se multiplient, de sorte que l'Hermitage, ce grand reliquaire du Père Champagnat, comme l'appelait le Frère François, le premier général, n'est plus une maison ni assez spacieuse, ni assez convenable pour être le centre de l'Institut. [...] Saint-Genis-Laval, canton à quelques kilomètre-[226] de Lyon, est désigné

²⁴ Elle a été publiée en quatre parties.

²⁵ 21 fois pour Louis-Marie et très peu de mentions du F. Jean-Baptiste. Mais il faut tenir compte que le F. Sylvestre faisait constamment référence à la vie du Fondateur écrite par ce dernier.

pour être le lieu où va figurer la nouvelle Maison-Mère de la Congrégation, dont l'Hermitage n'est plus qu'une succursale, précieuse à tous égards.

[...] Puis, toujours sous son successeur, le Frère François a lieu l'approbation de la Congrégation par le Saint-Siège, avec la faculté d'élire canoniquement un supérieur général et de faire les vœux simples de religion ».

(F. Sylvestre original p. 225-226 ; copie p. 94-95)

La thèse du F. Sylvestre et l'étude des lettres personnelles du F. François contribuent donc à affaiblir les jugements du F. Avit, et à nuancer les témoignages des Frères Louis-Marie et Jean-Baptiste. D'ailleurs, les changements fondamentaux accomplis dans l'Institut, sous le généralat du F. François ne peuvent pas être attribués uniquement à ses deux Assistants. Le F. Avit semble oublier aussi qu'après sa démission, le F. François a continué à faire beaucoup pour la formation des frères (conférences, retraites) comme le révèlent ses carnets. Mais il est regrettable et étrange que nous n'ayons que très peu de ses correspondances après 1860, car il est improbable que son activité en tant que directeur spirituel ait cessé. (Cf. Richard, 2015, p. 99).

10. REMARQUES FINALES

Les *trois un* ont eu des moments de désaccord sur des points précis. Mais nous pensons avoir rencontré un désaccord fondamental, surtout entre François et Louis-Marie, quant à la manière dont l'Institut devait être gouverné, le F. François désirant une équipe dirigeante plus étoffée, avec un rôle du Supérieur mieux défini. Les frères anciens

et les Assistants ne comprenaient pas cette conception du gouvernement et ce malentendu a contribué à ancrer l'idée que le F. François voulait se retirer surtout en raison de sa mauvaise santé, alors qu'il désirait un style de gouvernement différent.

La lettre de Louis-Marie de 1841 sur les changements à l'Hermitage montre que les *trois un* fonctionnaient plutôt comme un triumvirat et que le F. François était gêné par l'absence de règles précises de gouvernement. Les Assistants remplissaient la fonction de visiteurs, tandis que François restait plutôt à l'Hermitage pour s'occuper des affaires administratives. Durant cette première période, le F. Louis-Marie, qui avait reçu une formation ecclésiastique pouvait entretenir des relations étroites avec le P. Colin. Et les trois Supérieurs n'avaient pas la même conception de ce que la Congrégation était ou devait être.

Quant à la lettre du F. François en 1846, elle pouvait passer pour provocatrice, car il semblait passer au-dessus de ses propres Assistants et du P. Colin. D'un autre côté, il reconnaissait une légitimité aux Frères anciens, qui l'avaient élu en 1839, pour changer le style du gouvernement. Il se peut que, par cette initiative, le F. François ait voulu opposer la tradition

des Frères Maristes avec les tendances de ses deux Assistants plus enclins à une politique d'entente avec les Pères Maristes.

Dans sa manière de concevoir le gouvernement, le F. François a invoqué le principe de subsidiarité : chaque niveau de responsabilité devant traiter les questions le concernant sans en référer au niveau supérieur. C'était un moyen d'éviter de se noyer dans des détails administratifs que favorisait le modèle de gouvernement adopté jusque-là.

En obtenant la reconnaissance juridique de l'Institut en France, le F. François avait réussi là où le P. Champagnat avait connu des échecs multiples. Mais ce succès n'a pas été suffisant pour convaincre les Frères de la pertinence de ses propres idées sur le gouvernement dont nous trouvons des indices dans ses carnets. Les Frères ont compris qu'il voulait se retirer de la vie active.

Au cours de la période 1852-1860, le prestige du F. François auprès des Frères a rapidement décliné. Il put exposer aux capitulants et à ses deux Assistants, son désir de se consacrer à la formation spirituelle des frères plus qu'aux questions administratives, et fit part de certains problèmes de santé plus clairement qu'en 1846. Mais les capitulants n'acceptèrent qu'avec réticence de nommer un nouvel assistant et le F. Louis-Marie commença à agir comme Vicaire Général *de facto*. Même si François avait partiellement réussi à faire adopter sa vision, ses intentions étaient mal comprises, notamment par le F. Avit qui nous a transmis l'image d'un Supérieur malade voulant

se retirer de la gestion quotidienne.

L'échec de l'approbation canonique à Rome en 1858 finit par mettre François dans une position difficile. Il rentra de Rome les mains vides après y avoir passé six mois. Pendant son absence, ses Assistants avaient assuré le gouvernement. La Maison Générale avait déménagé de l'Hermitage à Saint-Genis-Laval. Le prestige du F. Louis-Marie avait grandi depuis qu'il était en charge de la construction de la nouvelle Maison Générale. Très probablement tous ces événements ont été des facteurs significatifs dans le désir du F. François de démissionner.

Le Chapitre de 1860 était plus une continuation de celui de 1852-1854 qu'un nouveau Chapitre. Il n'y avait pas de délégués élus et seuls des frères stables (tous des hommes âgés) y participaient. Et on attendait d'eux qu'ils approuvent les décisions du Conseil. Le F. François, dans son discours d'ouverture, mit en exergue le fait que celles-ci émanaient des *trois un*.

Mais quand le F. François parlait de *notre santé*, il ne parlait pas seulement de la sienne, mais aussi de celle de ses deux Assistants généraux qui avaient eu tous les deux de graves problèmes de santé comme on peut voir dans leurs biographies respectives. Il est curieux que le F. Jean-Baptiste, un asthmatique qui allait passer le reste de sa vie en semi-retraite à Saint-Genis-Laval, n'ait pas envisagé de démissionner. Donc, la santé n'était pas le facteur principal. C'était plutôt une question de meilleure organisation du gouvernement de l'Institut pour orienter correcte-

ment sa croissance et faire face aux défis internes (les frères irréguliers) et externes (les changements sociaux, et la multiplication des tâches administratives et de gestion). Au fond, le F. François était conscient de faire face à une crise structurelle. Et ce sentiment s'accordait aux doutes des autorités ecclésiastiques sur la capacité des Supérieurs à gouverner, et à leur opinion que le gouvernement des Frères Maristes était trop centralisé.

Comme François savait qu'il était vu de plus en plus par les frères, à la fois comme le supérieur le plus ancien et le maillon faible du groupe des successeurs de Champagnat : il était le seul à pouvoir démissionner sans provoquer de crise. Il s'est volontairement sacrifié pour fournir la réponse dont l'Institut avait besoin.

Cependant, les changements qu'il

avait essayé d'introduire sans succès depuis 1845 ont enfin eu lieu. Le groupe de direction a été augmenté et le Supérieur Général aurait une autorité incontestée. Fondamentalement, sa démission a ouvert la voie à une forme de gouvernement moins éprouvante pour ses successeurs. Mais cette clairvoyance et ce détachement n'étaient pas destinés à être compris en profondeur.

D'où le mythe selon lequel François a démissionné pour des raisons de santé et parce qu'il se sentait attiré par un mode de vie plus contemplatif. Son retrait n'a été que relatif, puisque rapidement il s'est vu confier le rôle de Directeur de l'Hermitage. Ce qui a persisté, cependant, c'est l'image de Moïse sur la montagne, qui doit être utilisée avec prudence si l'on veut être fidèle à la vérité historique.

RÉFÉRENCES

Sources

Actes du 11^e Chapitre général dans AFM²⁶ 31.02.

Actes du 11^e Chapitre général dans AFM 31.03.

Actes du 11^e Chapitre général dans AFM 31.04.

Lettre du F. Louis-Marie au F. François, 26 mai 1841 dans Lessard (Éd.), 2007, doc. 267.

Lettre du F. Favre, 21 février 1858 à Bourtot, 1999, p. 58-61.

Circulaire du F. François du 2 juillet 1860 dans *Circulaires* (Vol. 2). Lyon-Paris: Emmanuel Vitte, p. 400-401.

²⁶ L'acronyme utilisé se réfère aux Archives des Frères Maristes à la Maison Générale de Rome.

Circulaire du F. Louis-Marie du 27 décembre 1860 dans *Circulaires* (Vol. 3). Lyon-Paris: Emmanuel Vitte, p. 5-38.

Circulaire du F. Louis-Marie du 8 April 1872 dans *Circulaires* (Vol. 4). Lyon-Paris: Emmanuel Vitte, p. 239-313.B

Carnet 301 de F. François dans AFM 5101.301.

Carnet 301 de F. François dans AFM 5101.304.

Carnet 301 de F. François dans AFM 5101.305.

Sur les traces de Frère François, Pèlerin à Rome dans AFM 51119.121a.

Livres et Articles

Anonyme (1907). *Vie du Frère Louis-Marie, deuxième Supérieur Général de L'Institut des Petits Frères de Marie 1810-1879*. Lyon-Paris: Emmanuel Vitte.

Anonyme (1967). L'Œuvre de nos Chapitres Généraux. *Bulletin de l'Institut*, 27, 207, p. 631-645.

Bourtot, B. (1999). *Frères et pères de la Société de Marie sous le généralat de Frère François 1840 -1860*. Saint Priest: Document SM n. 53.

F. Avit (2012). *Annales de l'Institut, Maison Générale*, Rome, AFM210.1 - AFM210.9.

F. Jean-Baptiste (1868). Version en anglais: *Our Models in Religion*, Mother House of the Marist Brothers, Grugliasco, 1936.

Br. Jean-Baptiste (1988). *Sentencias. Enseñanzas Espirituales*. Zaragoza: Luis Vives.

F. Jean-Baptiste (1989). *La vie de Joseph Benedict Marcellin Champagnat* (Édition Bicentenary)

Br Sylvester (1990). *Memorias. Vida del P. Champagnat*. Zaragoza: Luis Vives.

Chastel, G. (1948). *Le Frère François*. Paris: Editions Alsatia.

Chronologie mariste. (2010), Rome: Maison Générale.

Lanfrey, A. (2015). *Impressions après lecture de la Vie du Frère François par le frère Gabriel Michel* (Non publié) PUCPR Curitiba.

Lanfrey, A. (2015). Mathieu Patouillard, voisin de l'Hermitage. *Cahiers Maristes*, 33, p. 117-124.

Lessard, G. (Ed.) (2007). *Colin sup. Documents pour l'étude du généralat de Jean-Claude Colin (1836-1854)* (Vol. 1). Rome: Pères Maristes.

Martínez Estaún, A. (2015). *Historia de las Constituciones de los Hermanitos de María desde los orígenes hasta la aprobación en 1903, narrada a través de los textos de las Circulares de los Superiores Generales*. Peut être trouvé à <http://www.champagnat.org/510.php?a=6a&id=4313>.

Michel, G. (1996). *Frère François, Gabriel Rivat, et 60 ans d'histoire mariste*. Saint-Chamond: Delta 7.

Perrin, E. (2014). Naissance de l'Hermitage de Champagnat à les Gaux. *Cahiers Maristes*, 32, p. 131-158.

Ponty, L. (1899). *Vie du Frère François premier Supérieur Général de L'Institut des Petits Frères de Marie 1808-1881*. Lyon: Emmanuel Vitte.

Richard, L. (2015). La personnalité du Frère François telle que reflétée dans les lettres personnelles sur le gouvernement de l'Institut et les Lettres relatives à sa direction spirituelle, *Cahiers Maristes*, 33, p. 85-100.

Zind, P. (1960). A la découverte du F. François - Essai sur sa démission (18 juillet 1860). *Bulletin de l'Institut*, 24, 179, p. 278-294; 180, p. 387-401.

CAMÉRISTES, BESACIERS, FORAINS dans les écoles des Frères Maristes au XIX^e siècle



André Lanfrey,
fms

Les Annales des maisons, du F. Avit, nous parlent en détail de plusieurs centaines de nos écoles du XIX^e siècle. Nombre d'entre elles ne sont pas seulement des écoles communales : en plus des élèves externes, qui viennent chaque jour à l'école, elles reçoivent plusieurs catégories d'internes, plus ou moins difficiles à définir :

Les besaciers : Comme leur nom l'indique ils viennent à l'école avec un sac (une besace) dans lequel ils ont mis leurs provisions de la semaine : lard, pommes de terre, fruits... Moyennant une mince rétribution ils couchent à l'école et on leur sert la soupe faisant office de repas chaud. Ils peuvent venir des hameaux lointains de la commune ou de communes proches. Le critère qui les définit est donc l'éloignement de l'école. Mais le mot « besacier » a aussi une tonalité un peu péjorative, la besace étant le sac du vagabond, du marginal. N'étant pas habitants du bourg de la commune, mais des hameaux, les besaciers sont vus comme des rustres. D'ailleurs, ils ne viennent à l'école qu'en hiver et souvent de manière irrégulière.

Les caméristes : Ce mot désignait traditionnellement les collégiens qui logeaient chez l'habitant ou chez un maître de pension afin de pouvoir suivre les cours d'un « collège » qui n'était souvent qu'un « petit collège » de niveau très médiocre. Très fréquemment, le « collège » lui-même disposait d'un caméristat. Dans le vocabulaire mariste les mots « camériste » et « besacier » peuvent désigner la même réalité : des enfants venant de loin et logeant à l'école durant la semaine. Cependant le mot « camériste » est plus noble : il évoque des élèves d'un milieu un peu plus élevé et plus assidus à l'école.

Les forains : Le mot désigne le collégien ou l'élève qui n'est pas originaire de la commune ou de la ville où est établie l'école, qu'il soit externe ou interne. Ainsi, un certain nombre de besaciers ou de caméristes sont en même temps des forains. Les communes, quand elles admettent des forains dans leur école, leur font payer une rétribution supérieure à celle des élèves de leur territoire.

Les pensionnaires : Qu'ils soient ou non de la commune ils résident en

permanence dans l'établissement, bénéficiant des repas et d'un logement particulier. Un grand nombre d'externats communaux ont quelques pensionnaires qui fournissent un appoint financier mais exigent aussi des services lourds.

Au fil du siècle, certains mots vont tendre à remplacer les termes anciens ci-dessus :

Peu à peu la différence entre pensionnaires et caméristes s'estompe et le mot « internes » peut désigner aussi bien les caméristes que les pensionnaires. D'ailleurs un certain nombre de caméristats se transforment en petits pensionnats.

Demi-pensionnaires : Ce terme tend à remplacer les vieux mots « besaciers et camériste » à la fin du XIX^e siècle, pour désigner les élèves qui prennent leur repas à l'école.

Restent d'autres catégories plus faciles à définir : externes, en étude surveillée ou non, cours d'adulte...

L'école des Frères dans les bourgs et petites villes est donc une institution complexe accueillant souvent des enfants, et parfois des jeunes gens, de diverses origines et aux statuts différents. Elle n'est pas à proprement parler une école rurale mais un petit centre culturel s'inspirant davantage de la tradition du petit collège d'ancien régime (le latin mis à part) que de l'école paroissiale consacrée au catéchisme et pratiquant la méthode individuelle.

1. CHAMPAGNAT ET LA PRATIQUE DU CAMÉRISTAT

La Vie nous dit que Marcellin a fait sa première communion à 11 ans¹ (Ch. 1 p. 5) ce qui n'est pas impossible mais paraît bien précoce alors que celle-ci se fait habituellement à 13 ans. Du reste, aucun document probant ne vient corroborer cette affirmation du F. Jean-Baptiste. Si c'était le cas, cela signifierait que Marcellin a fréquenté l'école de la Toussaint à Pâques à partir de 1798 ou 1799, de 9 à 11 ans, afin d'apprendre en même temps lecture et catéchisme. D'un hameau proche du bourg de Marlhès, il était certainement externe mais aussi mêlé à d'autres élèves besaciers ou caméristes² venant des hameaux éloignés.

Lorsque Marcellin va étudier à St Sauveur-en-Rue en 1804-1805 au petit collège de son beau-frère, à une douzaine de km de Marlhès, a-t-il été pensionnaire ou camériste³ ? Il est fort possible que, par souci d'économie, il soit retourné chaque semaine à Marlhès pour s'approvisionner. C'est à Verrières puis à St Irénée qu'il expérimentera sans aucun doute la vie de pensionnaire.

Nous retrouvons Champagnat à La Valla établissant un caméristat à une date malheureusement difficile à préciser (Vie ch. 7 p. 76) mais sans doute après 1820. Comme l'école de-

¹ Dans les Annales des maisons (Marlhès), le F. Avit dit qu'il fit sa première communion en 1800.

² Décivant l'école des Frères en 1818-22, le F. Avit rappelle qu'ils accueillaient un grand nombre de caméristes malgré l'étroitesse du local.

³ Ce n'est pas une école primaire mais un petit collège ou « pédagogie ».

venue nombreuse est désormais divisée en deux classes, un certain nombre d'enfants logent chez l'habitant selon l'ancienne coutume du caméristat⁴. Comme ils sont abandonnés à eux-mêmes après les classes, M. Champagnat procède à des aménagements dans la maison d'école pour les accueillir. Il semble bien, d'ailleurs, que la fameuse table conservée dans la chambre du P. Champagnat, très basse et munie de nombreux tiroirs, ait servi à des caméristes ou besaciers.

L'établissement de ce caméristat a plus d'importance qu'il n'y paraît car il montre que le Fondateur envisage l'école comme un centre éducatif à influence assez large. Et ce n'est pas tout à fait un hasard si, vers 1820, on l'accuse de faire un collège clandestin.

Le prospectus de 1824 ne dit rien sur le caméristat non plus que celui de 1838 (C. 1/ p. 240). En revanche celui de 1840 (C. 1 :p. 343) précise dans son dernier article : « Les pensionnaires, les demi-pensionnaires et les externes étrangers à la commune sont à la charge et au profit des Frères ». En fait, L'institut doit mener avec les communes une lutte pied à pied pour préserver sa maîtrise des élèves étrangers à la commune : une lutte dont les contrats rapportés par le F. Avit dans les Annales des maisons témoignent amplement.

Même après la loi Guizot (1833), qui oblige chaque commune à disposer de son école de garçons, l'institut refuse de se laisser enfermer dans une fonction d'école communale et maintient sa tradition d'école ouverte sur un territoire assez large. En même temps, mal payés par des communes « liardeuses », les Frères directeurs veulent s'assurer une autonomie financière. Enfin, le vocabulaire employé montre que les termes traditionnels tels que « besacier » ou « camériste » sont jugés inadéquats.

2. UN MODÈLE D'ÉCOLE SELON LE P. CHAMPAGNAT

Peu avant sa mort, le 21 janvier 1840, le P. Champagnat décrit à M. Gire, curé de Saint Privat d'Allier les plans de l'école idéale⁵. Il n'emploie pas le mot « camériste » mais formule implicitement une différence entre caméristat et pensionnat.

« Il faut au rez de chaussée une cuisine, un office, un réfectoire et deux grandes salles contiguës [...] pour que les frères puissent se voir. [...] Il faut que la première de ces deux salles puisse contenir 60 écrivains et la seconde 70 à 80 enfants apprenant à lire⁶. Si le nombre habituel des pensionnaires devait être de 20 à 30, il serait nécessaire de construire une troisième salle contiguë aux deux premières

⁴ J'ai encore connu cet usage à St Martin-en-Haut durant l'année 1962-63, un frère conduisant une partie des pensionnaires devant coucher chez divers habitants.

⁵ *Lettres*, n° 315

⁶ L'apprentissage simultané de la lecture et de l'écriture n'est donc pas encore en usage.

pour leur faire une classe séparée [...]

Le premier étage devra se composer de deux ou trois chambres et d'un dortoir propre à recevoir une 40ème de lits ayant entre eux un mètre de distance. Il sera bon de pratiquer dans la chambre des frères une fenêtre de communication (sic) par laquelle ils pourront voir et surveiller les enfants au dortoir.»

Champagnat envisage donc nettement trois statuts : les externes, du bourg et de la campagne proche ; les pensionnaires qui ont leur dortoir propre et, s'ils sont nombreux (20 ou 30), une classe à part ; les besaciers et caméristes plus nombreux (40).

Le modèle suivi par Champagnat ne relève donc pas de l'école paroissiale ou communale mais s'inspire plutôt du petit collège, susceptible de servir de centre éducatif aux compétences assez larges. En fait il concurrence le collège, même si celui-ci conserve le privilège, souvent plus théorique que réel, d'enseigner le latin. Dans les chapitres XX-XXIII de la Vie du P. Champagnat (2^e partie) qui décrit son action éducative, le F. Jean-Baptiste ne dit rien sur cette pratique complexe de l'internat, pourtant répandue et assez éprouvante dans la vie quotidienne des écoles. Mais il est vrai que le F. Jean-Baptiste était très opposé aux pensionnats qu'il nommait des « crève-frères ».

3. CONSTITUTIONS ET RÈGLES DU GOUVERNEMENT (1854)

La règle de 1837 n'a rien dit rien des caméristats ou des pensionnats. Celle de 1852 se contente d'une allusion : dans le chapitre IV l'article 8 demande que les enfants ne se rendent pas trop familiers dans la maison, notamment « qu'ils entrent dans les appartements des frères et même dans la cuisine sans frapper et sans permission »...

Au chapitre IV de la 2^e section des constitutions de 1854 les Règles des Frères directeurs présentent plusieurs articles sur les élèves prenant pension à la maison des Frères. L'article 10 interdit les leçons particulières dans l'établissement sans permission du Supérieur Général, ainsi que les leçons à domicile. Et l'article 11 précise : « Il (le directeur) ne peut recevoir des pensionnaires ni même se charger des enfants externes après la classe sans permission ». L'article 14 prévoit que « dans les maisons où il y a des pensionnaires » il fera un règlement particulier pour les Frères surveillants. L'article 32 fait clairement allusion au caméristat sans prononcer le mot : « Quand il y a des enfants qui couchent à la maison » il devra les surveiller ou les faire surveiller attentivement.

Evidemment, ces textes législatifs n'ont pas pour vocation de décrire la sociologie des élèves de l'école et manifestement on répugne à utiliser des expressions trop familières. Institutionnellement, l'institut ne connaît que des pensionnaires, « ceux qui couchent à la maison » et des externes.

4. LES PENSIONNATS CHEZ LES SUCESSEURS DU P. CHAMPAGNAT

Dans les Annales de l'institut le F. Avit s'arrête un instant sur la politique des supérieurs quant aux pensionnats (Année 1852, § 74-78) en citant une lettre au curé de Neuville qui veut y installer un pensionnat convenable. Le F. François est hostile au projet:

« Plus nous allons, plus nous voyons que le meilleur pour nos Frères est de n'avoir que de simples écoles et de pouvoir ensuite vaquer tranquillement à leurs

exercices de piété et vivre dans le recueillement et dans l'exacte observation de leurs règles ».

Le F. Avit ajoute que, si ce point de vue était partagé par le F. Jean-Baptiste, le F. Louis-Marie était partisan de « pensionnats bien organisés, ayant un personnel suffisant et qui pourraient créer des ressources financières à l'Institut ».

Le F. François vise donc un genre d'établissement qui surcharge les Frères et sa condamnation englobe vraisemblablement toute forme d'internat ayant les mêmes effets. Deux solutions sont donc possibles : fermer les pensionnats (ce qu'aurait fait le F. J. B. dans les provinces de St Paul et Aubenas) ou sortir de l'improvisation. Mais la faiblesse des ressources des écoles des Frères et la nécessité de répondre aux besoins de la population vont rendre encore longtemps opératoire le système du caméristat, essentiellement dans les provinces de St Genis et L'Hermitage, les plus anciennes.

Tableau des écoles ayant Besaciers, Forains, Caméristes par province d'après le F. Avit

Provinces	Besaciers	Forains	Caméristes	Total
Aubenas	0	31	8	39
NDH	16	33	26	75
SGL	16	54	24	94
St Paul	0	21	0	21
Beaucamps	0	14	1	15
Lacabane	1	5	2	8
Varennes	2	19	16	37
Total	35	177	67	279

Ce tableau montre clairement que les besaciers et les caméristes sont une tradition des plus anciennes provinces : NDH, SGL et partiellement Varennes). Dans le sud et le nord aux

populations généralement plus concentrées ou plus urbanisées (Beaucamps) cette tradition n'existe guère. Mais l'influence du F. Jean-Baptiste a certainement joué aussi

dans les provinces du sud (St Paul et Aubenas).

5. LES BESACIERS DANS LA PROVINCE DE NDH

Ce sont 27 écoles ayant caméristes et besaciers ; six d'entre elles ayant en outre des pensionnaires sur un total de 91 établissements soit une proportion d'à peu près 30 %. Le F. Avit nous donne une bonne idée du contrat entre l'école et les besaciers : « à Craponne les Frères devaient leur fournir le potage 3 fois par jour, le chauffage, l'éclairage et une surveillance continue ». A Marlies les conditions sont à peu près semblables : les caméristes payent 4 F par mois, c.-à-d. 0 F 133 par jour. « On leur fournissait le logement, le bouillon 2 fois par jour, le chauffage, l'éclairage, la surveillance le jour et la nuit et l'instruction ». En général le F. Avit accompagne ses renseignements d'un commentaire soulignant qu'il y avait fort peu de rapport entre la charge de travail et la somme payée : « ce n'était pas cher ». Il signale qu'à Firminy il y avait quelques caméristes « qui étaient mal peignés » (pénibles). C'est donc une tâche très accaparante et le F. Avit note qu'à Crémeaux en 1876 le visiteur, regrettant que le F. Céran, directeur, n'ait pas son brevet, ajoute : « Les études se réduisent à peu de chose dans les maisons où il y a des besaciers ».

L'institut voudrait supprimer cette tradition exigeante, comme à Lay en 1873 où « le F. Visiteur insistait pour la suppression de cette besacerie ». Mais les populations tiennent à un mode

d'éducation peu coûteux. Ainsi, à Jonzieux, commune voisine de Marlies, en 1866-68 l'école a deux classes avec 87 élèves en hiver dont 8 caméristes et 45 « paysans », et 40 en été. Ce mot, qui n'est pas attesté ailleurs, est équivalent de « besacier » et tout aussi péjoratif. L'Annaliste ajoute d'ailleurs une précision intéressante : « On permettait toujours aux internes qui étaient frères de coucher ensemble. (...) Malgré les défenses des FF. Visiteurs on tolérait encore deux internes dans le même lit »

L'institut a donc bien du mal à imposer à des populations rétives la modernité éducative dont elle est imbuée. Elle doit tolérer des pratiques archaïques et jugées parfois moralement suspectes. Mais surtout, la besacerie, tout en rapportant fort peu et exigeant beaucoup, ne permet pas une instruction sérieuse. A St Pierre du Champ en 1874 il y a un grand nombre de besaciers, mais ils ne paient que 3 F par mois « et disparaissaient en grande partie pendant la belle saison ». La besacerie est donc très largement liée à l'école d'hiver, de la Toussaint à Pâques.

6. CONDITIONS FINANCIÈRES ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE

A St Just en bas en 1864-1876, nous avons une description précise des statuts divers des élèves. Les classes comptent un maximum moyen de 101 élèves et un minimum de 35, dont 52 externes payants et 26 internes, généralement des besaciers, ce qui si-

gnifie que le nombre d'élèves gratuits doit s'élever à 23. Mais les Annales précisent que les étrangers à la commune (des besaciers forains en somme) paient 5 F de pension par mois et les autres 2 F 50, en sus de la rétribution mensuelle. « Les rares pensionnaires payaient 25 F par mois. » L'annaliste ajoute : « Avec ces taux et un traitement fixe de 1 100 F les Frères ne risquaient pas de devenir millionnaires ». A St Jean Soleymieux il y a 60 internes : les pensionnaires paient 320 F par an et les besaciers 4 ou 5 francs par mois. Le traitement légal est de 1 900 F .A St Didier vers 1840 et 1850, l'école des FF. a 200 élèves, y compris un grand nombre de besaciers. L'école est gratuite pour les externes. Les besaciers ou caméristes de la commune paient 2 F 50 par mois, et les étrangers 5 F. Leur nombre varie de 40 à 50. Les 4

Frères disposent d'un traitement de 1 200 F. « pas de quoi se payer souvent des becfiges. » A St Sauveur, le nombre maximum moyen des élèves est de 130, le minimum de 61, dont 14 besaciers payant 5 F, les autres sont gratuits. A Montagny les 3 classes ont inscrit 123 élèves dont 17 besaciers payant 8 francs s'ils ne sont pas de la commune, et 6 francs s'ils en sont.

A Craponne après arrangement entre la commune et le supérieur général « Les forains, les pensionnaires et les demi-pensionnaires, qu'il sera loisible aux Frères de prendre comme par le passé payeront comme ceux de la commune de Craponne la rétribution scolaire suivant la classe qu'ils fréquenteront». En 1862, le traitement est de 2200 F plus 3 F 50 par mois pour chaque camériste et 2 F pour chaque externe

Ecole	Date	Total élèves	Pension.	besaciers	Ext payants	Ext surv.
Andance	1860-66	112 (moyenne)	12	14	41	24
Charlieu	1850	?			quelques	
La Valla	1868 1869	103 113		7 16	0 0	
Usson	1849	175		14		
St Pierre du Champ	1874			Grand nombre		
St Just en Bas	1864-76	101max. 35 min.	rare	Besaciers et forains		
St Jean-Soleymieux	?	184	Oui	Oui (60 internes)		
St Pal en Chalancon	?			Oui (cour spéciale)		
St Didier	1840-50	200		40 à 50		Etude gratuite
St Sauveur	1875-85 ?	130 max 61 min.		14	0	
Tarentaise	1840 1860	57	Oui. Nb ?	Oui. Nb ?		

Ecole	Date	Total élèves	Pension.	besaciers	Ext payants	Ext surv.
Serrières	1876 1877-79	30 à 40 61		9	4	15
Pélussin (2 écoles)	1872 1873 1874 1875	227 280 202 269	10 12 7 10	8 15 20 25		45 27 50 50
Montagny		123		17		
Lay	1873 ?	77 max. 56 mini.		6. A suppl. 8	34	
Craponne						
Crémeaux	1876			Oui. Nb ?		
Jonzieux	1861-66 1867-68 ?	96 max 39 (mini.) 87 (hiver) 40 (été)		Caméristes 8 cam. 45 paysans		
Vanosc	1855-59	125 (hiver) 70 (été)		20 cam.		
Vion	1872			3 cam.		6
St Maurice sur Loire	?	64		4		
Préaux	1851	80 (hiver) 28 (été)		2	40	
Marlhes						
Doizieux	1864-69	90		15 cam.		10
Firminy	1840	140		quelques		
Boulieu	1836			12	20	
Peaugres	1836			50	50	
St Sauveur	1836				80	

CONCLUSION

Il est clair que la tradition d'accueil des élèves d'un large territoire remonte à M. Champagnat qui a cherché à générer un type d'école s'inspirant peut-être plus du petit collège des bourgs et petites villes que de l'école paroissiale. Mais il a aussi été très pragmatique. Pensionnaires, forains, caméristes et besaciers correspondent donc à une sorte d'ancien régime éducatif fortement marqué par quelques traits précis : fréquentation de l'école en hiver ; réticence des populations et des communes à dépenser pour l'instruction ; faible identité de l'école communale. La fonction de maître d'école demeure donc encore largement une profession libérale comprenant, comme dans les anciens collèges, la double tâche de maître de pension et d'enseignant.

Cette activité libérale sera de plus en plus régie par l'Etat qui fixe un salaire minimum (200 F. avec la loi Guizot et 600 F. avec la loi Falloux) pour

l'instituteur communal et parfois un adjoint. C'est la commune qui paie l'instituteur. C'est le percepteur qui reçoit les rétributions scolaires pour le budget de la commune ; et les frères, améliorent leur situation financière en recevant des internes aux statuts divers. Jusqu'aux lois laïques de 1881-86, les écoles des frères seront régies par des contrats institut-commune donnant lieu à d'après marchandages.

L'idée que Champagnat ait fondé son œuvre pour le monde rural est à la fois juste et fautive. En fait il a cherché à établir des centres éducatifs pour enfants des bourgs, des petites villes et des territoires ruraux alentour. Les frères, tout en étant souvent d'origine rurale, ont eu une action urbanisante dans des milieux au moins semi-urbanisés. En recevant pensionnaires, caméristes et besaciers ils ne répugnaient pas à mélanger les classes sociales. L'utopie de l'institut était l'instruction religieuse et profane des enfants de diverses classes sociales qu'ils aient été ruraux ou urbains.

ANNEXE

MARIE-MADELEINE COMPÈRE, DANS L'OUVRAGE DU COLLÈGE AU LYCÉE (1500-1850), ARCHIVES, 1985, NOUS DONNE UNE HISTOIRE DES COLLÈGES FORT ÉCLAIRANTE POUR L'HISTOIRE MARISTE

Conçu à l'aube du XVI^e siècle à Paris, le modèle se répand dans toutes les villes du royaume. L'Église et l'État considèrent que c'est l'outil de formation des élites le mieux adapté. A partir de la fin du XVII^e apparaissent des signes de désagrégation. Le collège perd son monopole éducatif : il est concurrencé par les écoles de charité (notamment des F.E.C.) nées vers 1680 pour lesquelles le latin n'est plus indispensable. Sur ce courant se greffent écoles primaires, techniques, professionnelles. Il subit aussi la concurrence de l'enseignement privé : celui des précepteurs, pédagogues, lo-

geurs d'étudiants. Et les maîtres de pension s'arrogent de plus en plus le droit d'enseigner leurs pensionnaires. Dans les petites villes prolifèrent de nouveaux collèges, de qualité souvent médiocre et peu soucieux du projet humaniste primitif. Les petits séminaires se multiplient. Napoléon a établi le monopole de l'université en 1806-1808 mais, vers 1830 l'État ne parvient plus à faire respecter son monopole de l'enseignement secondaire. Après la loi Falloux (1850) qui casse ce monopole, ce sera l'apogée du pensionnat sous le II^e Empire (1852-1870). Il absorbera toutes les autres formes d'accueil.

LES COMMUNAUTÉS D'INSERTION MARISTES EN BÉTICA

après le Concile et le XVI^e Chapitre Général



José Luis
de Vicente, fms

Note de l'éditeur :

Parce que le nombre et la longueur des notes ont rendu cet article trop long pour ce type de publication, nous avons abrégé ou supprimé la plupart des notes contenues dans le texte original qui peut être obtenu en s'adressant à l'auteur.

1. L'ÉGLISE DANS L'ESPAGNE POSTCONCILIAIRE

Vatican II a invité l'Église à mouvoir ce qui semblait immuable, à dénouer ce qui était étroitement lié, à détendre ce qui était bloqué et à fondre ce qui était solidement gelé.

Malgré leur désorientation, les évêques espagnols ont assumé généreusement et résolument la tâche d'appliquer le concile même lorsque certains documents entraient en conflit avec le régime politique. Afin de passer d'une Église « d'Etat et de culture chrétienne » à une Église « en mission », ils ont convoqué une « assemblée paritaire d'évêques et de prêtres »¹ en vue de préparer une feuille de route pour le renouveau. Ce tournant a également été ressenti dans la vie religieuse et a donné lieu à une série de conflits car les

nouvelles approches n'ont guère réussi à changer les pratiques séculaires ou à conduire à des changements plus profonds : pour les responsables, les risques de déstabilisation globale étaient jugés trop grands.

2. LA RÉPONSE MARISTE À VATICAN II

2.1. La réponse de l'Institut

Le 16^{ème} Chapitre Général, mandaté par le Concile, donna une définition claire du mode de vie et d'engagement apostolique de la Congrégation : « l'éducation chrétienne de la jeunesse, en particulier des moins favorisés ; la promotion humaine et le travail pour la justice, à travers les écoles catholiques, ou autres activités respectant les valeurs humaines ;

¹ Accueilli avec enthousiasme par la majorité du clergé, des religieux, des laïcs et des séminaristes, plus de 1700 groupes ont travaillé sur les documents. Ils ont exprimé ce qu'ils pensaient honnêtement et ouvertement. Jamais dans l'histoire de l'Église espagnole, il n'y avait eu un tel débat-adulte et sincère.

catéchèse en dehors des écoles et autres formes d'apostolat adaptées aux besoins de l'époque. » Les Chapitres suivants allaient développer cette doctrine avec plus de précision et la modifier dans de nouveaux contextes. Malgré des difficultés, des peurs, des tactiques de blocage, et des limites, quelques pas intéressants ont été faits.

2.2. La réponse de la Province de Bética

2.2.1. Chapitres provinciaux

Le premier d'entre eux, présidé par Javier G. Terradillos, a proposé entre autres : « Agissons généreusement pour servir les pauvres et les marginalisés, ouvrons les portes de nos collèges au plus grand nombre possible d'entre-eux ». Pour cela : « les Frères qui travaillent comme enseignants sont invités à obtenir la reconnaissance du gouvernement, afin que les collèges puissent être reclassés comme « patronato » (gouverné par une association), recevant des subventions de l'État. »²

Dans le deuxième Chapitre, il y a eu une discussion sur « la crise vocationnelle et le futur des Maristes en Andalousie » et un accord sur l'introduction d'un nouveau style de vie religieuse Mariste dans la Province³. Ce sujet a été

étudié à nouveau au 3ème Chapitre, avec l'avenir de nos écoles et leur direction future. On a noté une déconnexion entre la doctrine officielle et ce qui était généralement fait pour donner la priorité aux moins favorisés. De même, la variété des choix entre les écoles et les autres formes apostoliques était étroitement liée au problème des vocations. Le 4ème Chapitre a reconnu que la prise de conscience et la motivation étaient encore insuffisantes parmi les Frères et qu'ils avaient besoin de plus de préparation. Le Chapitre a donc repris l'idée d'un « Plan Pauvreté et Justice ». Le 5ème Chapitre a consacré sa troisième session à une évaluation et à une décision concernant les communautés d'insertion. Il a été convenu de les conserver et de les améliorer. Au 7ème Chapitre, un Plan « Pauvreté et Justice » figurait dans les plans de la province.

2.2.2. La visite du F. Basilio

Douze questionnaires ont été réalisés lors des retraites du mois de juillet 1972 pour connaître la réalité de Bética. La visite s'est conclue par un message invitant toute la province « à s'engager sur la voie du renouveau dans l'unité et la charité, en évitant les tensions résultant d'un groupe minoritaire qui allait de l'avant et voulait prendre la tête. » Ce paragraphe était source de

² En cela, ils répondaient au souhait du XVI^e Chapitre général : « En ce qui concerne les nouvelles fondations, l'établissement, l'entretien et la gestion des écoles confiés à des organismes privés, tels que les associations de parents, les paroisses, les diocèses, ou l'État lui-même. (...) Un tel témoignage de détachement réel est quelque chose auquel le monde devient aujourd'hui très sensible.

³ La création d'un style andalou de vie mariste était considérée comme nécessaire, différent du reste de l'Espagne, dans la mesure où l'Andalousie est différente. Cela aiderait les frères à être pleinement chez eux avec les Andalous et conduirait progressivement à tous les postes de responsabilité détenus par les locaux.

malentendu car, en pratique, comme le disent de nombreux auteurs, le concept d'unité recouvre généralement une tendance conservatrice.

2.2.3. La crise vocationnelle

Elle est devenue une grande source d'inquiétude pour la province et l'occasion de se souvenir avec nostalgie de ses premières années dorées. Le F. Julián Nebreda encouragé par le F. Basilio, a conduit une étude scientifique qui a montré que la crise, commencée dans l'Institut après le Concile a eu des répercussions aiguës et démoralisantes à grande échelle. Ses racines étaient différentes et plus profondes et durables que les précédentes. Elle appelait à une nouvelle manière de concevoir et d'exprimer l'identité mariste et durerait aussi longtemps que celle-ci ne serait pas regardée en face et qu'il ne lui serait pas donné une réponse efficace : toute nouvelle vocation en dépendait. Si cela ne se produisait pas, l'extinction suivrait lentement mais sûrement.

2.2.4. Un renouveau sans enthousiasme

Comme dans l'Église, malgré les efforts des Chapitres, de nombreux Frères se sont repliés sur eux-mêmes et sont restés tournés vers la tradition, sans désir de changement. L'Institut pouvait prendre des décisions d'ouverture mais toute application supposait des cœurs et des esprits préparés. Et il n'y avait pas assez de supérieurs ou de personnes qualifiées pour vivre un tel changement et amener les autres à l'accepter.

2.3. Quelques initiatives

2.3.1. Un secteur de la province avait hâte d'ouvrir de nouvelles voies de renouvellement

Ce sont principalement les jeunes frères qui, comme l'a dit le Frère provincial au 3^{ème} Chapitre, « ne sont pas du tout satisfaits de notre mode de vie et sont anxieux d'ouvrir de nouvelles voies de renouveau. » Mais les difficultés n'allaient pas manquer.

2.3.2. Donner un coup de pouce au ministère de la jeunesse pour les travaux éducatifs

Une équipe chargée de la jeunesse a été formée pour aider à réimaginer et réorienter la formation sociale et religieuse offerte dans nos écoles, par l'aide aux plus nécessiteux, les mouvements apostoliques, et l'organisation de la « Famille mariste », frères et laïcs ensemble.

2.3.3. Groupe de discussion des frères

Après 1969, le F. Terradillos a initié quelques réunions avec des jeunes frères, assez nombreux à l'époque dont beaucoup avaient du mal à se situer comme Maristes dans le monde contemporain.

Ils ont parlé de la possibilité de faire les choses différemment, conformément à nos nouveaux documents, et ont cherché des voies et des façons de les faire vivre. Un groupe de discussion, ouvert à tous, est né de ces réunions.⁴

⁴ De telles réunions, avec environ 50 frères participants et différents degrés d'énergie et de passion, ont continué presque jusqu'aux dernières années de la province.

3. COMMUNAUTÉS D'INSERTION

3.1. Communautés d'insertion dans l'Église en Espagne

En réponse au Concile, certains groupes de religieux ont commencé à développer de nouveaux projets d'évangélisation. Pour eux, l'une des grandes difficultés était le refus d'accepter l'irruption d'une ère postchrétienne, dans laquelle les symboles religieux ne façonnaient plus la culture ; où les prêtres et les religieux perdaient leur caractère exemplaire ou élitiste... Il fallait une attitude d'incarnation et d'inculturation pour continuer à annoncer l'Évangile dans la société, non pas d'en haut ou du centre, mais dans une attitude de service, d'engagement à la suite de Jésus, pauvre et humble.

3.2. Communautés d'insertion dans la province Mariste de Bética

3.2.1. *Des Frères qui voulaient répondre aux appels du Concile et des documents du Chapitre*

Comme cela a été le cas avec d'autres groupes dans l'Église, ils ont vu comment de nouveaux problèmes et besoins, exigeant de nouvelles réponses, commençaient à apparaître dans les banlieues des villes où grandissait la masse des nouveaux pauvres. Ils sont arrivés à la conclusion que cela nécessitait deux lignes d'action : l'une était d'éduquer les étudiants dans nos

universités pour qu'ils prennent en considération les valeurs évangéliques et le sort des moins favorisés dans leur vie personnelle et dans le choix de leur carrière. L'autre était d'être présent dans ces zones à travers des communautés d'insertion. Avec le soutien du F. Terradillos, ils ont initié la première de ces communautés.

3.2.2. *La communauté dans le quartier de "la Picuriña" à Badajos*

Les Frères étaient présents depuis 1954 dans ce quartier où les besoins en formation scolaire, humaine et religieuse étaient très importants. A la fin de l'année académique 1973-74, la province y a donc établi une communauté dont les membres ont collaboré avec une association communautaire et d'autres organisations du quartier et de la paroisse, et enseigné à l'école paroissiale. En août 1983, en raison du manque de frères disponibles, le Conseil a décidé de fermer la communauté pendant un certain temps, (une décision qui fut accueillie avec tristesse par les gens du quartier), mais avec la promesse de continuer à collaborer à un travail social sur place. De fait, en 1992 quand un accord a été conclu pour relancer le travail diocésain « Proyecto Vida » pour la réhabilitation des toxicomanes, trois frères y ont été impliqués tout en continuant à travailler à l'université. En 2001, après une période de réflexion, avec le soutien du Provincial, Ventura Pérez, ils ont présenté un plan d'action et de mission qui a été mis en œuvre en 2003. Ils se sont installés dans un appartement du quartier "Las Malvinas", une maison

simple, ouverte, proche des gens, collaborant avec la paroisse, d'autres groupes et le réseau des religieux des quartiers périphériques de la ville.

3.2.3. La communauté de Polígono Norte à Seville

En 1974, avec l'accord du Conseil provincial, après consultations de certains des évêques de l'Andalousie au sujet de l'établissement d'une nouvelle communauté d'insertion, l'offre du Cardinal de Séville, José M^a Bueno, d'aller à Polígono Norte fut acceptée. Il s'agissait d'un quartier ouvrier où la plupart des habitants vivaient la pauvreté dans tous les sens du terme. La communauté a commencé le 12 octobre, après avoir élaboré un plan de vie communautaire au cours d'une semaine de prière et de discussion, accompagnée des Frères Basilio S.G. et Terradillos, Provincial. Dès le départ, trois objectifs ont été identifiés : a) travailler avec la paroisse récemment créée pour s'occuper de 7 quartiers avoisinants avec une population d'environ 20 000 habitants, en y intégrant l'équipe paroissiale des Sœurs Carmélites et des paroissiens dévoués ; b) être très conscient du contexte local ; c) travailler dans l'école publique et dans les institutions civiles et sociales de façon à être présent dans la société d'une nouvelle manière, non pas à partir d'œuvres que nous dirigerions, mais d'une manière différente : celle d'offrir simplement notre service.

Les tensions fréquentes entre ces deux communautés, la majorité des frères de la Province ainsi que le Provincial et son conseil, ont conduit à une rencontre avec le F. Basilio S.G. Elle a abouti à la nomination du Frère Fernando Hinojal comme intermédiaire entre le Conseil et ces communautés qui ont été visitées par les Conseillers généraux en compagnie du Provincial.⁵ Il semblait en effet que si ceux qui visitent les provinces et parlent de la pauvreté et de la justice n'y participent pas personnellement, leurs propos sur ce type de projet font l'effet d'une douche froide plutôt que d'un encouragement.

En 1990, la communauté a reçu une visite très cordiale du Supérieur général, le F. Charles Howard. En septembre, le Conseil a décidé d'une orientation nouvelle pour la communauté. En septembre 2004, la communauté a fermé ses portes par manque de frères.

3.2.4. D'autres communautés

D'autres communautés d'insertion ont été fondées dans la province après 1997. Le manque d'espace ne me permet pas d'en parler dans cet article.

3.3. Communautés d'insertion Maristes en Espagne

La commission de nouvelles formes de vie communautaire, préparatoire au 17^{ème} Chapitre général,

⁵ En 1979, les visiteurs étaient Arturo Chaves et Luis Silveira. Ils ont trouvé une grande valeur dans le projet et n'ont vu aucune connotation politique. En 1987, les visiteurs étaient Eugenio Magdaleno et Alain Delorme. Ils n'étaient pas vraiment en faveur de ce style de vie mariste. C'était une énorme différence par rapport aux visiteurs précédents.

a convoqué une réunion avec des membres de ces communautés à l'Escorial. A partir de ce moment-là, ils ont continué à se rencontrer périodiquement, avec le Supérieur, Casimiro Sánchez comme animateur, pour apprendre à se connaître, discuter ensemble, échanger des idées, s'éclairer mutuellement sur divers sujets. Ils ont aussi pris contact avec des groupes dont ils avaient entendu parler dans d'autres pays.

3.4. Les objectifs de ces communautés d'insertion

3.4.1. Mettre en pratique les documents du Chapitre général

Un certain nombre de ces documents ont parlé du "caractère superficiel de nombre de communautés qui n'étaient pas engagées de manière solidaire dans les œuvres apostoliques. On n'y reconnaît pas suffisamment la participation de tous et elles courent le risque de ne plus être une "communauté" de frères, cherchant Dieu activement, attentifs à ses appels et prêts à s'aider pour y répondre. Nos relations de fraternité ne sont pas satisfaisantes et n'attirent pas la jeunesse". Face à cette réalité, ils ont préconisé d' "accroître leur passion pour Jésus et son Évangile et de grandir dans une foi capable de soutenir la mission et la vie ; dans un style de vie plus simple, basé sur l'Évangile et ouvert à tous".

3.4.2. Des communautés servant de référence pour un nouveau style de vie Mariste

Les membres de ces communautés étaient convaincus, comme il est dit dans nos documents, que "notre spiritualité est communautaire, qu'elle s'exprime et se vit mieux lorsque nous sommes unis en tant que famille ou communauté. Nous nous associons de manière significative et gardons notre engagement d'être présents les uns aux autres. L'expérience d'aimer et de se sentir aimé devient une partie normale de la vie quotidienne. Nous rendons grâce pour les bénédictions de Dieu dans nos compagnons de communauté avec qui nous partageons notre mission et notre existence et tout ce qu'ils font : travailler, lutter pour plus de justice, servir la société, prier, partager les repas et se détendre." Ils se sont sentis appelés à revitaliser la vie communautaire en vivant dans un quartier pauvre de la périphérie de la ville, travaillant sur des projets de jeunes, en contact avec diverses institutions et personnes (paroisses, écoles, Caritas, associations communautaires, bénévoles...).

3.4.3. Avec l'aide d'un plan de vie communautaire

Ils ont considéré un tel plan comme l'un des moyens les plus importants pour construire la communauté, car "il aide à progresser dans le partage de la vie, de ses sentiments, de la mission

et de la foi” ; “met en place des structures qui favorisent les relations fraternelles. Il aide à accueillir les autres, écouter, échanger des idées et être une aide mutuelle pour tous”. Dans leur plan, ils ont essayé de fixer “les valeurs qu’ils voulaient mettre en évidence, les objectifs auxquels ils étaient attachés et les moyens de les atteindre, avec les Constitutions comme point de référence”. Tout le monde était impliqué dans leur formulation.

3.4.4. Réunions pour la prière, la discussion et la communication en profondeur

C’était à partir de la vie mariste dans la société contemporaine en voie de sécularisation, parmi les pauvres et marginalisés des quartiers périphériques, que l’on devait “ dialoguer et s’aider à grandir dans la foi, la vie et la mission ”. Ils réinventaient “la vie de prière et le ministère de la communauté. Ils ont partagé des expériences, des emplois, des projets, des luttes, des déceptions et des réussites. Ils ont réfléchi ensemble sur divers sujets et ont évalué leur plan de vie communautaire.” Cela leur a permis de faire face à des difficultés et “d’exercer la coresponsabilité dans leur recherche de la volonté de Dieu”. Pour certaines questions, la communauté comprenait d’autres personnes du voisinage: les communautés religieuses, le curé et d’autres chrétiens engagés.

3.5. Réflexions des Frères qui ont vécu dans ces communautés.

3.5.1. Difficultés et défauts

Malgré leur enthousiasme, le chemin emprunté avait ses difficultés. Erreurs et maladroites n’ont pas manqué. Voici quelques réflexions à ce sujet:

a) Au niveau de la Province

1. La relation entre les supérieurs et les Frères

A leurs yeux, les relations étaient bonnes avec les supérieurs de Rome, mais tendues et difficiles avec ceux de la province, qui montraient de la bonne volonté mais qui, d’une manière générale, n’étaient pas prêts à adopter des changements. Les provinciaux se sont retrouvés face à deux groupes : une minorité nombreuse, (« progressiste »), généralement les frères les plus jeunes, qui avaient repris les directives des Chapitres; et une majorité qui, pour employer l’expression de F. Benito, s’est arrêtée en 1967 (la majorité « conservatrice »), dérangée par les propositions et suggestions de la minorité.

Ces tensions posaient un dilemme aux Supérieurs :

a) *choisir de soutenir le groupe plus jeune*, très critiqué par le groupe conservateur, cela signifierait qu’une grande partie

des frères plus âgés seraient contrariés pendant quelques années, mais qu'ils n'allaient pas quitter la Congrégation ; ils se seraient sûrement accommodés de la nouvelle situation même s'ils ne l'avaient pas assimilée eux-mêmes ;

b) *choisir de soutenir le groupe plus âgé*, ce qui signifierait qu'il y aurait la paix à la surface mais que les Frères mécontents se plaindraient et que le renouvellement ne se ferait pas.

A l'exception du F. Terradillos, les supérieurs ont choisi la deuxième option. En conséquence, beaucoup de Frères devaient se sentir découragés. Dans le même temps, un autre groupe de Frères s'est impliqué dans le mouvement des Focolari. Ils convenaient, comme le groupe des communautés d'insertion, qu'un retour au Fondateur était nécessaire, et qu'il fallait prendre au sérieux le charisme de l'Institut. Alors que les partisans des communautés d'insertion insistaient sur la méthodologie du « Voir, Juger, Agir » et cherchaient la conversion des structures, ceux du groupe des Focolari étaient axés sur la spiritualité et la conversion personnelle. Cette dernière approche a toujours eu le soutien des supérieurs.

2. Notre charisme

C'était un autre point focal du conflit. Pour la plupart des frères, l'expression concrète du charisme devait se trouver uniquement dans les écoles auxquelles ils avaient consacré leur vie, faisant des sacrifices pour en construire de nouvelles. Leur parler de charisme re-

nouvelé ou de nouvelles présences provoquait un rejet viscéral des communautés d'insertion. Le groupe majoritaire n'était pas satisfait du type de travail et de la préparation sociale de ces communautés ; ses adeptes ne comprenaient pas ou ne voulaient pas entendre parler de façons différentes d'éduquer ou de vivre la communauté selon les nouveaux documents. Paradoxalement, plus les communautés d'insertion se rapprochaient—des documents, plus l'écart se creusait entre les deux groupes. Le groupe « traditionnel » les critiquait durement et les regardait avec méfiance ou malveillance.

3. Unité – uniformité – pluralisme

La cohésion interne de la province a toujours été une préoccupation pour les supérieurs, désireux de faire avancer le projet provincial. Ils cherchaient un équilibre entre l'uniformité et un pluralisme qu'ils jugeaient redoutable. La plupart des frères "traditionnels" n'acceptaient pas de vivre dans un monde en évolution ou ne voyaient pas la nécessité de s'adapter à de nouveaux contextes et processus éducatifs.

4. Disponibilité et obéissance

Les différentes façons de comprendre cette question ont donné lieu à quelques-uns—des plus grands désaccords. Traditionnellement, ces concepts avaient un certain caractère militaire et fonctionnel qui s'appliquait surtout à la gestion des collèges. La nouvelle

théologie préconisait une obéissance plus adulte et responsable qui accordait plus d'importance à la liberté personnelle, au discernement, à la méditation, aux signes des temps et aux pauvres. Selon la tradition, les supérieurs demandaient aux frères des communautés d'insertion d'être disponibles pour travailler dans les écoles (dans "nos" œuvres). Par ailleurs, ils ne trouvaient pas beaucoup de frères disponibles pour les communautés d'insertion, et ceux qui s'offraient étaient nécessaires dans les écoles. Il convient de reconnaître humblement que, d'un côté comme de l'autre, on n'a pas toujours agi comme il se devait.

5. Un excès de radicalisme

Il y avait parfois un manque de clarté parmi les Frères des communautés d'insertion quand il s'agissait de communiquer le plan de vie mariste qu'ils voulaient adopter. De plus, à certains moments, ils se croyaient plus forts qu'ils ne l'étaient en réalité. Cela les a conduits, parfois, à adopter une attitude excessivement critique envers les autres Frères et envers les supérieurs. Des jugements radicaux ont été prononcés des deux côtés, ce qui a entraîné des ruptures de communication et des soupçons. Le doute subsiste quant à savoir si un changement d'approche aurait pu conduire à une plus grande acceptation ou si l'inertie aurait simplement englouti les projets.

b) Au niveau de la communauté

1. **D'après certains témoignages**
ils n'ont pas toujours réussi à trouver un équilibre efficace entre la prière, le ministère et la vie communautaire, entre la contemplation et l'action. Dans certains cas, il y avait un manque de prière et de réflexion chrétienne à cause du surmenage.
2. **Un excès d'individualisme et de projets personnels**
Parfois les Frères n'osaient pas assez dire ce qu'ils ressentaient et cela compliquait la communication. Ils ne réussissaient pas à discerner sérieusement entre eux et avec les supérieurs ; à distinguer entre espoirs et réalité ; à clarifier leur identité et à discerner entre l'accessoire à abandonner et le fondamental à conserver.
3. **Le nombre et les limites personnelles des Frères**
Le nombre de membres de ces communautés a toujours été assez réduit. L'idéal était la communauté comme « centre de vie spirituelle, composée d'adultes responsables et dynamiques qui ont atteint un certain niveau de maturité affective et sociale, avec un minimum de dons humains tels qu'un bon jugement, une préparation professionnelle suffisante, une capacité d'assumer des responsabilités, capables de vivre avec des sentiments d'égalité, d'amitié, d'enthousiasme et d'espoir⁶». Mais souvent des

⁶ XVI Chapitre Général

Frères envoyés dans ces communautés ne correspondaient pas à ce type de ministère de « voisinage » : ils arrivaient avec des problèmes professionnels sérieux ou avec la décision de partir déjà prise ; ce qui portait un rude coup dur à la communauté quand elle se réalisait.

c) Au niveau de l'incarnation

Les réflexions montrent qu'à certaines occasions, ils ne voyaient pas clairement la posture à adopter pour faire comprendre aux pauvres, aux marginalisés et aux opprimés les fondements de leur engagement : édifier le Royaume. Ils étaient conscients que ce n'était pas simplement une question de vie dans le quartier qui les faisait se sentir en communion avec les gens. Pourtant, ils pensaient que même si cela n'était pas complètement possible, et même s'ils avaient des liens et des ressources qui les rendaient différents, ils pourraient se rapprocher du contexte local (logement, divertissement, nourriture, relations, vêtements, temps libre, transport, finances, etc.) Compte tenu de leur formation, de leur capacité à s'exprimer et de leur expérience, ils ont succombé plus d'une fois à la tentation de prendre les commandes. Il y avait aussi chez eux un certain manichéisme qui les conduisait à considérer les instances financières et politiques comme des ennemis, et à idéaliser la classe ouvrière. Et plusieurs fois, ils se sont retrouvés admirés mais pas suivis ; ils ont constaté que les pauvres, à cause de leur pauvreté, n'étaient pas si simples ou char-

mants ; qu'ils avaient leur part de limites humaines peu évangeliques.

3.5.2. Valeurs et réussites

a) *Un projet qui tentait de donner vie aux idées postconciliaires et capitulaires sur la manière d'être maristes aujourd'hui*

Les personnes interrogées étaient de l'avis que, malgré tous les défauts signalés dans les paragraphes précédents, c'était une expérience riche, gratifiante et puissante à tous les niveaux avec de nombreux moments passionnants. Commencer les communautés d'insertion était une décision prophétique et courageuse de la part de son principal instigateur, le F. Terradillos, et de son Conseil, collaborant avec un groupe de frères dignes d'éloges⁷. Malgré les obstacles placés sur le chemin de ces communautés et finalement leur fermeture en raison du manque de personnel ; des Frères qui passaient d'un travail dans des écoles bien organisées à des communautés d'insertion qui n'avaient, à l'époque, aucun document ou expérience sur lesquels s'appuyer, tout cela fut un pas de géant pour une institution qui avait presque 200 ans.

b) *A partir d'un nouveau type de communauté, un soutien et un tremplin pour la mission*

Selon leurs propres expressions, ils essayaient de vivre leur vie consacrée dans une « communauté de personnes adultes, responsables, libres et autonomes » ; avec la conviction d'être appelés par le Seigneur lui-même pour être « experts en humanité », selon une expression de Paul VI. Ils ne vivaient

⁷ Cf. Section 3.4. de cet article.

pas seulement ensemble mais essayaient de faire de la vie quotidienne un lieu plein de cordialité et de communication spontanée, cherchant un partage cœur à cœur. Ils prêtaient attention à chacun en cultivant l'amitié, l'acceptation et le soutien mutuels. Dans leurs relations personnelles, ils s'exerçaient à une saine maturité affective et humaine et à une progressive communion d'idées, d'action et de foi. Par leur vie centrée sur l'écoute et la fidélité à la Parole, ils se voulaient constants dans l'ouverture à Dieu. Et ils comptaient qu'une formation permanente les aiderait à atteindre leurs objectifs. En somme, ils essayaient de vivre la communauté comme une joyeuse nouvelle, comme un signe d'espérance.

Ils ont essayé de transformer les structures monastiques et institutionnelles, en vivant une vie domestique simple, aux horaires flexibles, qui leur permettait d'être ouverts au quartier, aux compagnons de travail, aux ouvriers et aux marginaux, et de créer des espaces de paix et d'accueil. Ils ressentaient le besoin d'une série de temps forts pour la prière, la vie de famille, et la relation avec les autres communautés, les supérieurs et les Frères de la province. Malgré leurs lacunes, ils cherchaient à ressembler aux premières communautés des disciples de Jésus et de Marcellin.

c) Soutenus par une foi profonde et une prière créative, et contextualisée

Conscients de leur petitesse et de leurs imperfections, dans un esprit de foi et de lecture des Évangiles, ils ont essayé de trouver la volonté de Dieu

à la suite de Jésus, qu'ils aimaient profondément. Ils ont donc accordé beaucoup d'importance à la prière, prévoyant le temps et le cadre nécessaires, mettant l'accent sur le partage de la vie, des sentiments et des expériences. Ils considéraient cela comme une relation interpersonnelle avec le Seigneur, croissant en intériorité, faisant un don total d'eux-mêmes au Seigneur et appréciant sa compagnie. Par l'intercession de Marie, ils demandaient la lumière dont ils avaient besoin pour suivre ce chemin comme Marcellin et avec son aide, pour découvrir les moyens de connaître et d'aimer les gens à l'avenir incertain. C'était une manière de prier qui, bien qu'encouragée par nos Documents,—était loin de ce qui prédominait (et prédomine encore aujourd'hui) dans les communautés, où le temps et l'espace de prière sont réduits au minimum, avec peu de référence au monde qui nous entoure ou à ceux qui souffrent. Ils étaient conscients que, sans la prière, leur vie évangélique pourrait se réduire à une éthique ou à une idéologie.

d) Leur ministère communautaire: l'éducation chrétienne des moins favorisés dans leur milieu

Leur intention était de façonner leurs activités selon leur charisme, comme demandé par nos documents. Ils sentaient qu'ils devaient le faire par une présence évangélisatrice et missionnaire, discrète mais active, adaptée au contexte, dans un quartier pauvre et ouvrier de la périphérie. Ce n'était pas facile. Le coût était élevé. Il exigeait des changements, des efforts constants et une grande

générosité, en travaillant côte à côte avec les gens, à leur rythme, partageant leurs aspirations. Ils ont pris conscience que choisir de vivre dans ce genre de quartier signifiait repenser l'Évangile, les Constitutions, la théologie ...selon une nouvelle perspective. Ils vivaient de ce qu'ils gagnaient, avec de l'argent mis de côté par la province et de Caritas. Leur maison était la même que toutes les autres du quartier, simple, avec le minimum de confort, mais propre, agréable, bien rangée et accueillante. Ils ont montré que l'on peut vivre confortablement et harmonieusement, sans céder aux exigences de la société de consommation. Leur porte était ouverte à tous ; les visiteurs étaient toujours bien reçus et avec attention. Leur engagement pour le développement humain et chrétien des enfants et des jeunes avec lesquels ils travaillaient, et indirectement avec l'ensemble du quartier et les membres de ses organisations, prit forme progressivement.

Le « romantisme » a fait place au réalisme dans la recherche de solutions susceptibles d'avoir un impact sur la réalité locale et d'opérer un changement social.

Cela signifiait prendre beaucoup de temps pour connaître les gens et vivre à leurs côtés, pour s'insérer dans le contexte, travailler à partir des besoins décelés ou découverts ; enfin, s'habituer à être plutôt qu'à faire. Ils se sont mis à étudier sérieusement des idéologies politiques à partir de contributions des sciences sociales réalisées dans ce domaine.

e) *Présence et travail dans le quartier et les centres publics.*

Leur décision d'être « semeurs » parmi les voisins les a amenés à une nouvelle manière d'être présents dans la société en travaillant généralement dans des endroits n'appartenant pas à l'Institut, au lieu de créer une œuvre mariste. Cela a eu l'effet positif de les faire sortir de leur monde connu, de les dépouiller du statut et de la sécurité que donnent le statut de propriétaire ou celui de « patron ». Leur intention était de créer, au fil du temps, une communauté fraternelle composée de Frères, de laïcs maristes et de chrétiens dévoués, qui soit l'âme d'un Centre Public dans un quartier défavorisé ou une zone rurale négligée.

Ils voulaient travailler aux côtés de leurs compagnons dans un service commun (paroisse – centre éducatif – famille), sans qu'il soit nécessaire d'être propriétaires, ou employeurs avec l'obligation d'établir des contrats ou, comme le disent nos documents, de fournir des emplois à des enseignants qui ne partagent pas notre vision mariste et qui sont dans nos écoles uniquement pour le salaire. Les membres de ces communautés se sont fortement impliqués dans le domaine de l'éducation, en coordination avec l'Association communautaire, les écoles paroissiales et locales.

Dans ces centres d'éducation, le contact avec les enfants et les jeunes, avec leurs familles et leurs collègues était gratifiant. Les chefs d'établissement étaient très heureux de leur pré-

sence dans les salles de prof. Ils ont développé une relation étroite et amicale avec tous. Ceux-ci découvraient leur attitude de service et pouvaient accepter sans crainte un type d'Eglise qu'ils représentaient et personnaifiaient.

f) Intégration

dans la paroisse

Le contexte dans lequel ils ont exercé leur travail pastoral allait au-delà de l'offre sacramentelle en proposant les valeurs d'un Évangile vivant à travers le témoignage de personnes engagées. Ils espéraient que le fait de transmettre leur expérience finirait tôt ou tard par susciter un noyau chrétien parmi les gens de leur entourage. Sous l'influence de l'Esprit, celui-ci conduirait à une nouvelle façon d'être homme ou femme, les gens étant libres, sains, communautaires et équilibrés, capables de réaliser leur potentiel et d'atteindre l'objectif d'une tâche socio-historique. Ce seraient des personnes ouvertes à Dieu, avec une foi personnelle et engagée dans le travail pour une nouvelle société démocratique, plus juste et solidaire, avec une foi engagée pour le Royaume.

Ces gens dont la vie interpellerait les nantis, les puissants et les riches bâtiraient une nouvelle communauté chrétienne qui, en réponse à la Parole de Dieu, deviendrait une communauté de foi ; réunis autour de l'eucharistie ; ils partageraient ce qu'ils avaient, ils seraient des signes de l'action salvifique de Dieu dans le monde et proclameraient leur foi de manière efficace.

Les membres de ces communautés ont travaillé en étroite collaboration et en équipe avec les prêtres, les religieuses et les chrétiens les plus engagés de la paroisse, ainsi qu'avec d'autres congrégations, des organisations diocésaines et des groupes religieux.

g) Rencontres périodiques

avec d'autres communautés d'insertion

Ces rencontres étaient très désirées et nécessaires pour compenser le travail en plein vent et sans garde-fou. Dans un climat de fort engagement social et de volonté de communion avec l'Eglise, ils ont mis en commun leurs expériences et leurs difficultés afin de trouver des réponses. Leurs rencontres se terminaient par l'eucharistie où s'unifiaient travail, spiritualité et engagement pour les autres.

CONCLUSION

Comme l'a souligné le cardinal Madariaga, il est regrettable que les efforts, les luttes, les expériences, les réussites et les échecs dans le tourbillon de la vie de l'Église postconciliaire soient parfois perdus de vue. Beaucoup de jeunes frères, enfants d'une époque anthropologiquement et culturellement différente n'ont guère idée de ce qui s'est passé durant ces années. A l'heure actuelle, ils n'imaginent pas ce que les efforts d'adaptation à la culture de leur entourage et le soin

des moins favorisés ont exigé de ceux qui s'y sont donnés généreusement et avec enthousiasme.

Certains religieux de ces années-là se demandent avec tristesse si leur travail a été vain étant donné le peu d'intérêt porté aujourd'hui à l'examen de cette histoire. Ils ont l'impression qu'on essaye de supprimer le souvenir de ce que certains nomment « les vellétés postconciliaires » et qu'on tend à redéfinir comme seul valable un style de vie qui prédominait

dans les années préconciliaires. Mais l'effort des Frères de ces communautés d'insertion n'a pas été stérile.

Il leur reste à surmonter la tentation, toujours présente, de céder à la culture dominante et à transformer les institutions en idoles à adorer. Que, malgré tous les échecs apparents, leurs efforts permettent de revivre l'histoire d'Emmaüs qui continue à donner un sens à la vie mariste aujourd'hui, ici et maintenant. Comme ils ont essayé de le faire.

ITINÉRAIRE SPIRITUEL DE CHAMPAGNAT une étude de sa vie mystique

Antonio Martínez Estaún, fms

Le Frère Manuel Mesonero a publié un ouvrage intitulé *Saint Marcellin Champagnat Biographie du Fondateur des Frères Maristes* coïncidant avec la date du 2 janvier 2017, date chronologique qui marque le 200^{ème} anniversaire de la fondation de l'Institut.

Le Frère Patricio Pino, qui a écrit la présentation de l'ouvrage, souligne que dans le livre il est possible de découvrir « l'expérience de l'humanité, de la croissance, de la foi, de la recherche du sens, du risque, de la décision et de l'abandon chez Marcellin ».

Dans les lignes dans lesquelles l'auteur exprime sa gratitude, il inclut une référence spéciale à une femme, qui a participé à l'ouvrage, pour sa contribution en tant que « psychologue et sa sensibilité de femme et de mère ». Le lecteur pourra observer la contribution de cette femme dans l'étude concernant la vie de Marcellin notamment entre les années 1803 et 1805.

Le livre est divisé en six étapes qui marquent le processus à travers lequel l'auteur répartit la vie de Marcellin : 1789-1816 : étape de conversion et vie d'ascèse. 1816-1825 : étape d'amour et de dévouement. 1826-1827 : étape de la nuit obscure. 1827-1837 : étape qui décrit la voie de l'illumination et le mysticisme du Nisi Dominus. Et enfin, 1838-1840 : l'étape de l'abandon à Dieu et de la nuit obscure de l'Esprit.

Dans la bibliographie consultée, l'auteur se réfère aux œuvres maristes fondamentales du patrimoine spirituel mariste et à deux éminents saints de l'Église qui ont marqué le cheminement spirituel de nombreuses personnes : Thérèse de Jésus et Ignace de Loyola, dont l'influence est claire, outil évident d'analyse pour décrire l'itinéraire spirituel de Champagnat.

Peu à peu, les chapitres racontent des histoires connues et des anecdotes de la vie de Champagnat, soutenus par des textes autographiques fondamentaux, mais enrichis par la valeur ajoutée de l'analyse que fait l'auteur de l'expérience mystique vécue de Marcellin ; ce qui donne à l'œuvre une richesse particulière et une nouveauté. L'étude de la « nuit obscure » suscite beaucoup de réflexion, de même que la longue étape de la maturation intérieure que Marcellin a vécue à l'Hermitage. Dans son ensemble, l'ouvrage est une proposition pour fonder l'enfance spirituelle considérée comme adaptée aux Maristes. Traverser les processus de la vie mystique de Marcellin peut être quelque peu ardu ou difficile pour de nombreux lecteurs qui ont connu une hagiographie qui a davantage renforcé les données historiques qu'une étude approfondie des secrets de la vie spirituelle. Pour rédiger cet ouvrage, l'auteur a dû découvrir une facette de Champagnat qui était restée dans la pénombre et qui, dans ce travail, a acquis une importance particulière.

¹ C'est le titre qui apparaît sur la première couverture et sur les deux premières pages à l'intérieur, qui servent de couverture recto et verso mais au bas de chaque page du livre le titre dit ; *Biographie de Saint Marcellin Champagnat*.

HISTOIRE de la province d'Allemagne

André Lanfrey, fms

La Province d'Allemagne a publié récemment, à Furth, un livret de 128 pages, en deux versions : allemand et anglais, intitulé : « 1914-2014. Marist Brothers, Germany. 100 years » et co-signé par trois auteurs : les F. Augustin Hendlmeier, Alois Engel, Heinrich Schamberger. Nous y apprenons entre autres, que les premiers frères allemands entrèrent au noviciat de Beaucamps en 1872. A partir de 1888 leur formation se déroulera à Arlon en Belgique : de cette date à 1914, il y eut 456 entrées de frères allemands dans l'institut, 213 ayant travaillé ensuite dans la province de Beaucamps et 140 partis dans les missions. L'institut ne pourra établir des maisons en Allemagne qu'à partir de 1914. Un district sera créé en 1920. Et la province d'Allemagne ne sera officiellement érigée qu'en 1946, dans des conditions, on l'imagine, très difficiles.

La même année 2014 le F. Heinrich Schamberger publie un livre de 296 pages, intitulé « 140 Jahre. Deutsche Maristenbrüder. 1874-2014 ». En fait, le texte y est très limité et l'essentiel de l'ouvrage comprend de très nom-

breuses photos, statistiques, cartes... qui font parcourir en images l'histoire de la province d'Allemagne. Deux fascicules l'accompagnent : le premier (168 p.) offre une liste alphabétique de 1240 Frères allemands, précisant date de naissance et lieu d'origine, date de profession, de décès ou de sortie, et la province à laquelle ils ont appartenu, de 1874 à 2014. Même pour quelqu'un ne pratiquant pas la langue allemande (c'est mon cas) c'est un document facilement utilisable. Mais le second fascicule, (149 p.) est à mes yeux encore plus intéressant car il offre un classement des données du précédent ; et nous percevons clairement la géographie et l'importance de la mission allemande dans l'institut dont rend compte le tableau ci-dessous. Je me suis permis d'y intégrer un rapide calcul des taux de persévérance selon les pays qui donne des résultats étonnamment divers. Il serait prématuré de tenter des explications mais j'espère avoir montré un peu l'intérêt de ces tableaux statistiques pour l'approche historique globale d'une province.

Province ou pays	Nombre de Frères	Défunts ¹	Sortis	% de persévérance
Allemagne	656	209	447	31,5
Europe Centre-Ouest ²	50	17	0	
Brésil	127	83	43	65,3
Belgique-Hollande	103	38	65	36,8
Beaucamps	103	46	57	44,6
Afrique du Sud	55	25	29	47,2
Uruguay	31	24	5	82,7
Argentine	22	18	2	90
Chine	16	13	3	81,2
U.S.A.	14	6	7	46,1
Australie	13	3	8	23
Nouvelle-Zélande	12	8	4	66,6
Royaume uni	12	6	6	50
Syrie-Liban	10	2	8	20
Espagne	9	3	5	
Constantinople	7	1	6	
Canada	4	0	4	
Kenya	3	1	0	
Chili	2	1	1	
Mexique	2	1	1	
Pérou	2	1	1	
Sri Lanka	1	2	0	
Italie	1	1	0	
TOTAL	1255³	509	702	42 %

Il est par ailleurs intéressant de remarquer que l'accueil de jeunes allemands au noviciat de Beaucamps commence en 1872, juste après la guerre franco-allemande, avec annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne. Or, grâce aux catalogues qui donnent le lieu d'origine et la date des premiers vœux des frères

allemands, nous pouvons facilement repérer les frères alsaciens-lorrains. Or, le démarrage des premières professions de Lorrains commence en 1871-79 (5 professions). A partir de 1891 et jusqu'en 1910 le recrutement devient régulier. Les premières professions d'Alsaciens commencent en 1887 et ne s'arrêtent qu'en 1914.

¹ Le total des défunts et sortis donne parfois un total inférieur car il y a quelques lacunes dans les listes.

² Le chiffre 50 indique le total des frères au moment de la fondation de la province en 2000-2003. En 2014, le total des frères d'Allemagne serait donc de 50 - 17 = 33.

³ Total qui comprend certainement des frères encore vivants.

Périodes	1° professions d'Alsaciens	1° professions de Lorrains
Avant 1871	0	2 (1855 et 1862)
1871-1880	1 (1878)	5 (1871-79)
1881-1890	3 (1887-90)	2 (1883-86)
1891-1900	33	30
1901-1910	11	23
1911-1914	9	2
Total	57	64

Les querelles de frontières et de nationalité n'ont donc pas eu d'effet négatif sur un recrutement en pays germanique, même pas

en Alsace-Lorraine où, semble-t-il, il suit un développement comparable à celui du reste de l'Allemagne. Nous avons peut-être là un bon indice de l'esprit universaliste de la congrégation. Somme toute, l'Allemagne a été un des plus grands pourvoyeurs de missionnaires maristes, et dans un très grand nombre de pays. Les travaux récemment effectués ont le mérite de rappeler et de préciser un fait trop peu connu.

PUBLICATION DU LIVRE *MYSTICISME, SAGESSE ET AUTORITE AU XIX^{ÈME} SIÈCLE* **Études sur le Frère François, premier supérieur général des Frères Maristes**

Fabiano Incerti et João Luís Fedel Gonçalves

Le travail récent sur la vie et l'œuvre de F. François réalisé par les chercheurs du Laboratoire d'études de l'Institut des Sciences et de la Foi du PUCPR et du Mémorial Mariste de la Province Mariste du Brésil Centre-Sud, décrit le profil d'un représentant typique de la spiritualité du XIX^{ème} siècle, et en même temps, il révèle une personnalité remarquable ou exceptionnelle, dont le niveau mystique aide à répondre aux défis, que la transformation du monde et, surtout en France, ont créés à ce moment là à l'Église ainsi qu'à l'Institut qui s'est agrandi très rapidement et considérablement pendant les années où il gouvernait la Congrégation. D'autre part, il a assumé la responsabilité de gérer, avant le gouvernement français, l'affaire du statut officiel, et avant le Saint-Siège, l'approbation canonique de l'Institut. De santé fragile et avec une tendance à l'introspection, les deux tâches pesaient lourdement sur lui et l'ont amené à devenir un « Supérieur très peu apprécié » (*Mysticisme, sagesse et autorité au XIX^{ème} siècle*, page 35). Sommes-nous donc devant un parfait religieux mais quelque peu inexpres- sif lorsqu'il s'agissait de gouverner l'Institut, lequel, à un moment donné, a présenté la démission de sa char-

ge ? Pour répondre adéquatement il est nécessaire de réviser les sources historiques.

Une bonne partie de ce travail a été réalisé à partir de l'étude de ses Carnets, dont les originaux, non encore publiés, sont conservés dans les Archives de la Maison générale. Le contenu de ces documents originaux a été mis à disposition et rendu disponibles aux chercheurs grâce à la transcription de textes et de copies numériques (*Mysticisme, sagesse et autorité au XIX^{ème} siècle*, pp. 18-19). Les plus de six mille pages distribuées en 22 volumes, « avec notes de retraite, esquisses de conférences, annotations pour étude religieuse, notes d'études scientifiques, journal spirituel, etc. », (*Mysticisme, sagesse et autorité au XIX^{ème} siècle*, p.17), révèlent une connaissance, à la fois, encyclopédique et auto didactique qui va des œuvres les plus denses des auteurs mystiques de l'Église à des recettes curieuses ou des prescriptions de bière, en passant par la recommandation de différentes tisanes pour chaque type de maladie, puisque, entre autres fonctions, il exerçait celle d'infirmier dans la communauté de l'Hermitage.

Ses écrits manifestent que le F. François « a développé un modèle sophistiqué de vie spirituelle qui, ancré

dans une solide tradition philosophico-théologique d'exercices et de pratiques, s'est transformé en un art de vivre, une attitude concrète qui embrassait toute l'existence » (*Mysticisme, sagesse et autorité au XIX^{ème} siècle*, page, p.141). En ce qui concerne ses pratiques spirituelles, outre la lecture et les annotations, il recommande « la prudence dans l'usage de la langue, l'écoute, l'obéissance, la pensée de la mort, l'examen de conscience et une série d'attitudes corporelles, telles que la prostration, les disciplines, et la diététique, entre autres » (*Mysticisme, sagesse et autorité au XIX^{ème} siècle*, p. 143). Ses inspirations sont celles qu'il a reçues comme Frère Mariste pendant les premières années de formation, avec d'autres qu'il a développées et qui se sont accrues à travers ses livres, un dépôt dans lequel nous trouvons « environ 50 auteurs » (*Mysticisme, sagesse et autorité au XIX^{ème} siècle*, page, p. 103), mettant en évidence les auteurs jésuites. D'un autre côté, peut-être, a-t-il été influencé par le modèle de vie des Pères du Désert – un thème auquel il a consacré de nombreuses lectures –, il ressentait une grande attirance pour le silence, au point d'être caractérisé davantage en tant qu'homme d'écriture plutôt que de mots.

De toute cette richesse résultent certains aspects de la profondeur mystique. Certains correspondent fidèlement à la tradition mariste, telle la spiritualité mariale ; également présente dans d'autres textes du F. François, par exemple dans les lettres circulaires. Mais aussi dans cet aspect commun « est perçu en F. François un déplace-

ment de la mariologie des dévotions vers une mariologie des attitudes » (*Mysticisme, sagesse et autorité au XI-X^{ème} siècle*, p. 235). Il y a d'autres thèmes dont les caractéristiques révèlent des approximations significatives de l'École française de la spiritualité, comme par exemple l'Acte de consécration et l'union parfaite, qui existent depuis le XVI^{ème} siècle et que le F. François a copiés et modifiés. Étonnamment, en comparant l'original et celui réécrit, on remarque une « relation intrinsèque entre mysticisme, éthique et praxis dans une recherche indéfinie de la volonté de Dieu » (*Mysticisme, sagesse et autorité au XIX^{ème} siècle*, p. 267).

Une telle rigueur spirituelle et personnelle s'exprime, en particulier, dans l'organisation méthodique des carnets qu'il écrit tout au long de sa vie. Mais avec tout cela, nous serions insensibles et même utilitaires, si nous ne remarquons pas que ces lignes, qui occupent parfois toute la largeur de la page, reflètent les fragilités, les angoisses et les peurs d'un être humain qui est dans un continuuel mouvement de recherche. Ce sont donc, des pages où des appels constants ou des plaidoyers qui apparaissent sur le sens de la vie et de la vocation. Bien que, également avec la même force il se rapproche du sens d'une œuvre dont il se sent coparticipant. Par conséquent, ces notes constituent une collaboration inestimable pour « terminer » un grand projet, que se soit en témoignant de la « formation spirituelle des Frères » ou en devenant comme une « source fondamentale pour l'étude de ces commencements » (*Mysticisme, sagesse et autorité au XIX^{ème} siècle*, p. 80).

Mais passons maintenant à l'affaire de la démission du F. François : « le disciple fidèle du Fondateur », deux décennies après avoir assumé la responsabilité, il a choisi de présenter sa démission. Il est bon de rappeler qu'il a accepté d'être le successeur du Fondateur « dans des circonstances très difficiles et malheureuses, et que son élection s'est déroulée en plein vide institutionnel », étant donné que Champagnat n'avait pas eu le temps de finir et de parfaire le projet de la fondation au moyen de certaines Constitutions qui devaient définir les compétences des autorités, les structures et les processus organisationnels » (*Mysticisme, sagesse et autorité au XIX^{ème} siècle*, p. 40). L'hypothèse que nous tirons traditionnellement dit que c'était pour des raisons de santé. Mais la lecture attentive des faits nous oblige à approfondir des aspects importants, comme la relation avec les frères maristes, les modèles de gouvernement, la polarisation entre les frères vétérans et les jeunes frères, la reconnaissance de l'Institut, les Chapitres généraux, la position de Rome en ce qui concerne l'Institut. Et même ainsi il n'est pas facile de conclure si la démission était le fruit d'une « prise de conscience progressive que [le F. François] acquerrait de ses limites et lacunes lorsque confronté à la réalité » (*Mysticisme, sagesse et autorité au XIX^{ème} siècle*, p. 74) ou si, d'un point de vue wébérien, cela était dû au fait que « son autorité (charismatique) s'était progressivement affaiblie à cause des circonstances et du manque de *Mysticisme, sagesse et autorité au XIX^{ème} siècle*, p. 196). Peut-être, n'est-il pas question maintenant de

choisir l'une ou l'autre hypothèse, mais plutôt de continuer à réfléchir et à approfondir cette question.

Il n'est pas rare que l'histoire réserve aux personnes exceptionnelles, surtout aux mystiques, un certain isolement du monde. Avec le F. François c'était aussi comme ça. Les défis de la Congrégation qui augmentaient tout le temps, ainsi que le manque reconnu d'une structure appropriée pour une administration efficace, ont converti ses dernières années de vie en une expérience de « désert » continu. Lorsque l'Administration générale s'était déjà établie au « centre », il retourna aux sources. Il décida de vivre à la Maison-Mère, la « nouvelle Jérusalem » qu'il appelait le « grand reliquaire du Père Champagnat » (*Mysticisme, sagesse et autorité au XIX^{ème} siècle*, p. 37). Curieusement, ce sont les années pendant lesquelles apparemment, il a écrit le moins dans ses carnets. Nous disons, apparemment, parce que la vérité est qu'il a pris ses écrits, les a organisés, a établi des indexes, fait des annotations sur les marges et aussi entre les lignes, et a utilisé tout ceci pour sa croissance personnelle et pour la formation des frères.

Dans ce « mysticisme de la vie quotidienne », propre au F. François, nous trouvons des caractéristiques essentielles qu'aujourd'hui nous identifions comme « valeurs maristes » et que, probablement, par manque de connaissance, nous ne les lui avons pas attribuées. Cependant, c'est exactement ce que les carnets que nous allons étudier aujourd'hui confirment ligne après ligne : attention, présence, simplicité, vie de prière, sont les mar-

ques indélébiles d'un charisme en construction continue qui avait dans la figure de son premier Supérieur général un pilier éthico-spirituel, une personne complètement dédiée à une proposition éducative-évangélisatrice qui, selon lui, pourrait transformer la réalité des enfants et des jeunes. En même temps, il est fondamental de valoriser la contribution du F. François à toute la catholicité de l'époque : il « n'est pas uniquement une personnalité religieuse intéressante, mais un bon représentant d'un puissant courant de catholicisme qui, au moins aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, n'a pas trouvé de reconnaissance historique au sommet de son importance » (*Mysticisme, sagesse et autorité au XIX^{ème} siècle*, p. 274).

Ces aspects et d'autres ont déjà été publiés par l'Editorial PUCPRESS, actuellement seulement en portugais, dans le livre *Mysticisme, sagesse et autorité au XIX^{ème} siècle – Étude sur le Frère François, premier Supérieur général des Frères Maristes*. Cet ouvrage est le résultat de deux années de travail du Laboratoire d'études, dans lequel huit chercheurs ou enquêteurs sont intervenus, frères et laïcs, de différents domaines de connaissance, sous la direction du F. André Lanfrey.

Avec ce travail, la grande nouveauté est, que la vie et l'œuvre du premier Supérieur général des Frères Maristes, est devenue plus accessible à un public plus large.

« LE CINQUIÈME ÉVANGILE » Correspondance de Frère Henri Vergès

Michel Morel, fms

C'est une pièce de théâtre, écrite par Adrien Candiard (O.P.), mise en scène par Francesco Agnello, et interprétée habituellement par le comédien Jean-Baptiste Germain.

Le titre de la pièce reprend des paroles du F. Henri Vergès, rapportées par son ami, le Père Christian de Chergé, prieur de la trappe Notre Dame de l'Atlas, en Algérie, tué avec six de ses frères le 21 mai 1996. « *Le cinquième évangile que tout le monde peut lire, c'est notre vie* ». (Tibhirine, octobre 1984, rencontre du Ribat).

Il s'agit d'une correspondance fictive entre deux personnages :

- Ahmed, imaginé par Adrien Candiard comme ancien élève de Frère Henri au lycée de Sour-el-Ghoslane et qu'il situe à Damas, comme jeune diplomate.
- Et Frère Henri Vergès, son ancien professeur de mathématiques, resté en Algérie.

Sept lettres (4 d'Ahmed et 3 d'Henri) dont le contenu s'inspire de la vie et des écrits de F. Henri structurent la pièce. En les faisant dater, de juillet 1990 au 12 mai 1994, - quelques jours avant l'assassinat du F. Henri, dans la bibliothèque de la rue Ben Cheneb, à la Casbah d'Agler, le 8 mai 1994 -, l'auteur aide le spectateur à mieux percevoir la si-

tuation de plus en plus tendue en Algérie dans ces années « noires » précédant la vague d'assassinats de 19 religieux, religieuses et prêtres de 1994 à 1996 ; Frère Henri étant le premier ; Mgr Pierre Claverie, évêque d'Oran, le dernier.

Historique de la pièce

Le succès de la pièce « **Pierre et Mohamed** », produite par les mêmes auteurs (Adrien Candiard et Francesco Agnello) est à l'origine de cette pièce.

En novembre 2012

F. Maurice Berquet, alors provincial de L'Hermitage, lors d'une assemblée à Lourdes des religieux-religieuses de France, où la pièce fut donnée, est impressionné par la qualité de la représentation évoquant la mort de Mgr Claverie et de son jeune ami, Mohamed. Il pense qu'il serait bon de présenter aux jeunes lycéens d'aujourd'hui la vie de Frère Henri Vergès. (Celui-ci est resté 25 ans au service de la jeunesse d'Algérie dans divers établissements scolaires où ses qualités de religieux éducateur étaient reconnues).

Des contacts sont alors pris par les Frères maristes avec le metteur en scène **en mai 2015**. Ils lui demandent d'imaginer un spectacle

présentant les qualités d'éducateur du F. Henri. Francesco Agnello, muni d'une bonne documentation sur F. Henri, fournie par F. Alain Delorme, décide alors de s'adresser à Adrien Candiard(O.P.), pour l'écriture du texte.

Parmi les buts recherchés pour la création de ce spectacle, il y avait la volonté de faire connaître à un large public, une figure de « Petit frère de Marie », religieux-éducateur, dans la perspective du bicentenaire de la fondation de l'Institut en 2017. Il y avait aussi le désir d'offrir plus particulièrement aux jeunes lycéens, l'occasion d'une réflexion et d'un dialogue sur l'Islam, en particulier en France ; dans un contexte de tension avec la communauté musulmane, suite à la série d'attentats terroristes qui ont frappé le pays.

Le 3 août 2016

À Notre Dame de l'Hermitage, lors d'un Chapitre provincial, Francesco Agnello (metteur en scène et

percussionniste) et Jean-Baptiste Germain (comédien) donnaient la 1^{ère} représentation du spectacle « *Le Cinquième évangile* », devant un public de frères et de laïcs. La force du message, la remarquable interprétation du comédien, les souvenirs des liens tissés avec F. Henri chez un bon nombre de frères firent de ce spectacle un moment de grande communion fraternelle, empreint d'une grande émotion.

A la date du **12 mai 2017**, et depuis le 3 août 2016, 52 représentations ont été données, en France, en diverses circonstances, auprès de publics variés ; toujours aussi impressionnés par la qualité artistique du spectacle et la force du message de foi et d'espérance qu'il suscite.

Un livret a été édité par AIRCAC. Il fait une brève présentation de l'historique de la pièce, des auteurs et du F. Henri. Il reproduit surtout, avec l'autorisation de son auteur, Adrien Candiard, le texte qu'il a écrit.

SAINT MARCELLIN CHAMPAGNAT présenté au grand public français

André Lanfrey, fms

Le livret liturgique mensuel « Prions en Eglise » de Juin 2016 a présenté la figure de notre Fondateur. Quoique le titre (« Le Frère .éducateur ») nous paraisse un peu approximatif cette présentation, accompagnée d'un portrait, a permis de faire connaître Saint Marcellin Champagnat à un large public français. Voici le texte écrit par Alain Lecoeur.

Le 28 octobre 1816, voici presque deux cents ans, le père Champagnat était appelé au chevet de Jean-Baptiste Montagne, un adolescent de 17 ans qui se mourait de la tuberculose. Le vicaire de La Valla en Gier, près de Saint-Chamond (Loire), découvrit que le garçon s'éteignait sans jamais avoir entendu parler de Dieu et il en fut bouleversé. Tout son passé lui revint alors en mémoire : une enfance sans réelle instruction ; le passage providentiel, dans la ferme familiale, d'un prêtre qui l'avait incité à étudier ; les difficultés rencontrées au petit séminaire de Verrières, puis au grand séminaire de Lyon, afin de combler ses nombreuses lacunes ; l'ordination sacerdotale du 22 juillet 1816, enfin, et le serment fait à Notre Dame de Fourvière, avec quelques amis, de fonder une « Société de Marie » pour rechristianiser la France. Sur le long chemin du retour, Marcellin Champagnat comprit que la rencontre du jeune Montagne était un

signe de Dieu qui l'invitait à mettre en œuvre le projet qui lui tenait à cœur : l'éducation chrétienne des enfants des campagnes.

Dès le 2 janvier 1817, le père Champagnat réunissait dans une mesure deux jeunes volontaires intéressés par son idée. Ainsi débuta l'Institut des « Petits Frères de Marie » (Frères maristes) appellation que le fondateur aimait, car elle résumait trois de ses priorités : l'humilité, la vie fraternelle et la dévotion à l'égard de la Sainte Vierge. Dégagé de sa tâche de vicaire en 1824, Marcellin Champagnat put s'occuper de la formation pédagogique et spirituelle de ses frères, ouvrir ses premières écoles, faire construire la maison de Notre Dame de l'Hermitage... En 1836, il prononça ses vœux religieux au sein de la Société de Marie, dirigée par son ami Jean-Claude Colin, mais, épuisé par son apostolat, il rendit l'âme à Dieu quatre ans plus tard.

Son institut s'était bel et bien développé, malgré le scepticisme ou l'hostilité de certains. Il faut dire que le père Champagnat, doté d'une foi et d'une confiance iné-

branlables en Jésus et en Marie, avait coutume de demander : « Peut-on craindre de ne pas réussir quand on a le bon Dieu pour soi, et que l'on fait œuvre ? ».

MARCELLIN CHAMPAGNAT DE VARENNES-SUR-ALLIER A MARLHES ou des rives de l'Allier aux rives du Rieu Marlhien

Lucien Brosse, fms

Le 4 décembre 2016, le hameau du Rosey à Marlhes a vu avec plaisir le buste sculpté de l'enfant du pays prendre place près de la maison Champagnat.

Cette sculpture est l'œuvre d'Antoine Anet Matussière, frère du Frère Jean Matussière, ce dernier étant décédé le 5 décembre 2013 à St-Genis-Laval, après avoir passé presque toute sa vie au service de la communauté de Varennes-sur-Allier

L'artiste habitait Lempdes dans le Puy-de-Dôme et c'est tout naturellement la pierre volcanique de son pays qu'il utilisa en 1999 pour donner un visage au jeune fondateur des Frères Maristes nouvellement canonisé. Le buste fut placé dans l'espace mémorial de la propriété de Varennes-sur-Allier jusqu'au départ des Frères en 2015. Il était posé sur une colonne de

basalte sur laquelle on distinguait un bas-relief représentant des tuyaux d'orgue avec les premières notes de la musique du Salve Regina.

Seul le buste a fait le voyage jusqu'à Marlhes et c'est tout proche de la porte de ce que l'on appelle « la chambre de Marcellin » qu'il a pris place, faisant face au soleil levant qui l'inonde de ses rayons chaque matin.

Le socle de la sculpture porte gravées les dates de naissance et de décès de Marcellin (1789-1840) ainsi que la date de sa canonisation par Jean-Paul II (20-04-1999).

Le support métallique qui soutient la sculpture contre le granit de la chapelle du Rosey est l'œuvre de Bernard Fermond, ancien élève du Pensionnat Saint-Jean de Pélussin et de l'Ecole Technique La Mache de Lyon.

FÊTE DU BICENTENAIRE le 6 juin 2017 à Rome

Michel Morel, fms

Le Conseil général avait choisi de marquer, d'une façon spéciale, le bicentenaire de la fondation de l'Institut à la Maison généralice le 6 juin 2017, le jour même de la fête de Saint Marcellin Champagnat.

Quelque 170 personnes : frères, laïcs et invités, se sont ainsi retrouvées pour marquer ce double événement : frères de l'administration générale et des communautés maristes d'Italie ; religieux et religieuses, membres de conseils généraux de diverses communautés de Rome, personnel au service de la maison généralice ; et aussi tous les membres de la commission internationale du patrimoine spirituel mariste, étant donné que le premier moment important de ces célébrations a été la présentation officielle de l'Histoire de l'Institut.

Voici un bref rappel de ces trois grands moments :

Présentation de l'histoire de l'Institut

Après le temps d'accueil des invités, à partir de 16h30, dans la Salle Champagnat, tout le monde s'est rendu dans la salle Umanesimo de l'Hôtel. Frère Emili Turú, Supérieur général, a prononcé le mot d'accueil et rappelé le sens de cette rencontre festive.

La présentation de *L'Histoire de l'Institut*, en trois volumes et dans les

4 quatre langues, a commencé par une interview des deux auteurs de cette Histoire par Mme Estefania Aguirre chargée de la communication. Chacune des séquences de cette interview était ponctuée par un diaporama remarquable, réalisé par le frère Antonio Martinez Estaún à partir de photos de Frères et de laïcs de divers pays au cours des 200 ans de son histoire.

Le Frère André Lanfrey, auteur des deux premiers volumes, a été invité à répondre succinctement à quelques questions telles que :

- quelle interprétation donner à la démission du F. François en 1860-63 (volume 1) ?
- Comment expliquer les contrastes de développement des provinces, particulièrement entre la Chine et la Turquie ?
- Quelle importance de la sécularisation pour l'institut au cours du XX^e siècle ?
- Pourquoi tant de différences dans la formation des frères selon les lieux ?

Frère Michaël Green, auteur du 3^{ème} volume a répondu, quant à lui aux questions suivantes :

- Frère Michaël, dans l'introduction du 3^{ème} tome vous précisez que vous avez retenu une approche thématique, au lieu de faire une simple histoire narrative. Com-

ment avez-vous structuré votre livre et aussi qu'est-ce qui vous a amené à choisir le titre : « Lumière d'une aube incertaine ?

- Est-il difficile d'écrire l'histoire d'une époque aussi récente, de 1985 à 2016 ? Et comment avez-vous relevé ce défi ?
- Dans la dernière partie du votre livre, vous suggérez que l'histoire de l'Institut de ces 50 dernières années pourrait se découper en 3 grandes étapes à savoir : renouveau, refondation, réinvention. Que voulez-vous vous dire par là ?

Présentation d'une exposition de photos du monde mariste actuel

M. Conor Ashleig, l'auteur des photos, a introduit cette exposition avant que ne commence la découverte proprement dite de l'exposition. Celle-ci est le fruit d'un travail de plus d'une année réalisé par un jeune Australien, ancien élève du Collège St Francis Xavier, Hamilton, à qui le Conseil général a demandé de parcourir le monde mariste pour prendre toutes les photos qu'il voulait dans des lieux où vivent et travaillent laïcs et frères.

Une première sélection des milliers de photos prises (10000 environ, dans 18 pays). a été faite par une petite équipe composée de plusieurs frères et collègues laïcs de l'Administration générale pour aboutir à un choix de 379 clichés. Une seconde sélection en a retenu 47. Agrandis aux formats A2 et A1, ils ont été exposés dans le couloir des Supérieurs généraux de la Maison généralice. Il en sera tiré un album souvenir -"Clin d'œil", en fran-

çais- qui sera remis aux Frères capitulants et envoyé à toutes les communautés lors du prochain Chapitre général.

Messe solennelle

Celle-ci était présidée par le cardinal João Braz de Avis, préfet de la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique du Vatican. Deux évêques étaient également présents, Mgr Jorge Carlos Patron Wong, un ancien étudiant mariste du Mexique et Mgr Gerardo de Jesus Rojas Lopez, évêque du diocèse de Tabasco, au Mexique ainsi que de plusieurs prêtres, dont les aumôniers de la Maison généralice et des religieux prêtres des Congrégations invités pour la circonstance.

Une assemblée aussi diverse dans sa composition soulignait bien la présence de l'Institut dans l'Eglise universelle ; les lectures faites en diverses langues et la procession des offrandes mise en scène à la manière africaine soulignait son internationalité.

Lors de la procession d'entrée, le Frère Alain Delorme a déposé sur l'autel le burnous du Frère Henri Vergès, assassiné à Alger le 8 mai 1994, symbolisant par ce geste tous les frères maristes qui ont donné leur vie pour la foi au cours de ces 200 ans d'histoire. A la fin de la messe, cette relique mariste a été solennellement remise à Don Angelo Romano représentant de la communauté San Egidio et recteur de la basilique San Bartolomé de l'île Tiberina de Rome, sanctuaire dédié aux martyrs des XX^e et XXI^e siècles, pour que cette relique y soit déposée.

Partage d'un repas convivial

Un buffet avait été dressé sur la grande terrasse du restaurant de l'Hôtel Villa Eur. La répartition par

tables selon un critère linguistique et avec des personnes de diverses provenances a permis aux invités de poursuivre cette belle rencontre par des échanges fraternels.

MÉMORIAL MARISTE - BRÉSIL

Benê Oliveira, fms¹ et Dyógenes Philippsen Araújo²

Inauguré le 29 avril 2017, le Mémorial Mariste est devenu le cadre de la célébration du Bicentenaire de l'Institut dans la Province Mariste du Brésil Centre-Sud (PMBCS).

Le Mémorial est installé dans la ville de Curitiba, capitale de l'état de Paraná, au sud du Brésil.

Des images de l'inauguration peuvent être vues sur < https://www.youtube.com/watch?v=GSCGP_LiiEk >

Le Mémorial est né comme une expression de gratitude et de responsabilité partagée entre frères et laïcs. Il est clair : si nous sommes ce que nous sommes et que nous sommes arrivés si loin, nous le devons à Dieu et aux personnes qui nous ont précédés. Beaucoup de ces personnes restent anonymes, puisqu'elles n'ont pas laissé des photos ou des écrits. Elles n'étaient pas non plus mentionnées dans les sources officielles, même si elles ont vécu leur vie dans la fidélité, l'abandon, le dévouement et la sollicitude, tout comme Marie l'a fait. Certains se sont élevés en tant que dirigeants, saints, prophètes, mystiques, bienfaiteurs et héros. En tout cas, sur le chemin de Champagnat, ils étaient tous des protagonistes authentiques de cette histoire, comme nous le sommes aujourd'hui. Par

conséquent, le désir de récupérer, préserver et de répandre la mémoire mariste est, avant tout, un exercice de compréhension des choses et un signe de reconnaissance pour ceux qui ont consacré leur vie au charisme hérité de Marcellin Champagnat, notre Fondateur.

L'essence du Mémorial est la réflexion sur notre tradition spirituelle, pédagogique, culturelle et historique. C'est une réflexion qui nous aide à (re)découvrir les origines et les propositions qui nous ont émus ce jour-là et, en même temps, nous permet de devenir (re)passionné pour le charisme comme les nouveaux maristes de Champagnat, pour assumer les défis actuels de la mission avec espoir et dans la fraternité tel un corps global, avec la direction tournée vers un nouveau commencement de l'Institut Mariste.

¹ Provincial de Brasil Centro-Sul

² Coordinateur et responsable du Mémorial



L'objectif du Mémorial Mariste est de promouvoir le patrimoine historique, culturel, et spirituel de l'Institut Mariste, que ce soit par des activités éducatives, artistiques ou religieuses, ou par des processus qualifiés de recherche, de catalogage, et de préservation de la mémoire mariste et de son héritage à l'Église et à la société.

Dans une période d'une décennie, nous espérons que tout ce que le Mémorial représente sera étendu à l'Église locale et aux citoyens (centres de formation, centres culturels, musées et mémoriaux en général), par l'impulsion de l'innovation, de la créativité, du dynamisme, de l'utilité, de l'importance des investigations ou de la recherche et des expériences formatrices, ainsi que la pertinence des services offerts à différents publics, qu'il s'agisse d'enfants, de jeunes ou d'adultes. Dans la sphère interprovinciale, le désir est que le Mémorial apporte de bonnes pratiques qui renforceront le Réseau des Centres de Mémoire Mariste (Brésil et Région

Amérique du Sud) agissant en harmonie avec les Archives Générales et avec les frères, investigateurs à la PHEM. Au sein de la Province Mariste du Brésil Centre-Sud / Groupe Mariste, le Mémorial remplira la mission de former des frères, des laïcs et des jeunes dans le sens d'une direction plus charismatique et engagée.

A cet effet, l'action du Mémorial repose sur quatre piliers stratégiques :

Formation :

aspirant ou désirant maintenir une offre de cours structurés et d'expériences vécues sur l'identité mariste ; dans un niveau d'approfondissement, pour les frères et les laïcs, les

dirigeants et les jeunes, en prolongeant ces cours et expériences vécues comme services formatifs pour le Groupe mariste, Région Amérique du Sud et l'Institut Mariste.

Archives et sauvegarde :

essayer d'organiser les Archives Provinciales (bases documentaires, picturales, audiovisuelles, et tridimensionnelles) basées sur les bonnes pratiques et les paramètres internationaux, facilitant l'accès à l'information, promouvant la sécurité et la synergie entre les réseaux, pour garantir aux générations futures de maristes le droit à la mémoire.

Investigation :

avec l'objectif de former de nouvelles équipes d'experts de la PHEM avec l'aide des frères de référence, favorisant l'investigation ou la recherche qualifiée et la production de connaissances historico-critiques, avec des études non publiées et pertinentes, tenant compte des besoins de la Province et de l'Institut Mariste.

Exposition historico-thématique :

comme une invitation à célébrer la mémoire du Bicentenaire de l'Institut

Mariste – projeté dès maintenant vers le troisième centenaire – à travers la voie multiplateforme, de langues variées, qui fournira aux utilisateurs des expériences sensorielles, interactives, ludiques, et spirituelles, et qui renforcera les actions formatrices et la communication de l'héritage mariste dans la société. L'itinéraire historique-thématique ouvert dans le Mémorial est une fraction, un récit inachevé. Il est présenté à travers des expositions de longue ou courte durée qui conduisent le visiteur à s'immerger dans l'histoire avec tous les sens et la sensibilité.

Des exemples de ce design multiplateforme sont les voyages virtuels qui permettent d'effectuer des promenades guidées à travers les installations locales fondamentales en utilisant des smartphones ou des tablettes. Pour une démonstration il est possible d'avoir accès à < a href="http://q-r.to/bak5gx" > q-r.to/bak5gx >

Un autre exemple est l'œuvre d'art plastique VIDAS EN MISIÓN – BIOGRAFÍAS Y CRÓNICAS DE LOS HERMANOS MARISTAS – VIES EN MISSION – BIOGRAPHIES ET CHRONIQUES DES FRÈRES MARISTES³. Cet ensemble artistique est soutenu par un contenu interactif.

³ Information technique :

Auteurs de la mosaïque : Bem Pereira, Leticia Mefara (vêtements, livres, table, harmonisation des objets) ; Rosangela Kusma Gasparin (visage et mains) : Paulo Rogério Biscaia, Luiz Moacir Havrechakj Junior, Leao Moliterno (micro-décorations et finitions) ; Dyogenes Philippsen Araujo (idée et croquis).

Taille approximative : 6,2m ;

Temps d'exécution de la mosaïque : 150 jours.

Biographies et chroniques des frères : Angelo Alberto Diniz Ricordi, F. Alonso Levis, F. Carlos Wielganczuk, F. Ivo Strobino et F. Bené Oliveira.

Sélection des objets personnels : Maria Palicz, Francieli Nierotka, F. Rogério Polimeni et F. Joaquin Sperandio.

Temps d'investigation et production du contenu : 180 jours.

Visage de l'enfant : Jorge William Taques Ribas Filho – École Mariste Pius XII

Photographies : Joao Borges.

Programmation de l'écran *tactile*, Paprica



Le thème central de la mosaïque est l'éducation des enfants et des jeunes, la mission des maristes de l'Institut Mariste qui est représenté dans la figure de l'enfant, un élève mariste dans l'activité scolaire. Nous proposons deux façons de regarder. La première à distance : vous pouvez voir un fond surréaliste, avec une texture exubérante, de la luminosité et des couleurs qui exaltent l'univers de l'enfant. Puis, un regard rapproché : un insolite, rare mélange d'objets et de fragments de couleurs se révèlent. Fondamentalement, c'est du matériel scolaire et des jouets donnés par les élèves des écoles et des centres sociaux maristes, ainsi que du matériel de recyclage. Dans une perspective mystique, on peut dire que tous ces objets sont imprégnés de l'énergie vitale de ceux qui les ont utilisés : des

milliers d'enfants et de jeunes et des centaines de frères.

Au final, il y a 229 pièces figuratives. Chaque pièce sert d'indicateur de l'histoire d'un frère mariste. Les objets appartenant aux frères décédés proviennent des Archives Provinciales. Les autres ont été choisis et donnés par les parties intéressées : Ce sont des pièces qui ont une valeur sentimentale, des reliques, et des instruments qui remontent à des actions de la vie ou qui symbolisent simplement des aspects de la personnalité de celui qui les a donnés. La crèche (Sainte Famille), l'autel (calice, patène et ciboire) et la croix (Jésus-Christ) – « les trois premiers lieux maristes » - forment un triangle invisible (la Sainte Trinité) qui unifie l'ensemble thématique : la vie des frères (vocation) à côté de l'enfant qui est éduqué (mission).

De façon libre, en interaction avec un écran tactile, le visiteur est invité à cliquer sur les objets du carré reproduits par la mosaïque pour découvrir des histoires, des photos et des vidéos des frères maristes. Il y trouvera des histoires de vies exemplaires sous la forme de biographies lorsqu'il s'agit d'un frère défunt, ou de chroniques pour les frères vivants. *Interactivité : contrôle tactile de réponse avec des textes, audio et vidéo. *Interactividad: monitor touch de respuesta con textos, audio y vídeo.

Avant de conclure, nous tenons à souligner que nous sommes extrêmement reconnaissants envers toutes les personnes qui, pendant plus d'une décennie, ont participé aux groupes de travail en apportant des idées et des actions afin que la réalisation du Mémorial soit possible. Nous sommes particulièrement reconnaissants au Conseil provincial pour son audace et

sa clairvoyance : F. Benê Oliveira, F. Delcio Balestrin, F. Joaquim Sperandio, F. Jorge Gaio, F. Rogério Mateucci, F. Tercílio Sevenhani et F. Vanderlei Siqueira. Aux frères, aux écoles, et aux centres sociaux qui ont fait don d'objets personnels et de matériaux pour le développement des projets artistiques, archivistiques et muséologiques. Aux Frères André Lanfrey, Afonso Levis, Carlos Wielganczuk, Dario Bortolini, Ivo Strobino et Juan Moral Barrio, qui ont collaboré à la révision du contenu. Nous remercions également les membres des équipes de l'Infrastructure, de la Communication Institutionnelle et de la Vie Consacrée et du Laïcat de notre Province.

Pour terminer : notre désir est que tous se sentent invités à connaître le Mémorial Mariste. Nous vous accueillerons avec beaucoup d'attention et d'affection, toujours prêts à vous aider.

finito di stampare nel mese di maggio 2018
presso la CSC Grafica (Roma)
www.cscgrafica.it

